

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers /
Couverture de couleur

Covers damaged /
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing /
Le titre de couverture manque

Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material /
Relié avec d'autres documents

Only edition available /
Seule édition disponible

Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Coloured pages / Pages de couleur

Pages damaged / Pages endommagées

Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached / Pages détachées

Showthrough / Transparence

Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

CHRONIQUE TRIFLUVIENNE

LVII

L'hiver de 1650-51, les Iroquois, qui ne s'étaient pas encore aventurés au loin dans les forêts du Saint-Maurice, portèrent la désolation chez les Attikamègues, qu'ils surprirent sans défense et où ils firent trente prisonniers ; c'était le prélude d'événements bien plus déplorables.

Rien ne résistait aux coups de ces furieux. Partout où ils se montraient le terrain leur restait. En coupant, par les bois, les chemins qui conduisaient aux Trois-Rivières, comme ils avaient presque réussi à le faire pour la voie du fleuve, ils enfermaient la place dans le cercle de leurs patrouilles. Leur ancien fort de la Pointe-du-Lac et les rivières Machiche leur donnaient en toutes saisons les moyens de se répandre à l'intérieur des terres et de se retirer en cas d'alarme vers leurs champs de manœuvre habituel, le lac Saint-Pierre.

Il est toujours intéressant de citer les précieuses chroniques des jésuites. Voyons ce qu'elles disent cette année :

“ La Résidence de la Conception aux Trois-Rivières, est plus frontière à l'ennemi, et plus exposée aux incursions des Iroquois : mais je puis dire avec vérité que jamais on n'y remarqua plus de paix, plus de repos et de piété parmi le bruit des armes et dans les frayeurs de la guerre. La plupart des néophytes, qui y sont en bon nombre, y ont fait leur demeure, par un motif qu'on attendait pas des barbares convertis à la foi depuis peu de temps. C'est, disaient-ils, pour combattre les ennemis de la prière que volontiers nous exposons nos vies ; si nous mourons en combattant, nous croirons mourir pour la défense de la foi. Ils avaient un sentiment tout pareil lorsqu'ils allaient à la chasse après s'être confessés... Le Dieu d'amour pour lequel ils s'exposaient si gaie-ment aux dangers de la mort et du feu, semble avoir pris un soin

d'eux tout particulier : pas un n'a été pris ni poursuivi de l'ennemi ; et pour les vivres quoique la neige n'ait pas été favorable en ces quartiers-là durant l'hiver, ils n'ont pas néanmoins manqué de chasse, ni d'orignal, ni de castor. Ils n'ont pas été méconnaissants envers celui qui les a secourus, car retournant de la chasse ils entraient dans la chapelle, et pour l'ordinaire avec l'une des meilleures pièces de la bête, qu'ils offraient à Dieu et qu'ils laissaient proche de l'autel."

La position des Trifluviens était peu rassurante ; cependant les chasseurs algonquins partis de ce lieu après Noël revinrent sans avoir été inquiétés par l'ennemi, dont les bandes étaient plus enfoncées vers la région des Attikamègues. Il n'y avait jamais eu tant de paix, de repos et de piété aux Trois-Rivières que depuis deux ans, mais les plus exemplaires de tous les néophytes, nous voulons dire les Attikamègues, étaient déterminés à se tenir à distance des Iroquois, et faisaient des instances réitérées pour obtenir qu'on leur permit d'amener le Père Buteux à leur suite. Le Père, dont l'état de santé avait toujours été un obstacle à ce qu'il fit de longs voyages, reçut la permission qu'il avait demandée, et partit vers l'époque de la fonte des neiges avec les Attikamègues. On calculait que le voyage durerait trois mois.

LVIII

La narration du Père Buteux, la première que nous possédions sur le territoire arrosé par le Saint-Maurice, donnera au lecteur un aperçu des travaux et des privations sans nombre qu'enduraient les missionnaires de la Nouvelle-France.

L'idée de remonter le Saint-Maurice jusqu'à ses sources n'était pas étrangère aux Français. Champlain nous parle, dans ses deux premiers voyages, de ce que les Indiens de ces contrées lui avaient dit du cours de la rivière et de ses affluents. En 1610, il écrit qu'on promettait de le conduire l'année suivante "découvrir les Trois-Rivières jusqu'à un lieu où il y a une si grande mer (c'est la baie où Hudson entra cette même année 1610) qu'ils n'en voient point le bout, et nous en revenir par le Saguenay à Tadousac." Ce voyage ne fut pas exécuté du vivant de Champlain.

Voici la narration du Père Buteux :

"On ne saurait s'imaginer les poursuites que firent les bons Attikamègues pour m'attirer en leur pays ; je n'y étais que trop porté d'affection, mais le congé ne m'étant pas donné, je ne pouvais accorder leurs demandes. Enfin, ayant permission d'y aller, je le signifiai aussitôt au capitaine d'une bande qui était aux

Trois-Rivières. On me choisit un hôte qui prit chargé de me fournir de tout ce qui m'était nécessaire : d'une traîne pour traîner après moi mon petit bagage : de raquettes pour marcher sur les neiges, etc.

“ Le 27 mars, nous partîmes quatre Français, savoir : monsieur de Normanville et moi et nos deux hommes, en compagnie d'environ quarante Sauvages, tant grands que petits. Une escouade de soldats nous accompagna (1) la première journée, à cause de la crainte des Iroquois. Le temps était beau, mais il n'était pas bon pour nous, à raison de l'ardeur du soleil qui faisait fondre les neiges. Je fus surpris d'une glace (2) qui manqua sous mes pieds. Sans l'assistance d'un soldat qui me prêta la main, je n'eusse pu me sauver du naufrage, à cause de la rapidité de l'eau qui coulait dessous moi. Le chemin de cette première journée fut parmi de continuels torrents rapides et parmi des chutes d'eau qui tombaient du haut de précipices qui faisaient quantité de fausses glaces très-dangereuses et très-importunes, à cause que nous étions contraints de marcher le pied et la raquette en l'eau, ce qui rendait la raquette glissante, lorsqu'il fallait grimper sur des rochers de glace, proche des saults ou des précipices ; nous en passâmes quatre cette journée-là ; tout le chemin que nous pûmes faire fut d'environ six lieues, marchant dès le matin jusqu'au soir. La fin de la journée fut plus rude que le reste, à raison d'un vent froid qui gelait nos souliers et nos bas de chausses, qui avaient été mouillées depuis le matin. Notre escorte de soldats peu accoutumé de ces fatigues, était étonné, et le fut encore davantage quand il fallut le soir faire la cabane au milieu des neiges, comme un sépulcre dans la terre.”

Deuxième journée :

“ Nous congédiâmes notre escorte et avançâmes vers le haut de la rivière. Nous rencontrâmes à une lieue de notre gîte, une chute d'eau qui nous boucha le passage ; il fallut grimper par dessus trois montagnes, dont la dernière est d'une hauteur démesurée. C'était pour lors que nous ressentions la pesanteur de nos traînes et de nos raquettes ! Pour descendre de l'autre côté de ces précipices, il n'y avait pas d'autre chemin que de laisser aller sa traîne du haut en bas, qui de la raideur de cette chute allait au-delà du milieu de la rivière, qui en cet endroit peut être de quatre cents pas. Suivaient, environ de lieue en lieue, trois autres sauts d'une prodigieuse hauteur, par lesquels la rivière se décharge avec un

(1) Le *Journal des jésuites* dit que le Père avait avec lui Daniel Carteron, le sieur Normanville et “un compagnais” ce qui veut dire une escorte.

(2) Le voyage se fit durant les sept premiers jours sur la rivière des Trois-Rivières.

bruit horrible et d'une étrange impétuosité. C'est par ces lieux pleins d'horreur qu'il nous fallait marcher, ou plutôt se traîner. Enfin, après onze heures de marche, nous nous arrêtàmes au haut d'une montagne très-difficile à surmonter" (1).

"Le troisième jour, nous décabanâmes de grand matin, et marchâmes sur la rivière toujours glacée, grandement large en cet endroit-là. Sur les deux heures après midi, le mirage nous ayant fait paraître en forme d'hommes quelques branches d'arbres enfoncées dans la rivière, chacun crut que c'était une bande d'Iroquois qui nous attendaient au passage. On envoya quelques jeunes gens à la découverte qui firent leur rapport que c'était l'ennemi. Pour lors, chacun des chrétiens se dispose à recevoir l'absolution et les cathécumènes au baptême. Après cela, le capitaine exhorte ses gens avec une harangue toute chrétienne, mettant sa confiance en Dieu ; chacun se résolut à vaincre ou à mourir. Aux approches, cet ennemi se trouva être imaginaire, mais les sentiments de dévotion étaient solides dans leur cœur, et je puis dire en vérité que je n'ai jamais vu une confiance en Dieu ni plus forte ni plus filiale.

"Le quatrième jour, je dis la sainte messe dans une petite île qui eut le bonheur de recevoir cet adorable sacrement, qui fut le premier offert à Dieu en ces contrées. Pour ce sujet, nos bons chrétiens firent une salve d'escopeterie (*escopette*, sorte de carabine) après l'élévation du saint Sacrement, et, ensuite de leurs dévotions, un festin de blé d'Inde et d'anguilles. Pour toutes provisions de plus de quarantes personnes que nous étions, nous n'avions qu'environ deux boisseaux de farine de blé d'Inde, un de pois et un petit sac de biscuits de mer. La difficulté de traîner des vivres nous avait obligé de n'en prendre pas davantage, outre que nous espérions de faire quelque chasse en chemin,—mais elle fut pas telle qu'il nous eût été nécessaire ; à peine eûmes-nous ce qu'il fallait plutôt pour éviter la mort que pour soutenir notre vie. Pour moi, j'avais assez de mon petit meuble. Le chemin, la lassitude et le jeûne, que je ne désirais point rompre au temps de la Passion, ne me permettaient pas de me charger de vivres. Dieu, néanmoins, me donna plus de courage qu'à un jeune homme que j'avais amené avec moi, lequel succomba sous le faix et fut contraint de nous abandonner, pour s'en retourner avec deux femmes algonquines, qui nous quittèrent deux jours après."

Le cinquième et le sixième jours furent très-rudes à cause de la température. La pluie et le soleil alternaient pour démolir la neige.

(1) Dans la *Revue canadienne*, 1875, page 133, nous avons soumis des notes sur le voyage du Père Buteux.

Le septième jour nous marchâmes depuis les trois heures du matin jusqu'à une heure après-midi, afin de gagner une île (1) pour dire la sainte messe le jour des Rameaux : je la dis, mais vraiment portant sur moi une partie des douleurs de la passion de notre bon Maître, et dans une soif qui attachait ma langue au palais de ma bouche. La surcharge qu'il m'avait fallu prendre après que mon compagnon m'eut quitté, avait aussi accru mes peines. Ces bons chrétiens, qui avaient reconnu ma faiblesse durant la messe, me réconfortèrent d'une poignée de galette bouillie dans l'eau et de la moitié d'une anguille boucanée.

“ Le huitième jour, parce que les glaces commençaient à se rompre, nous entrâmes dans le bois, par un vallon (2) qui est entre deux montagnes, ce n'était qu'un amas de vieux arbres abattus par les vents, qui embarrassaient un chemin très-fâcheux. Nous gagnâmes enfin au dessus des terres une montagne si haute que nous fûmes plus de trois heures avant que d'être au coupeau. Outre ma traîne, j'avais entre mes bras un petit enfant de trois ans, fils de mon hôte ; je le portai pour soulager sa mère qui était chargé d'un autre enfant, avec son bagage dessus sa traîne. Au dessus de cette montagne nous rencontrâmes un grand lac qu'il fallait traverser. Nous enfoncions jusqu'à mi-jambe et même davantage dans la glace attendrie par les rayons du soleil.”

Le neuvième jour, on passa plusieurs lacs et rivière, marchant avec hâte, du matin jusqu'au soir, pour gagner du temps, vu la fonte rapide des neiges.

“ Le dixième jour nous arrivâmes à un grand lac (3) qui a pour rives des roches toutes droites plus hautes qu'aucune falaise de France.”

Le onzième jour, marche ordinaire, sans événement remarquable.

“ Le douzième jour, après l'office du Vendredi saint, et après avoir confessé quelques Sauvages qui devaient se séparer de nous pour suivre une autre route et pour faire quelques canots, nous gagnâmes le haut des montagnes, et une petite rivière où nous trouvâmes des cabanes de castors ; nous en tuâmes six et continuâmes notre route par trois grands lacs, dans le dernier desquels il y avait un îlet, où nous couchâmes sur la neige sans cabaner.

“ Le treizième jour me fut le plus laborieux de tous. Nous partîmes sur les trois heures du matin, par des chemins horribles

(1) L'île aux Goélands.

(2) En haut de la rivière aux Rats, à trente lieues de la ville : l'un des plus beaux endroits du Saint-Maurice.

(3) Le lac Thom ou *Sicoussine*.

et à travers des broussailles épaisses. Je m'égarai diverses fois, à cause que la nuit m'empêchait de suivre les pistes de ceux qui marchaient devant moi.

“Le quatorzième jour de notre départ, qui était le jour de Pâques et le neuvième du mois d'avril, notre petite chapelle, bâtie de branches de cèdres et de sapins, était parée extraordinairement, c'est-à-dire qu'un chacun y avait apporté ses images et ses couvertes neuves. Pendant le service divin le capitaine harangua ses gens pour les exciter à la dévotion.

“Le dixième d'avril, après avoir traversé quatre lacs, dans les neiges fondantes et dans l'eau jusqu'à mi-jambes, nous arrivâmes au lac où mon hôte fait sa demeure ordinaire. Nous allâmes nous cabaner sur un tertre de sable et sous les pins où la neige était fondue. Nous y dressâmes une chapelle où je dis la sainte messe en action de grâce ; on planta auprès une belle croix.”

Le Père resta en cet endroit une quinzaine de jours, pendant lesquels on construisit des canots d'écorce, tout en souffrant de la faim, tant la chasse et la pêche donnaient peu. Le Père s'égara une fois, étant à la pêche, et ne fut retrouvé que le jour suivant par Thomas Godefroy de Normanville.

On peut juger d'après sa relation, que le Père Buteux évangélisa les tribus du haut de la rivière aux Rats et celles de la Matawin, qui est une contrée riche en chasse, encore de nos jours.

Entre les rivières aux Rats et Matawin, le territoire est semé de montagnes, de lacs et de cours d'eau. Le Père paraît s'être approché de la hauteur des terres non loin des lieux où la rivière du Lièvre (qui se jette dans l'Ottawa) et la Matawin (qui se rend au Saint-Maurice) ont leurs sources communes.

Suivons son récit :

“Le jour de Saint Marc, après la procession et la messe, on bénit le lac ; on lui donna le nom de Saint-Thomas (1) ; on bénit aussi les canots et on donna à chacun le nom de quelque Saint, qu'on écrivit dessus avec de la peinture rouge (2). Tous les chrétiens, avant de partir pour aller aux lieux où se font les assemblées, se disposèrent par une communion générale, qui se fit le premier jour de mai.

“Le lendemain nous nous mîmes en canots, et nous fûmes jusqu'au dix-huitième de mai à voguer par diverses rivières, par quantité de lacs, qu'il fallait chercher par des chemins dont la seule mémoire me fait horreur.

(1) Sans doute le nom de Thomas Godefroy, compagnon du missionnaire.

(2) On devait être assez près de la rivière Vermillon dont le lit donne abondamment une terre rouge superbe propre à la peinture.

“ Enfin, le jour de l'Ascension, (1) après avoir dit la messe sur une belle roche toute plate, sur une petite île, nous arrivâmes au lieu de l'assemblée. Je fus ravi d'y voir en un lieu éminent, une haute et belle croix ; nous l'adorâmes et invoquâmes l'assistance des Anges-Gardiens, et de Saint Pierre (2), patron de ces contrées. Ensuite nous fîmes une salve d'arquebuse, à laquelle nous n'eûmes point d'autre réponse que les voix de quelques enfants, ce qui nous étonna. Mais le capitaine, qui parut seul peu de temps après, et nous vint au-devant sur le rivage, nous en emporta la raison. Mon Père, dit-il, si l'on n'a point répondu à votre salve, ce n'est pas manque de pouvoir le faire, ni d'amour que nous ayons pour toi ; il y a ici quantité d'armes à feu, de la poudre et du plomb, et il n'y en a pas un entre nous qui ne t'aime autant qu'il a d'amour pour son salut, mais on est maintenant aux prières dans la chapelle, on t'y attend pour remercier Dieu de nous avoir donné ta personne. Allons-y, à la bonne heure, lui dis-je, mais qui a planté cette croix ? Il y a longtemps, dit-il, que les premiers chrétiens l'ont érigée.

“ La chapelle (3) était une cabane d'écorce faite en berceau, au fond de laquelle il y avait une façon d'autel, le tout paré de couvertes bleues, sur lesquelles étaient attachés des images de papier, et quelques petits crucifix. Nous dîmes tous le chapelet de compagnie, et chantâmes quelques motets de dévotion.

“ Les principaux me vinrent faire leurs compliments et m'invitèrent de baptiser leurs petits enfants. Les adultes me pressaient tellement pour l'instruction qu'à peine pouvais-je dire mon office. Je commençai par les vieilles gens ; j'en rencontrai de quatre-vingts et de cent ans qui jamais n'avaient vu d'Européens, mais au reste très-bien disposés pour la Foi.

“ Non loin de la chapelle il y a un cimetière, au milieu duquel on voit une belle croix ; on y voit des sépulcres larges de quatre à cinq pieds et longs de six à sept, relevés hors de terre d'environ quatre pieds ; une belle grande écorce couvre le tombeau. Aux pieds et à la tête du défunt sont deux croix et à côté une épée, si le défunt était un homme, ou quelque instrument de ménage si c'était une femme.

“ Après avoir séjourné quelques jours au milieu de cette première assemblée, je m'embarquai en compagnie de trente et cinq canots, pour aller en une autre assemblée environ à vingt et cinq

(1) En 1651 cette fête tombait le 18 mai.

(2) Rappelons-nous ce que nous avons dit de ce patron si souvent invoqué aux Trois-Rivières.

(3) Aux Trois-Rivières nous avons cité les chapelles érigées en 1615, 1618 et 1634. Celle du pays des Attikamègues est la quatrième connue.

lieues de là. Nous n'avions point d'autres provisions que le produit de notre pêche; neuf à dix onces d'un morceau de poisson était notre ordinaire par jour; souvent aussi il fallait nous contenter de cinq à six onces, et quelquefois de moins.

"Le lendemain de notre embarquement, nous rencontrâmes des chutes d'eau horribles, entre autre en un endroit où la rivière, ayant roulé à travers quantité de lits de roches, tombe tout-à-coup dans un précipice, qui est comme un auge ou berceau de pierre, long de quelque centaine de pas. Dans ce berceau, la rivière bouillonne en telle façon que si vous jetez un bâton au dedans il y demeure quelque temps sans paraître, puis tout-à-coup il s'élève en haut la hauteur de deux piques, à quarante ou cinquante pas du lieu où vous l'avez jeté.

"Le troisième jour nous arrivâmes où nous voulions aller; on nous y salua d'une décharge générale de toutes les armes à feu. Après que le capitaine m'eut adressé sa harangue, on nous mena droit dans une chapelle, faite d'écorce de certains pins très-odoriférants et bâtie de la main de ces bons chrétiens; jamais aucun Européen n'y avait mis le pied."

Ici, comme en quelques autres endroits du journal du Père Buteux, nous sommes forcé, faute d'espace, d'omettre le récit de ses travaux pour la prédication de l'Évangile.

"De cette seconde assemblée, nous allâmes à une troisième, à trois journées de là, en compagnie de soixante canots." Les Sauvages qu'on y rencontra venaient d'un pays où la Foi n'avait pas encore pénétré, mais, aidé des Attikamègues chrétiens, le Père Buteux en baptisa plusieurs, fit bâtir une chapelle et préparer un cimetière.

"La famine contraignit cette assemblée à se disperser. Ils me conjurèrent de retourner dans un an, avec des affections si tendres que mon cœur en était tout consolé. Je laissai ma chapelle entre les mains du capitaine pour gage que je les viendrais revoir. Les néophytes me demandèrent des chapelets pour donner à ceux qu'ils pourraient rencontrer dans les bois, afin de leur enseigner à le dire et les disposer au baptême, comme ils ont accoutumé de faire (1); je leur en donnai ce que j'en avais.

"Nous retournâmes par un chemin tout autre que celui que nous avions tenu en allant. Nous passâmes par des torrents quasi continuels, par des précipices et par des lieux pleins d'horreurs en toutes façons. En moins de cinq jours, nous fîmes plus de trente-cinq portages, et quelques-uns d'une lieue et demie, et cela avec

(1) Nous avons déjà dit avec quelle ferveur les Attikamègues pratiquaient la foi et le zèle qu'ils mettaient à l'enseigner aux nations avec lesquelles ils trafiquaient vers le nord.

si peu de vivres que nous étions dans une faim continuelle, quasi sans force et sans vigueur. Au reste, les fatigues et les peines qui m'eussent fait peur au seul récit, ne m'ont pas endommagé la santé. Nous fûmes de retour le 18 du mois de juin."

La rivière par laquelle le Père revint, est ici clairement indiquée. C'est la Matawin, qui n'est qu'un torrent épouvantable d'un bout à l'autre, si bien qu'en un certain endroit où nos voyageurs sautent en canots, cinq lieues se font en trois quarts d'heure, chose incroyable mais vraie pourtant. Les voyageurs l'appellent la rivière de l'Enfer, tant elle est affreuse.

A la suite du voyage du Père Buteux, on lit dans la Relation :

"La plus laborieuse, mais aussi comme je le crois, une des plus aimables de nos missions a été celle qu'on a faite aux Attikamègues, que nous avons nommée la mission de Saint-Pierre. Ces Sauvages avaient demandé un missionnaire ce printemps avec des poursuites si simples et des impatiences si aimables qu'ils obtinrent le Père Buteux.

"Le zèle de convertir les âmes est comme naturel à ces bons Attikamègues. Il y a dans tous ces quartiers là quantité d'autres nations, plus que nous n'en pourrions baptiser, eussions-nous encore quarante ans à vivre, et ces gens n'ont aucun commerce avec nous."

Le Père Buteux se proposait de poursuivre ses découvertes et la prédication de l'Évangile. Il écrit des Trois-Rivières : "J'espère le printemps prochain faire le même voyage et pousser encore plus loin jusqu'à la mer du nord, (1) pour y trouver de nouveaux peuples et les nations entières où la lumière de la foi n'a jamais encore pénétrée."

Il était supérieur de la maison des Trois-Rivières. Le 4 juin, pendant son absence, on le remplaça à ce poste par le Père Ménard.

Arrivé aux Trois-Rivières le 18 juin, le Père Buteux se rendit à Québec dès le 26, d'où il partit pour Tadousac le 3 juillet ; il alla ensuite à Gaspé et à l'île Percée, puis, le 12 août, on le rencontre de nouveau à Québec. En cinq mois, il avait remonté le Saint-Maurice jusqu'à la hauteur des terres et descendu le fleuve jusqu'à la mer, sans presque se reposer nulle part.

LIX

Le 15 mai, le supérieur des jésuites et le gouverneur général arrivèrent de Québec. Le 18 ils reprirent leur route vers Mont-

(1) Il était allé à la hauteur des terres, ou à peu près, et comptait se rendre à la baie d'Hudson encore inexplorée par la voie de terre.

réal. Le fleuve et les bois étaient infestés d'Iroquois ; on n'entendait parler que de ces maraudeurs dangereux.

Le 25, ces deux personnages étaient de retour aux Trois-Rivières, où ils apprirent que dix Iroquois venaient de faire un coup. "Six d'entre eux ayant tiré sur un canot de deux Français qui étaient allés lever une ligne à la vue du fort et à la portée d'un mousquet. Ces Iroquois s'étaient mis à l'affut près du bois et firent deux décharges dont les deux Français furent abattus dans leur canot. Noël Godin ayant reçu quantité de plaies mortelles dont il mourut le neuvième jour de sa blessure ; l'autre, nommé LaJeunesse (1), ayant eu un bras rompu et une épaule transpercée de part et d'autre d'une balle. Dès le soir même on les envoya dans une chaloupe à Québec pour être pansés à l'hôpital."

M. D'Ailleboust, gouverneur général, étant aux Trois-Rivières, comme on le voit, octroya, le 5 juin 1651, aux jésuites, la possession du fief Pachirini, dans les termes suivants :

"En vertu du pouvoir à nous donné par MM. de la Compagnie de la Nouvelle-France, nous avons distribué et départi aux Révérends Pères de la Compagnie de Jésus résidents en ce pays à l'habitation des Trois-Rivières, une place pour bâtir, située au dessous du fort dudit lieu, au nord-est, contenant un arpent environ, savoir : du côté de la rivière, vers le sud, vingt-neuf-toises ou environ ; d'autre côté vers le nord-ouest à (illisible) sur le passage trente toises ou environ ; d'un bout au nord-est à Bertrand Fafard vingt-deux toises ou environ ; d'autre vers le sud-ouest au chemin qui va entre le fort et la clôture vingt-quatre toises ou environ, pour en jouir à perpétuité en pure rôtture aux charges que MM. de la Compagnie de la Nouvelle-France leur ordonneront, à condition d'y faire bâtir la renclure fermée du village de ce lieu, suivant qu'il leur sera ordonné par le gouverneur de ce pays, de bons pieux, dans l'an de la date de la présente concession, laquelle à défaut de ce, demeurera nulle ; icelle feront ratifier par les MM. de la Compagnie ; et vu que la présente place est un reste par eux ci-devant donné au sieur de la Potherie et même que le contrat leur en avait été délivré, avons icelui cassé et déclaré de nulle valeur, attendu l'échange qui lui en a été faite d'une autre place pour la présente. Fait et expédié au fort des Trois-Rivières, ce 5ème juin 1651. Signé d'Ailleboust.

Par M. le gouverneur, signé : C. Bouronser."

Vingt-neuf toises environ, c'est la distance de la rue Saint-Louis à la rue des Casernes.

Le "chemin qui va entre le fort et la clôture," est la rue des

(1) Est-ce Pierre Guillet dit LaJeunesse ?

Casernes, aujourd'hui. Pourquoi ne pas lui donner le nom de d'Ailleboust? Les casernes n'ont pas une valeur historique comparable à l'acte ci-dessus.

Le passage situé vers le nord-ouest était sans doute un sentier (la rue Notre-Dame?) entre les maisons et les abattis qui avaient été faits pour faciliter la défense de la bourgade, très-exposée de ce côté. Les grands arbres ainsi rasés, il ne restait que les souches et le menu bois, les broussailles, au delà de la place d'Armes actuelle, tirant au nord-ouest.

Du côté nord de la rue Saint-Louis, (où se trouvent les propriétés des Dames Ogden et Turcotte,) était le terrain de Bertrand Fafard dit Laframboise. Le calcul de vingt-deux toises ou environ montre que les bornes de la place d'Armes n'ont pas été changées de ce côté, puisque c'est encore la distance qui sépare ce site du boulevard.

Les maisons de la bourgade étaient groupées sur le fief Pachirini. Toute la ville est sortie de là. Les Trifluviens n'ont pas d'en droit plus rempli de souvenirs que ce petit fief qui portait la résidence des jésuites, la chapelle publique, les maisons des fondateurs de la ville et qui n'était séparé du fort ou magasin de traite que par un sentier.

La "renclure fermée du village" autrement dit la palissade que les Pères étaient obligés de construire, montre assez qu'il n'en existait pas, surtout si on rapproche ce texte d'un passage de la Relation de 1653 qui dit qu'il n'y en avait pas encore à cette date.

L'acte ci-dessus dit positivement que cette concession était bornée vers le sud par la rivière. Elle englobait donc le terrain de l'église ou chapelle d'alors.

De plus, dit l'acte, c'est un reste donné ci-devant à M. de la Potherie par les Pères, et dont il se désiste, ayant eu un autre terrain en échange. Est-ce des droits ou prétentions de M. de la Potherie sur tout ou partie de cette place què parle le *Journal des jésuites*, en 1646, lorsqu'il mentionne une demande de "remuement de bornes" formulée par la Potherie?

Il est à peu près certain que les Pères ont occupé ce site dès les premiers mois de la fondation des Trois-Rivières. On pourrait croire que par la suite, ils l'auraient cédé ou autrement passé à M. de la Potherie, lorsque vint le projet déjà signalé de bâtir une nouvelle église, probablement entre 1645 et 1650. Des difficultés (assez apparentes pour nous) seraient survenues et le marché n'aurait pas eu d'exécution dans ce sens, car on voit ici que d'une part le gouverneur général accorde aux Pères un titre établissant leurs droits définitifs sur cette concession, et de l'autre que l'on satis-

fait aux exigences de la Potherie en lui donnant un terrain ailleurs, comme dédommagement.

Peut-être vit-on, en 1651, de sérieux obstacles à la construction d'une église par les habitants et jugea-t-on, en conséquence, qu'il valait mieux revenir sur la décision intervenue entre M. de la Potherie et les Pères qui cédait au premier le fief Pachirini. Ayant donc repris possession, ou plutôt s'étant fait livrer un titre qui les affermissait, les Pères continuèrent sans doute à y tenir leur maison, avec la chapelle paroissiale, attendant des jours meilleurs pour élever là ou ailleurs un temple plus vaste, ce qui ne devait se réaliser que douze ou treize ans plus tard.

Reconstruire un passé éloigné comme nous le faisons, à l'aide de renseignements parfois très-vagues, est chose assez délicate. Saurons-nous jamais qui eut tort dans la lutte que M. de la Potherie soutint contre les Pères jésuites au sujet de propriétés foncières, tant à la ville qu'au cap de la Madeleine? Si d'une part, les Pères agissaient dans des vues d'avenir fort louables, il est certain que le groupe de colons dont M. de la Potherie était en quelque sorte le chef, visait à l'établissement du pays. L'antagonisme portait probablement sur plus d'un point qui nous échappe.

Le 6 juin, le gouverneur général et le supérieur des jésuites se mirent en route pour Québec, arrêtant chemin faisant à l'habitation de la rivière Faverel, au cap de la Madeleine. Le 10, Guillaume Boivin et Charles Panie, employés des jésuites, partirent de Québec pour aller aux Trois-Rivières " bâtir une maison pour nos Pères, la leur devant être démolie. "

Cela avait lieu cinq jours après la signature de l'acte qui confirmait les jésuites dans la possession du fief Pachirini. Cette maison qui devait être démolie, renfermait, croyons-nous, la chapelle publique. En ce cas, on dût reconstruire celle-ci sur un plan plus spacieux, pour répondre à l'accroissement de la population, sensible depuis cinq ou six années; cela expliquerait pourquoi les Trifluviens n'eurent une église élevée à leurs frais que treize ans plus tard. Les travaux de la bâtisse de 1651 paraissent avoir été dirigés par le Frère Liégeois.

BENJAMIN SULTE.

(A continuer)

CHRISTOPHE COLOMB

ET LA DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE.

(Troisième étude)

Dans la première partie de ce travail, nous avons vu la fermeté et la persévérance de Christophe Colomb triompher des obstacles que les préjugés, l'ignorance et la mauvaise volonté suscitaient à l'exécution de son projet de découverte. Dans une seconde étude nous avons vu Colomb en face des plus grands dangers, et par son énergie, son courage et l'assistance de Dieu, triomphant encore, triomphant des complots des hommes, et de la fureur de l'Océan. Nous l'avons laissé dans l'éclat de ce triomphe, comblé de louanges et d'honneur. Mais la vie de l'homme est un combat sur la terre. Colomb devait encore avoir à lutter : de nouveau il devait être en butte aux difficultés, à l'envie, aux persécutions, et cette fois il devait succomber dans la lutte. Ses ennemis devaient empoisonner le reste de sa vie. Les richesses, les distinctions qu'on lui avait promises sous la foi du plus solennel engagement, il ne devait jamais en jouir ; et, chose plus cruelle pour son âme magnanime, ce projet grandiose qu'il avait formé pour la conversion d'un monde nouveau, et la délivrance du saint sépulcre, ce projet ne devait jamais être accompli. Imitateur fidèle du Christ, il devait mourir pauvre, triste et abandonné, après avoir bu l'amer calice jusqu'à la lie.

Nous sommes forcé de passer rapidement sur les événements qui marquèrent la seconde expédition de Colomb. Au lieu de trois pauvres vaisseaux, Colomb avait cette fois sous ses ordres une flotte de dix-sept voiles, chargée de provisions, de grains et de légumes pour l'ensemencement des terres, d'instruments aratoires, de bestiaux, de chevaux, enfin de tout ce qui était nécessaire pour l'établissement d'une colonie. Outre l'état-major, les matelots, les hommes de guerre, les artisans, les laboureurs et les domestiques,

il y avait encore à bord des caravelles au-delà de mille individus qui, attirés par la soif de l'or, allaient chercher fortune dans les régions nouvellement découvertes.

On avait établi, pour préparer cet armement, un bureau d'administration à la tête duquel fut placé un ecclésiastique, Don Juan de Fonseca, archidiacre de Séville, comme ordonnateur général de la marine, et Juan de Soria, comme contrôleur général. Cette nomination fut malheureuse pour Colomb et pour la colonie qu'on voulait établir. Comme il arrive trop souvent en pareil cas, les administrateurs, d'accord avec les fournisseurs, se rendirent coupables de fraudes et de spéculations immorales dans l'achat des approvisionnements, et, pour s'assurer un gain illicite, n'hésitèrent pas à compromettre le succès d'une entreprise aussi considérable. Mais leur astuce sut faire retomber sur Colomb le blâme de ces arrangements délictueux.

On avait aussi pourvu aux besoins spirituels de la future colonie, en envoyant avec Colomb le Père Boil, religieux bénédictin, en qualité de vicaire apostolique, et douze religieux choisis dans différents ordres. L'ami fidèle de Colomb, le Père Juan Perez, l'accompagnait aussi, comme astronome de l'expédition et s'embarqua sur le vaisseau de l'amiral. Il était juste qu'il fût le premier prêtre quibénit ces terres nouvelles au nom de Jésus-Christ, et qui y célébrât le saint sacrifice de la messe.

Partie de Cadix le 25 septembre 1493, la flotte arriva le 3 novembre aux îles Caraïbes. Le 22 novembre, on atterrit à l'île *Espagnole*, où Colomb avait laissé quarante hommes de la première expédition. Il s'empessa d'aller à l'endroit où il avait élevé la petite forteresse. Il n'y trouva que des ruines. D'après les renseignements qu'il recueillit de quelques indigènes, ses malheureux compagnons avaient désobéi à ses ordres ; ils avaient maltraité et outragé les Indiens, s'étaient querellés entre eux, et le cacique Coanabo, prince de la race caraïbe, avait pris d'assaut le fortin mal gardé, et l'avait pillé et détruit, après avoir massacré tous les Espagnols, vainement défendus par le cacique Guacanagari. Ce dernier était encore là, et témoigna beaucoup de joie à la vue de Colomb. Mais les dispositions bienveillantes des Indiens avaient fait place à la défiance.

Ayant trouvé un emplacement favorable, on jeta sans tarder les fondations d'une ville que l'amiral nomma *Isabelle*, en l'honneur de la reine. Le premier édifice auquel on mit la main fut l'église. On y travailla avec tant d'activité que le 6 janvier la grand'messe y fut chantée solennellement par le vicaire apostolique, assisté du Père Juan Perez et des autres religieux.

Comme nous l'avons dit, un grand nombre de ceux qui s'étaient embarqués n'avaient d'autre mobile que l'appât de l'or. Ces gentils-hommes espagnols, incapables de travail, devaient être un embarras plutôt qu'un secours pour la colonie naissante. La mauvaise qualité des provisions occasionna bientôt une véritable disette ; il fallut rationner tout le monde. Les fièvres ayant en même temps diminué le nombre des hommes valides, il fallut décréter obligatoire le travail pour la construction d'un moulin public et d'un canal. Cette mesure nécessitée par les circonstances révolta l'orgueil des hidalgos et des employés. Comprenant que de sa fermeté dépendait le salut de la colonie, Colomb se montra inflexible. Il donna aux fainéants le choix entre le travail et le retranchement complet des vivres. De violents murmures éclatèrent alors contre lui, et parmi les mécontents il faut compter au premier rang le Père Boil. M. de Lorgues, expliquant dans quelles circonstances s'était faite la nomination de ce religieux, démontre que ce fut le choix non du Saint-Siège mais du roi Ferdinand, et que le Père Boil, fort accrédité à la cour par son savoir et la connaissance des affaires, n'avait pas les qualités qu'on doit trouver dans un missionnaire. Comme lui, une grande partie des autres religieux étaient plutôt faits pour la paisible régularité des cloîtres que pour les rudes labeurs du ministère apostolique. De là l'inefficacité de cette première mission. De là aussi une nouvelle source de tribulations pour l'amiral.

Cependant les travaux de la ville avançaient rapidement. On ensemençait la terre. Les troupes faisaient dans l'intérieur de fréquentes expéditions, tant pour reconnaître le pays que pour inspirer le respect aux Indiens. Colomb avait renvoyé en Espagne une partie de la flotte, pour y chercher d'autres approvisionnements. Avec trois des vaisseaux qui restaient, il partit pour continuer les découvertes. Il montait la petite caravelle la *Nina*, qui lui avait déjà rendu de si bons services, et dont il avait changé le nom en celui de *Santa-Clara*. Il reconnut dans cette expédition la côte sud-est de Cuba et découvrit la Jamaïque, où il dut combattre les Sauvages qui s'opposaient à son débarquement. Colomb lui donna le nom de *Saint-Jacques*, en l'honneur de l'apôtre des Espagnes. Il se trouva ensuite au milieu d'un nombre infini de petites îles, qu'il nomma les *Jardins de la Reine*. Colomb voulait savoir si la terre de Cuba était une île ou un continent. Le langage des Indiens, mal interprété, et certains rapports exagérés de ses gens lui firent croire qu'il touchait à l'extrémité du continent asiatique. Cette opinion fut partagée par tous ceux qui l'accompagnaient, et parmi lesquels se trouvaient des pilotes renommés et des maîtres

en cosmographie. Ce fut après les avoir tous consultés que l'amiral fit dresser un acte solennel constatant que la côte de Cuba appartenait à la terre ferme. Cette erreur ne doit pas étonner, quand on se rappelle qu'à ce moment les deux tiers du globe étaient encore inconnus. Du reste, si Colomb crut d'abord que cette terre appartenait au continent de l'Asie, les découvertes qu'il fit plus tard le convainquirent que l'Asie était plus loin, que c'était bien un nouveau continent qu'il avait découvert, et nous le verrons chercher un passage pour continuer son voyage de circumnavigation et parvenir jusqu'en Asie.

Le délabrement de ses caravelles et l'épuisement des équipages forcèrent Colomb à retourner à l'*Espagnole*. Cette navigation qui avait duré cinq mois avait été on ne peut plus pénible.

Une grande joie attendait Colomb à l'*Espagnole*. Il y trouva ses deux frères Barthélemy et Diégo, qui venaient le rejoindre et partager ses travaux.

Nous avons déjà parlé de l'amitié profonde qui unissait les trois fils du vieux Dominique Colomb. Par leur dévouement absolu, par leurs éminentes qualités, les deux frères de l'amiral devinrent pour lui des auxiliaires précieux sur lesquelles il pouvait compter d'une manière absolue. Barthélemy Colomb était lui-même un marin et un géographe distingué. Il avait été envoyé par Christophe Colomb, en 1485, vers le roi d'Angleterre pour lui proposer la découverte que le Portugal avait refusé d'entreprendre. Fait prisonnier par des pirates, il fut abandonné, sans aucune ressource, sur une terre inconnue, et plusieurs années s'écoulèrent avant qu'il put remplir sa mission. Dans l'intervalle, son glorieux frère aîné avait accompli la grande entreprise de sa vie.

Admis à la cour d'Angleterre, à celles de France, d'Espagne, Barthélemy Colomb s'était fait remarquer par un extérieur avantageux, l'attrait de sa conversation et la maturité de son jugement. D'une stature et d'une vigueur athlétiques, d'un courage à toute épreuve, très habile au maniement des armes, il réunissait les talents d'un chef militaire et les aptitudes d'un administrateur. Il parlait avec facilité le latin, l'italien, le portugais, le danois, l'anglais et l'espagnol.

Moins brillamment doué que don Barthélemy, Diégo Colomb avait commencé sa vie dans les humbles occupations du foyer paternel. Appelé à partager la fortune de son frère aîné, il se trouva à la hauteur de sa nouvelle position, tout en demeurant simple, modeste et pieux. Aspirant d'avance à la vie religieuse, qu'il devait embrasser plus tard, il ne restait dans le monde que par dévouement à son frère aîné. A l'exemple de ce dernier, il

récitait tout les jours l'office et donnait de longues heures à la prière.

Quelque temps après son retour à *Isabelle*, Colomb vit arriver d'Espagne quatre caravelles chargées des approvisionnements qu'il avait demandés. Elles apportaient pour l'amiral une lettre de la reine, datée du 19 août 1494. Dans cette missive *Isabelle* rappelle quel fut le but véritable de la découverte, et atteste que cette conception fut l'invention propre de Colomb : " Nous avons eu, dit-elle, un grand plaisir à apprendre les choses que vous nous avez décrites, et pour tout cela nous rendons de vives actions de grâce à Notre-Seigneur. Nous espérons qu'avec son aide cette œuvre, qui est la vôtre, sera cause que notre sainte foi catholique recevra une grande extension.... Et dans tout ceci, l'une des principales satisfactions que nous goûtions est de sentir que cette entreprise a été conçue, mise au jour et exécutée par votre génie, votre habileté, votre labeur."

L'intérêt qu'*Isabelle* portait à l'amiral lui avait inspiré une attention gracieuse et délicate. Elle avait voulu lui composer elle-même un supplément de mobilier et de provisions suivant ses goûts et ses habitudes. C'était un lit, des draps et oreillers de toile de Hollande, de riches couvertures, des tentures et tapis, des parfums, des nappes fines, de l'argenterie, des fruits secs, des conserves, des étoffes et du linge pour les gens de sa maison.

Mais si l'arrivée de ses frères, et les marques d'estime qu'il recevait de sa souveraine étaient pour l'amiral une cause de joie, il avait une cause d'amère tristesse dans la conduite du commandant Pedro Margarit. Celui-ci, laissé par lui à la tête des troupes, avait trahi l'honneur militaire en s'insurgeant contre le gouvernement de l'île, et en commettant avec ses soldats les plus odieuses vexations contre les malheureux Indiens. Puis, craignant une juste punition, Pedro Margarit s'empara de quelques bâtiments et s'enfuit avec d'autres mécontents, parmi lesquels se trouvait le Père Boil.

Les Indiens opprimés par les soldats de Margarit avaient pris les armes et avaient résolu d'exterminer leurs oppresseurs. Le *Seigneur de la Maison d'or*, Coanabo, se mit à leur tête et réussit à former une ligue de tous les caciques, à l'exception de l'ami des Espagnols, Guacanagari. L'activité de Colomb, la bravoure de don Barthélemy et d'Ojeda, déjouèrent les efforts des Indiens. Un stratagème plein d'audace leur livra Coanabo, et l'armée des Indiens, comptant près de cent mille guerriers, fut mise en déroute par deux cent cinquante Espagnols dans la Vega-Real.

Pendant que l'amiral assurait ainsi le salut de la colonie, ses

ennemis travaillaient à le perdre. Les mécontents, arrivés en Espagne, s'étaient empressés de répandre contre Colomb les plus noires calomnies, l'accusant de tyrannie et de concussion, faisant la plus triste peinture des nouvelles contrées, assurant que l'île Espagnole ne renfermait aucune mine d'or, et se plaignant amèrement de l'administration de l'amiral. Ces plaintes et ces calomnies trouvèrent un complaisant auxiliaire dans l'administrateur Juan de Fonseca, qui avait déjà prouvé son mauvais vouloir à l'égard de Colomb. Ses sentiments malveillants apparurent dans les tracasseries qu'il suscita à don Diego Colomb, envoyé par son frère en Espagne pour les besoins de la colonie. Mais la reine, informée de l'indigne conduite de l'administrateur, le réprimanda vertement, lui enjoignant d'avoir les plus grands égards pour le frère de l'amiral. Dès ce moment l'antipathie de Fonseca prit le caractère d'une haine véritable contre Colomb et ses frères.

Cependant les plaintes qu'elle entendait déterminèrent la reine à s'enquérir de la cause de ces mécontentements. Elle envoya Juan Aguado pour lui faire un rapport des faits incriminés. Aguado, ancien protégé de Colomb, devait paraître incapable de prêter la main à aucune injustice contre son bienfaiteur. Mais chez lui l'intérêt personnel faisait taire les autres sentiments. Courtisan expérimenté, il reconnut vite l'influence de Fonseca sur le roi Ferdinand, et comprit de quel côté il devait s'appuyer pour son avancement. En arrivant à Isabelle il s'attribua toutes les juridictions de la colonie, et s'annonça comme devant connaître de la conduite de l'amiral et en faire prompt justice. Colomb était en ce moment dans l'intérieur de l'île; il s'empressa de venir en présence de l'envoyé royal. Celui-ci affecta de le traiter avec la dernière insolence; mais son ton arrogant et provocateur ne put émouvoir la longanimité de Colomb, qui se déclara prêt à faire ce qui lui serait prescrit par ses souverains. Aguado commença alors à recueillir les témoignages des mécontents. C'était une belle occasion pour l'envie et l'ingratitude de se manifester. Il n'y eut pas jusqu'aux Indiens qui ne vinrent porter plainte contre leur meilleur ami et leur protecteur, qu'ils rendaient responsable des excès commis par les Espagnols. Bientôt Aguado, en possession d'un énorme dossier, songea à partir. Colomb se prépara à l'accompagner. Mais un ouragan épouvantable, qui s'abattit sur l'île, détruisit toutes les caravelles, à l'exception de la plus petite et la plus fragile, la *Santa-Clara*, le pauvre navire qui avait déjà été si utile à l'amiral. Celui-ci le fit aussitôt réparer, et fit construire une autre caravelle avec les débris des vaisseaux naufragés. Pendant qu'on y travaillait, il apprit, par son frère Barthélemy,

qu'on avait découvert de riches mines d'or sur les bords de la rivière Hayna. C'était, dans les circonstances, la meilleure nouvelle que pût recevoir Colomb. Il avait, dans cette découverte de l'or, le moyen de confondre ses ennemis et de rétablir son crédit auprès de Ferdinand.

Avec Colomb et Aguado s'embarquèrent les malades, les mécontents et trente-deux Indiens, parmi lesquels on remarquait le fier Coanabo. La traversée fut longue et pénible. Le calme et les vents contraires retardèrent successivement la marche des navires. Un moment vint où la famine régna à bord des caravelles. On proposa de tuer et de manger les Indiens. Mais Colomb, déployant toute son énergie, fit taire cette barbare proposition, en disant aux gens que les Sauvages étaient leurs frères ; qu'il voulait en faire des chrétiens, et qu'il ne permettrait pas un si abominable forfait. Il leur annonça en même temps qu'ils ne tarderaient pas à voir la terre, ce qui arriva en effet.

Colomb dut attendre les ordres des rois avant de se présenter devant eux. Pendant ce temps Aguado allait exposer son fameux dossier, et les nobles hidalgos faisaient retentir les échos de la cour de leurs récriminations. Mais la présence de Colomb suffit pour dissiper les préventions qu'on avait pu concevoir contre lui. Il exposa aux rois le véritable état de la colonie, et par quelle dure nécessité il avait dû adopter les mesures sévères qu'on lui reprochait ; il raconta ses nouvelles découvertes, montra une foule d'objets curieux, et enfin, ce qui charma surtout le roi Ferdinand, des échantillons de minerai d'or extraits des mines de Cibao et d'Hayna.

Le départ de l'infante dona Juana, fiancée à l'archiduc Philippe d'Autriche, et les préparatifs pour le mariage de l'infant don Juan avec la princesse Marguerite, fille de l'empereur Maximilien III, empêchèrent la reine d'ordonner immédiatement un troisième voyage de découverte. M. de Lorgues suppose avec vraisemblance que Colomb dut, pendant son séjour forcé à Burgos, se trouver en relation avec le célèbre joaillier Jaime Ferrer, qui déjà était devenu son correspondant sur l'ordre d'Isabelle. C'était un personnage certainement très-remarquable que ce marchand joaillier. A la fois " voyageur, polyglotte, mathématicien, astronome, cosmographe, métallurgiste, érudit, philosophe, poète, et presque théologien," il avait visité l'Europe et l'Orient, et avait acquis sur le continent asiatique des notions très-étendues. Il ne se contentait pas des connaissances que nécessitait son commerce, mais il avait étudié l'histoire, ainsi que les mœurs et les coutumes des peuples. L'élévation de son esprit était proportionnée à la variété et à la profondeur de son savoir. En état d'apprécier Colomb et

sa mission providentielle, il avait appelé la découverte "une chose plutôt divine qu'humaine."

Le Portugal ayant élevé des réclamations contre la démarcation établie par le pape dans la bulle du 4 mai, le grand cardinal d'Espagne avait appelé le lapidaire Jaime Ferrer pour avoir son avis relativement aux moyens géographiques d'aplanir le différend. Ayant exposé ses vues à la reine, celle-ci lui conseilla de les soumettre au grand-amiral de l'Océan. Jaime Ferrer écrivit donc à Colomb un long mémoire où il reconnaît et définit, avec une hauteur de vue digne d'un philosophe chrétien, le caractère grandiose et sacré de la mission confiée par la Providence au révélateur du globe. "Je ne crois point errer en disant, seigneur, que vous remplissez un office d'apôtre, d'*ambassadeur de Dieu*, envoyé par les décrets divins pour révéler son saint nom aux régions où la vérité reste inconnue." Mais en même temps il déclare au grand navigateur qu'il doit s'attendre aussi à des souffrances, à des épreuves; il rappelle que les tribulations et les persécutions ont été le partage des apôtres, et il cite les paroles du Christ: "Que celui qui veut venir à moi prenne sa croix et me suive." Il va même, dans sa franchise chrétienne, jusqu'à donner un pieux conseil à l'amiral, et à le mettre en garde contre toute tentation d'orgueil.

Pendant les causes de retard semblaient se multiplier. La pénurie du trésor ne permettait pas à la couronne de faire face aux dépenses de l'expédition. On ne pouvait trouver d'hommes pour les équipages et la colonie. Et, de leur côté, les administrateurs agissaient avec lenteur et un mauvais vouloir évident. Et sur ces entrefaites, la mort prématurée de l'infant don Juan vint plonger les souverains et leurs peuples dans le deuil, et les empêcha de songer à tout objet étranger à leur légitime douleur.

Ces retards, préjudiciables à la colonie, ne l'étaient pas moins aux affaires personnelles de l'amiral. Ils éloignaient indéfiniment le moment où il pourrait toucher le prix de ses travaux et de ses fatigues. La reine, dans sa sollicitude, lui avait fait offrir la possession d'un domaine privé qui lui serait constitué dans l'île *Espagnole*, et qui lui aurait donné immédiatement la prospérité. Mais Colomb ne voulait pas sacrifier l'intérêt public à ses intérêts personnels. Voué à l'exploration du globe, pour la gloire de Jésus-Christ, il craignait que le soin de ses affaires ne l'empêchât d'accomplir sa mission. Il refusa donc l'offre généreuse de la reine, mais cela lui donna l'idée d'assurer et de régler d'avance l'emploi des richesses que sa postérité, aux termes du traité de Santa-Fé, devait recueillir des terres découvertes. Le 22 février 1498, il fit,

par acte authentique, son institution du majorat. Ce document prouve, mieux que tout le reste, le zèle ardent et la pureté d'intention qui distinguaient la religion de Colomb, et inspiraient toutes ses actions. Il fait ces dispositions solennelles sous l'invocation de la Très-Sainte Trinité, "car, dit-il, c'est elle qui me suscita dans l'esprit l'idée que l'on pouvait arriver d'Espagne aux Indes par l'Occident." Il institue pour héritier son fils aîné, et, après lui, l'aîné de ses fils par droit de primogéniture. Ses héritiers ne devront prendre, dans leur signature, que le simple titre d'amiral, et le possesseur du majorat devra signer avec la formule de Colomb lui-même, et cette formule, composée d'initiales, était une prière. Il oblige ensuite le possesseur du majorat à payer aux pauvres la dîme de ses revenus, l'héritier devant secourir d'abord les gens nécessiteux de la famille de l'amiral. En second lieu, il aura soin d'amasser de grandes sommes, afin d'aller avec les rois faire la conquête de Jérusalem, et, à leur refus, il devra y aller seul, avec toutes les forces qu'il pourra réunir.

L'héritier de Colomb aura aussi pour devoir spécial d'assurer l'indépendance temporelle du Saint-Siège. Ce paragraphe est conçu en des termes remarquables :

"Item, j'ordonne audit don Diego, ou à celui qui possèdera le dit Majorat, dans le cas ou, à cause de nos péchés il naîtrait un schisme dans l'Eglise de Dieu, et que par violence quelque personne, de quelque rang et nation que ce soit, entreprendrait de la dépouiller de ses privilèges et de ses biens, qu'aussitôt, sous peine d'exhérédation, il se transporte aux pieds du Saint Père (sauf le cas où celui-ci serait devenu hérétique, ce que Dieu ne permettra pas), et que sa personne et les siens se mettent à l'œuvre pour le servir de toutes ses forces, c'est-à-dire avec ses armes, ses revenus, la rente et le fond, afin d'étouffer le schisme, et empêcher que l'Eglise ne soit dépouillée de ses honneurs et de ses possessions."

Colomb ordonne encore à son héritier de construire dans la plaine royale, la *Vega-Real* d'Hispaniola, une église en l'honneur de l'Immaculée-Conception de la Vierge, sous le vocable de *Sainte Marie de la Conception* et d'ériger aussi dans l'île un hôpital, et une faculté de théologie destinée à l'instruction de ceux qui se dévoueront à la conversion des Indiens.

Cet acte nous montre encore une fois le but réel de la vie de Colomb, la règle et le mobile de ses actions : l'amour de Dieu et de l'Eglise, amour qui lui fait sacrifier tout ce qu'il a acquis au prix des plus rudes travaux, pour sauvegarder l'indépendance du Saint-Siège.

Malgré tous les obstacles, la troisième expédition se trouvait enfin à la veille de prendre la mer. Un outrage public attendait Colomb avant son départ. Une créature de Fonseca, Jimeno de Bribiesca, osa injurier l'amiral à son propre bord, en présence de ses officiers et de ses matelots. Justement indigné, et sentant qu'il devait faire respecter son autorité et sa personne, l'amiral châtia de sa main le misérable insulteur, et l'étendit à ses pieds. C'était ce que voulaient ses ennemis, qui prétendirent prouver par là les accusations de violence et de cruauté qu'ils avaient précédemment portées contre Colomb.

La flotte se composait de six caravelles. A la hauteur de l'île de Fer, Colomb expédia directement à l'*Espagnole* trois navires chargés de provisions dont il pressentait que la colonie avait le plus grand besoin. Avec les trois autres navires il se dirigea au sud, au nom de la Très-Sainte Trinité, voulant sonder les espaces inconnus de l'Océan au midi. Les calmes et les chaleurs de la zone torride l'obligèrent à modifier sa première direction. Après de vives souffrances on arriva en vue d'une île que l'amiral nomma la *Sainte-Trinité*, suivant le vœu qu'il en avait fait. En avançant, l'amiral arriva à l'embouchure de l'Orénoque, qui se décharge dans l'Atlantique par sept grandes bouches et quarante issues, sur une étendue d'environ cinquante lieues. L'eau du fleuve, se précipitant avec impétuosité, venait heurter les vagues de la mer, aux heures de la marée, et l'agitation de l'onde effrayait les plus hardis marins. A la puissance du fleuve, Colomb jugea de la grandeur de son parcours et de l'étendue de la terre. Il en tira la conclusion qu'il n'était plus en face d'une île, mais d'un continent. Aussi lui donna-t-il le nom de *Terre de Grâce*. Croyant cette terre le commencement de l'Orient il présuma que ce fleuve immense était l'un des quatre fleuves découlant du paradis terrestre. Le célèbre voyageur Améric Vespuce partagea aussi cette idée, conforme du reste aux opinions généralement répandues à cette époque. La beauté du climat et l'aspect enchanteur de ces régions pouvaient certainement les faire songer aux délices de l'Eden.

Après avoir reconnu le golfe de Paria, qu'il nomma le *Golfe de Perles*, Colomb franchit le dangereux détroit qui fait communiquer le golfe avec la mer Caraïbe. Il aurait volontiers continué ses découvertes, mais une ophthalmie cruelle le privait presque entièrement de la lumière, les vivres diminuaient, les matelots étaient malades et épuisés. On se dirigea donc vers l'*Espagnole*.

Les plus mauvaises nouvelles y attendaient l'amiral. Ne voyant arriver aucun secours d'Espagne, les colons s'étaient crus aban-

donnés, et ils en avaient jeté la faute sur Colomb. Ce dernier, voyant avec horreur la conduite licencieuse de la plus grande partie des Espagnols, n'avait pas voulu que des mains impures vissent souiller l'or qu'il destinait à la conquête du tombeau du Christ. Il leur avait interdit l'accès des mines d'or, et ordonné à l'adelantade de n'employer à l'exploitation que des gens de mœurs régulières. Cet ordre, mis à exécution par don Barthélemy, avait achevé d'exaspérer les orgueilleux gentilshommes. Ils s'étaient mis en pleine révolte, ayant à leur tête celui qu'on s'attendrait le moins à voir embrasser une telle cause : le grand juge François Roldan.

La conduite de ces Espagnols vis-à-vis des Indiens avait pour résultat de leur faire abhorrer le joug de l'Espagne et le nom des chrétiens. Elle rendait nuls les efforts des missionnaires pour convertir les indigènes. Une injure sanglante faite au cacique Garionex provoqua un soulèvement général qui ne fut réprimé que par l'énergie et la fermeté de l'adelantade. Ce dernier venait de conclure un traité d'alliance solide avec le cacique Behechio, souverain de Xaragua, et sa sœur, la reine Anacoana, femme d'un esprit élevé, et bien disposée envers les Espagnols, lorsqu'éclata l'insurrection de Roldan. Les rebelles se jetèrent dans la campagne et portèrent partout la désolation. Effrayés d'abord par l'arrivée des trois caravelles détachées de la flotte par Colomb, ils réussirent ensuite à faire passer de leur côté une partie de ceux qui les montaient.

Tel était l'état des choses à l'arrivée de Colomb. N'ayant pas à ses ordres de forces suffisantes pour réduire les rebelles, il fut réduit à parlementer avec le traître Roldan et ses compagnons. Il offrit aux mécontents de les faire transporter en Espagne. Carvajal, officier plein de finesse et d'habileté, sut amener le grand-juge à un arrangement avec le vice-roi, mais Roldan dut reconnaître bientôt qu'il était lui-même impuissant à gouverner les rebelles. Ceux-ci refusèrent de s'embarquer, et renforcés par l'équipage de quatre caravelles, amenées par Ojeda qui lui aussi avait trahi l'amiral son ancien ami, ils se montrèrent plus intraitables et plus menaçants que jamais. Au même instant les Indiens se soulevèrent de nouveau. La situation semblait désespérée, et l'amiral, abandonné de tous, songeait à fuir avec ses frères, lorsque Dieu le secourut d'une manière inattendue. Le jour de Noël 1499, Colomb, plongé dans la tristesse, entendit une voix d'en haut qui lui disait : "Homme de peu de foi, relève-toi ; que crains-tu ? Ne suis-je pas là ! Prends courage, ne t'abandonne pas à la tristesse et à la crainte : je pourvoirai à tout." Et avant la fin de ce même jour les choses changeaient de face. On apprit la découverte de

mines d'or immenses. Au lieu de se joindre à Ojeda, Roldan vit en lui un rival et ne songea qu'à le repousser. Il y parvint enfin et alors se réconcilia définitivement avec l'amiral. Ses complices le prirent en haine, et voulurent l'assassiner. Mais le complot fut découvert, et l'exécution d'Adrien de Mojica et de quelques autres jeta la consternation et le désarroi parmi les rebelles. Ils prirent la fuite. Les indigènes se soumirent de leur côté, et l'on put continuer les travaux de culture. La tranquillité régnait dans l'île, et l'avenir s'annonçait sous les plus heureux présages. Mais la haine et l'envie n'avaient pas travaillé en vain, et l'heure de l'épreuve avait sonné pour Christophe Colomb.

JOSEPH DESROSIERS.

(A continuer)

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT

PAR LE R. P. LIBERATORE, S. J.

(Suite)

CHAPITRE PREMIER

DU DROIT DE L'ÉGLISE RELATIVEMENT A LA POSSESSION DES BIENS TEMPORELS.

Comme toute collection d'hommes, ainsi et à plus forte raison, l'Église a le droit de posséder, car l'Église se compose d'individus, et son titre d'existence est bien plus fort que celui de toute autre société humaine.

Ce n'est pas seulement par rapport à la vie présente que l'homme doit se perfectionner, c'est aussi relativement à la vie future. Les intérêts de la vie future sont pour lui infiniment plus importants que les intérêts de cette terre. Il faut donc que la religion dont c'est le devoir de promouvoir ces intérêts soit pour l'homme d'une gravité suprême et plus indispensable que le vivre, le vêtement, etc. par lesquels il pourvoit aux plus pressantes nécessités de sa vie physique. Si, dépourvu de ces moyens matériels, il ne peut atteindre le but secondaire de sa vie, privé de religion, il manque sa fin dernière et s'éloigne de ce bien qui donne à tous les autres biens leur valeur.

Or l'homme est fait de Dieu pour vivre en société. La sociabilité est un caractère dont l'homme ne peut se dépouiller et qui instinctivement se traduit en acte avant même qu'il sache s'en rendre compte. Donc l'homme est fait pour pratiquer la religion socialement, s'il est vrai que dans tout individu le mode d'agir suit le mode d'être. La société religieuse même purement naturelle n'est pas une chose arbitraire et indifférente pour l'homme, elle est un fruit spontané de sa nature qui est sociable.

Par l'ordre surnaturel, cette tendance n'est ni détruite ni refoulée ; elle est au contraire ennoblie et mieux développée. La religion révélée se présente à l'homme sous forme de société parfaite avec des rites et des sacrements communs, des assemblées et des jours de fête, une communion de prêtres et de mérites, une hiérarchie très-bien établie, une distinction parfaite entre gouvernants et gouvernés. Un seul Chef suprême régit, enseigne et conduit le grand corps de cette divine société ; sous lui les évêques président en chaque pays à un peuple entier ; et les groupes particuliers de fidèles sont commis à la sollicitude de pasteurs inférieurs qui forment comme le dernier anneau de cette chaîne d'or qui joint et noue le peuple chrétien au Vicaire de Dieu. A ces diverses classes de ministres sacrés, il faut ajouter les ordres religieux qui forment comme une milice aguerrie, et qui, prêts aux commandements du Chef suprême, constituent avec leurs cloîtres comme autant de citadelles pour défendre la vérité contre les assauts du vice et de l'erreur.

Cette société, quoique spirituelle par son but, est néanmoins corporelle quant aux parties qui la composent et aux moyens dont elle a besoin pour remplir ici-bas sa mission. D'hommes elle est formée, et elle se sert, dans son action, d'éléments humains. Ce sont des hommes qui la gouvernent et remplissent les différentes fonctions du sacerdoce. Matériels sont les édifices sacrés, les instruments et l'appareil du culte externe, les ustensiles et l'ornementation des temples, les décors pour les fêtes et les solennités religieuses, la pompe et la magnificence visibles dont veut être accompagnée, pour apparaître et resplendir convenablement à nos yeux, l'auguste dignité du divin sacrifice. A l'ordre matériel appartiennent aussi les dépenses que requièrent et l'éducation des jeunes clercs dans les séminaires et les collèges et l'enseignement, les missions parmi le peuple et les chaires, les bibliothèques nécessaires pour fournir de science sacrée et profane ceux qui doivent être les maîtres des âmes par la prédication, les juges des consciences au tribunal par la pénitence, les oracles vivants de la loi de Dieu. Ajoutez à cela les secours et l'assistance prêtés aux pauvres, aux veuves, aux orphelins, aux vierges consacrées, à la vertu exposée, aux malades, aux prisonniers, à toute espèce d'indigents, toutes choses dont Jésus-Christ a voulu faire une partie principale de la religion et du culte qui lui est dû.

Donc la société divine qui est l'Eglise, encore que sa fin soit spirituelle, néanmoins, parce qu'elle est formée d'hommes et qu'elle agit sur les hommes, a un indispensable besoin de moyens matériels pour remplir sa charge et atteindre sa fin. Elle a donc un

droit naturel et essentiel à user de ces moyens, à se les procurer, à les tenir en sa possession, s'il est vrai que l'obligation d'atteindre sa fin emporte avec soi le droit de se procurer les moyens nécessaires et utiles pour l'obtenir. " L'Eglise, dit sagement le comte della Motta (1), a été établie par Jésus-Christ sous forme de société publique et de royaume visible ; c'est de foi contre les protestants. Elle reçut assurément de Jésus-Christ le droit d'exister et de se développer dans le monde, et ce droit, les hommes ne peuvent ni le lui conférer ni le lui enlever. Ce corps social vivant sur terre éprouve des besoins, est sujet aux vicissitudes des choses, comme toute autre personne morale ou tout autre corps social qui vit sur la terre. Jésus-Christ donc, avec le droit et le devoir d'exister, de se conserver et de se dilater, lui donna le droit aux choses terrestres nécessaires à sa vie terrestre. " Mais comme l'Eglise a dans le monde une existence qui n'est ni transitoire ni précaire, qui doit au contraire demeurer et durer jusqu'à la fin, il faut aussi que permanente et durable soit la possession des moyens qui, tout matériels qu'ils soient, sont requis néanmoins pour que cette existence se maintienne et agisse en conformité avec sa fin. Autrement, si ce droit ne portait que sur les biens meubles sans permanence de domaine il faudrait dire qu'il est conforme à la nature et au plan divin que l'Eglise soit dépourvue de cette providence qui est commune à toute société et à tout homme par rapport à leur avenir. Seule l'Eglise serait privée du droit de se mettre à l'abri des caprices du hasard et de la mobile volonté de l'homme quant à la possession des moyens et des secours nécessaires à sa vie et à son action sur l'humanité.

Un législateur à la moderne voulant faire preuve de sagesse parlementaire émit devant les Chambres de Turin cette proposition : " *La propriété collective* (des institutions ecclésiastiques) *n'est pas une vraie propriété, parce que l'être moral repose sur une disposition émanant de la loi civile* (2). " C'est sur la même raison que s'appuyèrent aux Cortès espagnoles d'autres législateurs de la même trempe qui voulaient ravir à l'Eglise ses biens (3). Mais qu'il nous suffise de faire cette question : Si l'Eglise, parce qu'elle est un être moral, n'a pas de soi le droit de posséder, comment l'Etat qui en définitive n'est qu'un être moral non plus a-t-il ce droit ? Bien plus, comment peut-il le conférer aux autres ?

Le droit de posséder résulte du droit que l'on a d'exister et de

(1) Teorica dell'istituzione del matrimonio.

(2) Atti ufficiali 14 Febb. 1852.

(3) Voir " Les gémissements de l'Eglise d'Espagne."

se conserver l'existence. Donc tout être (physique ou moral, n'importe) a ou n'a pas le droit de posséder selon qu'il a ou n'a pas le droit d'exister et de se conserver. Si donc à l'Eglise a véritablement le droit d'exister et de se conserver, elle a véritablement aussi le droit de posséder. Pas n'est besoin qu'elle le reçoive de l'Etat. En effet il saute aux yeux que de l'autorité seule d'où vient et dont dépend le droit d'exister, vient et dépend aussi le droit de posséder; or ce n'est pas de l'Etat, mais de Jésus-Christ que l'Eglise a reçu le droit d'exister par tout le monde et de maintenir son existence. En formant son Eglise, Jésus-Christ ne lui a pas imposé d'obtenir de Tibère ou des autres rois la permission d'exister et de vivre. Il ordonna aux Apôtres de prêcher l'Evangile à tous les hommes, et, en vertu de l'universel et absolu domaine qu'il tenait de son Père, d'agrèger à son Eglise tous les croyants de l'univers. "A moi a été donnée toute puissance au ciel et sur la terre; allez donc et enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit: leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé (1)." Telle est la formule employée par Jésus-Christ instituant l'Eglise pour tout le monde et par conséquent pour chaque pays. Il n'y est fait mention ni de princes, ni de parlements, ni d'avocats voltairiens, ni de médecins incrédules, ni de personne de ceux qui prétendent chaque jour régler l'Eglise de Dieu. Le pouvoir qui est donné aux Apôtres et à leurs successeurs d'annoncer l'Evangile partout, de former les fidèles, de les amener à la pleine observation de tous les commandements de Jésus-Christ et par conséquent d'établir la société, *être moral*, qu'il a prescrite, ce pouvoir nous est représenté comme un effet et une conséquence de son propre pouvoir sur tout le créé.

Il résulte donc que pour l'Eglise le droit d'existence et de vie est un droit divin, indépendant de tout pouvoir humain, qu'elle peut et doit l'exercer malgré n'importe quelle opposition qui pourrait lui être faite. Tel est aussi et par conséquent son droit de posséder, lequel, je le répète encore, jaillit précisément du droit quelle a d'exister et de se conserver en vie.

Ainsi par le fait l'ont compris les Apôtres et leurs successeurs dans les trois premiers siècles de persécution. En effet de même que partout ils fondèrent, et propagèrent partout l'Eglise non-seulement sans permission du pouvoir politique mais même malgré la défense impériale, ainsi malgré la même défense ils commencèrent à posséder.

Un corps moral ne recevrait de l'Etat le droit de posséder qu'autant que celui-ci implicitement ou explicitement l'aurait constitué

(1) Matt. xxviii, 18-20.

et pourrait le dissoudre. Mais jamais il n'en sera ainsi de la société religieuse même purement naturelle, car ce n'est pas de l'Etat que le citoyen reçoit le droit de professer la religion ; l'Etat par lui-même ne peut lui imposer une religion. S'il proscriit l'hérésie et l'erreur, cela vient de ce qu'étant soumis à l'Eglise, il lui prête sa force matérielle pour l'aider à se défendre. Les devoirs de l'homme envers Dieu sont les premiers et les plus intimes de ses devoirs ; la pratique de ces devoirs ne peut donc aucunement dépendre d'un pouvoir dont c'est la nature d'assurer et de faciliter par les moyens extérieurs l'exécution du plan de Dieu. Et qu'on ne dise pas que cette dépendance ne se rapporte qu'à la forme extérieure publique, car la forme suit la nature de l'être qui la reçoit, or la nature de l'homme, laquelle est sociable, le pousse à former une société dans l'ordre religieux. Il surgit donc spontanément dans cet ordre un pouvoir religieux proportionné ayant le droit de régler les actes et les manifestations du culte. Les personnes qui en sont revêtues constituent l'ordre sacerdotal. Et c'est peut-être pour cela que les associations politiques des premiers temps furent théocratiques parce que dans la tendance de l'homme à se former en société, ce fut cette première classe de devoirs qui se développa plus vigoureusement, et, au sein de la confusion des éléments humains, domina tous les autres.

Ce qui produit et règle toutes les relations, met de l'harmonie entre tous les pouvoirs et les différentes branches d'activité des êtres raisonnables, c'est la fin. Par conséquent s'agit-il d'une association politique, d'une union d'efforts individuels à l'effet d'atteindre un but spécial, partie intégrante du but de la société, cette association est incontestablement dans la dépendance naturelle de l'Etat, et partant son existence, ses droits, ses opérations doivent être dirigés et réglés par lui au point de vue de l'ordre public, pour favoriser, sans lui nuire, l'intérêt commun. Et partout où l'Etat remarquerait que l'une de ces associations, soit par elle-même, soit en raison d'abus survenus, est préjudiciable au bien commun, il a le droit et parfois même le devoir ou de la dissoudre, ou de la limiter, ou de la soumettre à une nouvelle réglementation. Mais telle n'est pas l'Eglise. Sa fin dépasse, non-seulement l'ordre politique, mais tout l'ordre naturel : c'est la sanctification des hommes dans la vie présente, et dans la vie future la vision béatifique de Dieu, par la grâce de Jésus-Christ Rédempteur. Cette fin est absolument indépendante du but de l'Etat qui est la prospérité temporelle restreinte aux pures limites de la nature. Puis donc que la fin et l'existence de l'Eglise sont en dehors de l'Etat, que celle-ci doit être permanente et celle-là obtenue même abstraction faite de

l'Etat, et, au besoin, contrairement même à l'Etat, on voit aisément que l'Eglise est complètement autonome, *sui juris*, enrichie de pouvoirs et de droits indépendants. Répétons-le encore : si l'homme est religieux, catholique surtout, non par le bon plaisir de l'Etat, mais par droit de nature et en vertu d'une disposition divine ; si la société religieuse est ontologiquement antérieure à l'Etat et si l'Eglise tire son origine et son droit d'exister, de se conserver, non pas de l'Etat, mais de la seule autorité de Jésus-Christ ; si le droit d'atteindre la fin emporte avec soi le droit de se procurer les moyens qui peuvent y conduire, d'en user, de les avoir d'une manière permanente, si les biens temporels sont les éléments utiles ou indispensables pour que l'Eglise existe et demeure dans l'humanité, c'est une chose claire, et nul n'y contredira, qu'elle a un droit naturel et divin à acquérir ces biens par les voies légitimes, à pouvoir en user et en disposer conformément à sa fin sans qu'aucun pouvoir humain puisse y mettre obstacle.

Mais nous n'avons pas besoin de raisonnements : le fait constant et universel démontre assez que c'est une loi de la nature. Depuis que le monde est monde, le sacerdoce de tous les temps, de tous les lieux, de toutes les religions, a exercé ce droit de propriété en vue de sa subsistance et des dépenses du culte ; et ce droit tous les peuples l'ont toujours regardé comme sacré. Les Egyptiens, au témoignage d'Hérodote (1) et de Diodore de Sicile (2), avaient partagé leur pays en trois parts ; la première formait la propriété de la caste sacerdotale : elle servait aux sacrifices et à l'entretien des prêtres. Et cette propriété, tel en était le caractère d'inviolabilité, que Joseph, au temps de la famine, lorsqu'il força tous les Egyptiens à vendre leurs terres au Pharaon, fit pourtant une exception pour celles des prêtres par égard à la religion (3). Il en était de même pour les Chaldéens et les Perses ; ils avaient à peu près le même droit par rapport au sacerdoce dont les possessions étaient exemptes d'impôts et de charges. Telle était pareillement la condition des propriétés des Druides dans les Gaules à ce que rapporte César (4). Il suffit, pour la Grèce, de rappeler le temple d'Apollon à Delphes : ses immenses richesses étaient très-connues, et l'on en commettait la garde et la défense à l'assemblée des Amphictyons qui s'obligeaient par le serment suivant : " Si des hommes impies essaient de ravir les richesses d'Apollon, nous promettons et jurons de les combattre, eux et leurs complices, de la voix, des mains et

(1) L. XI, n. 37.

(2) L. I, sec. 2.

(3) Gen. XLVII, 22.

(4) Commentar., l. VI, n. 14.

des pieds." Chez les Romains, celui qui ravissait des biens sacrés était puni comme parricide : ainsi la loi des Douze Tables (1). Les prêtres et les lévites du peuple juif, outre les cités qu'on leur avait données pour y habiter et les pâturages voisins des villes pour y faire paître leurs troupeaux, percevaient la dîme de tout ce que les autres propriétaires avaient récolté ; si bien qu'au dire de Philon (2) ils étaient les plus riches de la nation.

Par là on voit que la possession des biens temporels affectés au culte est un fait général, constant, très-ancien, respecté de tous les peuples civilisés ou barbares. Mais un fait général, qu'est-ce autre chose qu'une loi voulue et imposée par la nature ? Le consentement unanime des peuples doit être regardé comme une loi de la nature (3). Est-ce autrement que nous déterminons les lois du monde physique ?

Mais peut-être que Jésus-Christ dans l'institution de son Eglise a voulu déroger à cette loi naturelle et faire à ses ministres une obligation positive de ne posséder rien ? Non. Jésus-Christ eut une bourse commune que saint Augustin appelle le *trésor de ce premier noyau de l'Eglise*. Les apôtres recevaient le prix des champs que les premiers convertis vendaient, et le leur offraient. A entendre saint Paul, il est juste que celui qui sert à l'autel vive de l'autel ; ajoutant ensuite que ce n'est pas merveille si ceux qui ont semé les biens spirituels parmi les chrétiens aient part à leurs biens temporels, il donne cela comme une disposition divine (4). Dans les trois premiers siècles où non moins que les prédicateurs évangéliques, les simples fidèles même avaient à craindre pour leur vie, l'Eglise de toute manière s'étudiait à s'assurer la possession de biens stables. Il suffit de rappeler le fait de saint Marcel qui engagea sainte Lucine, noble dame romaine, à instituer pour son héritière l'Eglise de Dieu. Et notez bien que dans ce temps de persécution violente les édits des empereurs défendaient à l'Eglise de posséder quoi que ce soit, parce qu'elle formait une association non reconnue, prohibée même par l'Etat. Néanmoins il est certain que l'Eglise, en dépit de cette injuste prohibition des lois possédait des biens considérables. C'est ce qui ressort très-clairement, à

(1) *Sacrum sacroque commendatum qui direperit rapueritque, parricida esto.* Cicer. De Legibus II, 9.

(2) De Præmiis Sacerdotum, p. 830 et suivantes. (Voyez à ce sujet *Mamachi* qui examine par le menu tout ce que les prêtres et les lévites possédaient chez les Hébreux.)

(3) *Omni in re consensus omnium gentium lex naturæ putanda est.*

(4) *Si nos vobis spiritualia seminavimus, magnum est si nos carnalia vestra metamus !... Nescitis qui in sacrario operantur, quæ de sacrario sunt, edunt ; et qui altari deserviunt, cum altari participant ? Ita et Dominus ordinavit iis qui Evangelium annuntiant de Evangelio vivere.* 1 Cor. IX, 11, 13, 14.

défaut de toute autre preuve, des lois par lesquelles Constantin à peine converti ordonna la restitution des biens ecclésiastiques qui se trouvaient aux mains du fisc ou des particuliers. Voici en quels termes il fit cette injonction à Anolinus, proconsul d'Afrique : "Telle est notre bonté que nous voulons que ce qui appartient de droit à autrui non-seulement ne soit pas disputé, mais soit restitué. Aussi, nous ordonnons que tout ce qui appartenait jadis à l'Eglise catholique des chrétiens, soit dans les cités, soit en tout autre lieu, et qui est encore maintenant détenu par les Décurions ou quelque autre personne, soit immédiatement rendu à leurs Eglises: Car c'est notre volonté que ce qui était possédé auparavant par les Eglises mêmes, leur soit rendu en droit de propriété. Voyant donc la prescription très-formelle de notre commandement, votre dévotion fera en sorte que, soit les jardins, soit les maisons, soit quelque autre chose que ce soit ayant appartenu de droit à ces Eglises, tout cela leur soit restitué le plus tôt possible (1)."

A dater de ce moment l'Eglise commença à posséder dans toutes les parties du monde, publiquement et pacifiquement, non-seulement des biens meubles, mais des biens immeubles de tout genre. Les adversaires ne le contestant pas, nous nous abstiendrons de le prouver.

Mais ce qu'il est important de rappeler, c'est que l'Eglise a toujours regardé comme un sacrilège les attentats à la propriété sacrée, attentats qu'elle n'a cessé de frapper de ses anathèmes. Et en vérité il n'en pouvait être autrement. Car si, comme nous l'avons prouvé, l'Eglise a le droit de posséder, et si les droits de l'Eglise sont les droits mêmes de Jésus Christ son chef, violer ce droit, c'est faire un vol, et un vol en chose sainte.

Que si nous consultons à ce sujet les Pères, les Papes, les Conciles et particuliers et généraux, nous verrons qu'il n'y a qu'une voix pour affirmer que les violateurs de la propriété ecclésiastique sont des usurpateurs sacrilèges, et qu'ils encourent comme tels le jugement de Dieu et l'excommunication de l'Eglise. Rapportons seulement le texte du concile de Trente : "Si quelque ecclésiastique ou laïque, de quelque dignité qu'il soit, fût-il même empereur ou roi, est assez dominé par l'avarice, racine de tous les maux, pour oser convertir à son propre usage et usurper par soi-même ou par

(1) Est hic mos bonitatis nostræ ut ea quæ ad jus alienum pertinent, non modo nulla inquietudine affici sed etiam restitui velimus. Quapropter jubemus... si quæ ex illis, quæ ad Catholicam Christianorum Ecclesiam per singulas civitates aut in aliis locis pertinebant, et nunc a Decurionibus aut quibuslibet aliis detineantur, ea confestim restitui ipsorum Ecclesiis. Quandoquidem volumus, ut quæ ipsæ Ecclesiæ antea possederant, juri earum restituantur. Cum ergo perscipiat Devotio Tua hujus nostræ jussionis manifestissimum esse præscriptum, operam dabis, ut sive horti, sive domus, sive quodcumque aliud ad jus ipsarum Ecclesiarum pertinuerint, cuncta illi quantocius restituantur. Euseb. H. E., l. x, c. v.

autrui, par force ou par menaces, même par le moyen de personnes interposées soit clerics, soit laïques, ou par quelque artifice et sous quelque prétexte et couleur que ce soit, les juridictions, biens, cens et droits, les fruits, émoluments et quelques revenus que ce puisse être, de quelque église ou quelque bénéfice séculier ou régulier, monts de piété et de quelques autres endroits pieux que ce soit, qui doivent être employés aux nécessités des desservants et des pauvres ; ou pour empêcher par les mêmes voies que lesdits biens ne soient perçus par ceux auxquels de droit ils appartiennent ; qu'il soit soumis à l'anathème jusqu'à ce qu'il ait entièrement restitué à l'Eglise et à son administrateur ou au bénéficiaire lesdites juridictions, biens, objets, droits, fruits et revenus dont il se sera emparé ou qui lui seront advenus de quelque manière que ce soit, même par donation de personne supposée ; et qu'il en ait ensuite obtenu l'absolution du Pontife Romain (1)."

Telle est la sentence portée par l'Eglise en vertu du pouvoir à elle conféré par Jésus-Christ, et qui vaut perpétuellement contre les profanes usurpateurs des biens sacrés. Qu'ils y pensent ceux qui se sentent poussés par l'inférieure cupidité. Mais comme ces sortes de personnes se laissent peu toucher de la crainte des peines spirituelles, attendant d'en expérimenter les effets quand elles ne pourront plus y remédier, qu'elles écoutent au moins ce que disait le pieux empereur Charlemagne relativement aux peines temporelles dont Dieu châtie d'habitude les princes et les royaumes qui envahissent les biens d'Eglise. Dans la diète générale de Worms il s'exprime ainsi : " Nous sommes persuadé que bon nombre de royaumes et leurs rois sont tombés pour avoir dépouillé les Eglises, ravi, aliéné leurs biens, pour les avoir enlevés aux évêques et aux prêtres et, ce qui est pis, pour les avoir arrachés aux Eglises de ceux-ci afin de les distribuer aux soldats. Aussi ne furent-ils *ni forts à la guerre, ni stables dans la foi, ni victorieux dans les combats...* Pour nous, évitant tout cela nous ne voulons ni faire ces choses, ni y prêter notre consentement, ni donner ce mauvais exemple à nos fils et successeurs ; mais dans toute la mesure de

(1) Si quem clericorum vel laicorum, quacumque is dignitate etiam imperiali aut regali præfulgeat, in tantum malorum omnium radix cupiditas occupaverit, ut alicujus ecclesiæ, seu cujusvis sæcularis vel regularis beneficii, montium pietatis aliorumque piorum locorum jurisdictiones, bona, census ac jura, fructus, emolumenta seu quascumque obventiones, quæ in ministrorum et pauperum necessitates converti debent, per se vel alias, vi vel timore incusso, seu etiam per suppositas personas clericorum seu quacumque arte aut quocumque quasito colore in proprias usus convertere, illosque occupare præsumpserit, seu impedire, ne, ab iis ad quos juve pertinent percipiantur ; is anathemati tamdiu jaceat, quamdiu jurisdictiones, bona, res, jura, fructus et redditus quos occupaverit, vel qui ad eum quomodocumque, etiam ex donatione suppositæ personæ, pervenerint, Ecclesiæ, ejusque administratori seu beneficiario integrè restituerit ac deinde a Romano Pontifice absolutionem obtinuerit. Sess. xxii, c. xi de Ref.

notre puissance et de notre pouvoir nous entendons les leur défendre et nous les exhortons fortement à ne point commettre ce crime non plus qu'à donner leur consentement à qui voudrait le commettre (1)."

Ce prince eut un règne prospère, il fut grand ; la gloire de son nom durera autant que les siècles. Mais cette grandeur, c'est son respect pour Dieu et l'Eglise qui la lui a méritée. Celui qui suit une autre voie aboutira infailliblement à un terme désastreux et laissera inmanquablement à sa postérité un triste héritage d'avisement et de malheurs.

(A continuer)

(1) Novimus multa Regna et Reges eorum propterea cecidisse, quia Ecclesias spoliaverunt, resque earum vastaverunt, abstulerunt, alienaverunt vel dissipaverunt, Episcopis et sacerdotibus, atque, quod magis est, Ecclesiis eorum obstulerunt et pugnatibus dederunt : quapropter nec fortes in bello, nec in fide stabiles fuerunt, nec victores extiterunt... Quæ omnia vitantes, nec talia facere, nec consentire, nec infantibus aut successoribus exemplum dare volumus, sed quantum valemus et possumus prohibemus contestamurque ne talia faciant, vel facere volentibus consentiant. Capitul. reg. Franc. t. 2, col. 190.

LA NEIGE.

A MONSIEUR ALPHONSE R.

Tu me demandes, mon cher ami, des nouvelles de notre vieux docteur Ambert ; nous ne le verrons plus. Dieu a rappelé à lui cette âme énergique et farouche, qu'il fallait si bien connaître pour en mesurer la vraie grandeur. Ainsi disparaissent l'un après l'autre les derniers témoins de notre enfance, et leur mort ne nous laisse d'eux qu'un souvenir qui s'efface vite en s'éloignant. Quatre-vingt quatre ans d'une vie occupée sans relâche à faire le bien, ont encore moins usé ce dernier type d'une génération géante, qu'une conscience secrètement troublée, dont mille actions généreuses n'ont pu étouffer les cris. Cet homme qui a mis au service du genre humain souffrant une rare intelligence ; cet homme qui a pris corps à corps, pour lutter contre elles et les vaincre souvent, les plus effroyables épidémies de ce siècle, le choléra de 1832, la petite vérole de 1870, la peste de la Mecque et la fièvre jaune de la Guyane ; cet homme, sauveur de tant d'hommes et devant qui la Mort tremblait, était un... Mais non, le mot se refuse à tomber de ma plume, et quand tu sauras son secret, tu seras de mon avis.

Tu te le rappelles au siège de Paris, cherchant avec avidité des blessés à soigner, sur l'épais tapis de neige de la tranchée où grelottaient tes mobiles.

—Vous ici, docteur ! t'écries-tu. Ce n'est pas votre place ; vous faites là plus que votre devoir.

—Je *dois* faire plus que mon devoir, te répondit-il, avec ce singulier regard semblant compléter ses paroles d'un sens mystérieux.

Il y a huit jours, je reçus avis qu'il voulait me voir et me parler. Je le trouvai seul, à sa coutume, assis devant sa cheminée, dans le grand fauteuil où l'âge a cloué, depuis deux ans, ce corps robuste et ce tempérament de fer. Les yeux fixés sur le foyer, plongé dans sa rêverie, il paraissait lire dans les tisons, comme tous les habi-

tués du coin du feu. Il ne m'entendit pas entrer ; je dus m'approcher de lui.

—Ah ! c'est vous, mon cher enfant?... Je suis bien aise de vous voir.

Il se leva. Je fus frappé de sa maigreur, qui allongeait encore sa taille extraordinaire. Ses yeux creux brillèrent d'un éclat maladif, il chancelait en marchant, et sa vigueur naturelle semblait domptée par la rupture d'un des rouages intérieurs de la vie. Nous échangeâmes les compliments d'usage, puis il continua simplement.

—Mon ami, je sens, je sais que je vais bientôt mourir. N'ayant jamais eu d'autre médecin que moi-même, je me suis consulté et n'ai pas voulu me cacher la vérité. En ce moment, je m'occupe de ma conversion—et son doigt me désignait une *Imitation* ouverte sur la cheminée ;—j'ai fort à faire, mais avant de confier à notre digne curé la tâche de lire dans ma conscience et de l'habiller de blanc, s'il le peut, j'ai conçu le projet de vous faire, à vous, ma confession.

—Votre confession, docteur ! elle peut se résumer en trois mots : presque un siècle de dévouement, de charité, de...

—Attendez-la pour me juger.

—Mais à quoi bon ?...

—Je vous en prie. Puis, prenant son front dans sa main amaigrée, et relevant d'un geste ses longs cheveux blancs :

—Ça soulage, dit-il à voix basse.

Je m'installai de l'autre côté du foyer, dans un de ces vieux voltaires que tu connais, j'allumai un cigare, et il commença.

J'ai bien souvent taquiné votre père, mon contemporain, en lui disant que nous étions tous deux enfants de la Révolution. Pour moi, je suis né le 21 janvier 1793, à l'heure même où Louis XVI montait sur l'échafaud, et bien que n'ayant jamais été ni superstitieux, ni royaliste, je croirais volontiers que cette date de naissance a fatalement influé sur mon étoile. Encore tout enfant, la gloire militaire de la France d'alors m'éblouit, et les noms de Bonaparte, Desaix, Kléber, Augereau, Masséna, Kellermann, ronflaient à tout moment dans ma pensée et sur mes lèvres. L'image de ces héros de la jeune République se dressait chaque nuit devant moi, comme celle de demi-dieux ; je brûlais de les imiter, j'étais sûr de les dépasser. Je ne rêvais que batailles, surprises, charges et embuscades, et je vois encore au fond du jardin paternel, un petit pont jeté sur un ruisseau qui ressemblait à s'y méprendre au pont d'Arcole. Je le traversais vingt fois de suite au pas de course, brandissant un bâton où flottait mon mouchoir, et criant à tue-

ête ; *En avant !* à mes soldats imaginaires. J'avais un cousin, plus jeune que moi, que je forçais à faire l'Autrichien et que je culbutais parfois dans l'eau.

Dès que j'eus douze ans, mon père, vieux médecin de province, refroidit cette ardeur guerrière, en me signifiant d'avoir à diriger mes études et concentrer mes efforts vers le diplôme de docteur. Les sciences naturelles m'offraient aussi de l'attrait ; bientôt, j'y pris goût tout à fait, mes progrès y furent rapides, et j'allais embrasser la carrière traditionnelle de ma famille, lorsqu'en septembre 1812, Napoléon fit, du champ de bataille de la Moskowa, un appel à tous les étudiants en médecine, munis de leurs premiers certificats d'examen. Ce manque de chirurgiens en disait plus, sur les victimes de nos guerres, que tous les bulletins de la Grande-Armée. Toutefois, mes instincts militaires se réveillèrent ; je saisis avec enthousiasme cette occasion d'endosser l'uniforme. J'arrachai le consentement de mon père, et je m'acheminai vers la Russie.

Vous savez ce que fut cette campagne (1). Le 9 décembre, les débris du corps d'Oudinot, auquel j'étais attaché comme aide-major, se traînaient sur la route de Wilna, lorsque, à dix heures du matin, l'arrière-garde fut enveloppée par une nuée de Cosaques, commandés par Platow. Une partie du détachement parvint à se dégager ; l'autre, où je me trouvais, resta entourée par des forces supérieures. Pour moi, je luttai en désespéré. Bientôt accablés par le nombre, les nôtres se rendirent ; je dus me résigner. Mais lorsque je vis un officier ennemi s'approcher de moi, et, sans mot dire, sans attendre que je lui rendisse mon épée, vouloir mettre la main dessus, la rage m'aveugla, et arrachant un pistolet à la ceinture du Cosaque, je fis un bond en arrière et lui brûlai la cervelle. Je crus qu'on allait m'égorger sur place, ... mais non ! Je pensai même que, dans le trouble général, cet épisode avait passé inaperçu, car on me fit prendre rang dans la colonne déjà formée de quatre cents prisonniers environ, et l'on nous poussa, sous bonne escorte, dans un chemin s'allongeant vers le nord.

Le muet désespoir qui s'empara de nous ne peut s'exprimer. Ceux qui ne devaient pas succomber au froid, aux mauvais traitements, étaient sans doute destinés à peupler les mines de Sibérie. Défense de parler haut ; aussi quelques mots rapidement échangés à voix basse n'étaient-ils qu'un faible soulagement aux flots de pensées amères où se noyait le cœur des plus énergiques. J'étais un des moins abattus. Taillé en hercule, je supportais encore vaillamment la fatigue de la route. J'avais sauvé de la bagarre

(1) L'épisode suivant de la guerre de Russie, point de départ de cette nouvelle, est rigoureusement vrai. Seul, le nom du héros est changé.

ma trousse et ma petite pharmacie, et je pouvais donner mes soins à mes infortunés camarades. Leur aspect était lamentable. Les uns étaient incapables de suivre la direction donnée, ou même de conserver leur équilibre ; mais à peine s'asseyaient-ils sur le bord du fossé, que la lance d'un Cosaque les relevait de force et les contraignait à de nouveaux et pénibles efforts. Les autres marchaient en troupeau et semblaient tombés dans une sorte d'idiotisme ; leur vue s'affaiblissait d'heure en heure sous l'action de la neige, et leur langue s'épaississait au point de les empêcher de prononcer un seul mot. Quelques-uns moururent en s'affaissant sur le chemin. On laissait des trainards, des malades à chaque étape. Des cas de folie nostalgique se déclarèrent : je vis de pauvres diables s'arrêter tout à coup, parler avec exaltation de leur pays, de leur village, de cette France au ciel si doux, et s'élançant au hasard, les bras tendus vers leur mère qui leur souriait de loin. On fut obligé de les abandonner dans les rares masures qui bordaient la route, voués à une mort infaillible et certaine.

Il y avait trois jours que nous marchions, et notre effectif s'était déjà réduit d'un tiers, quand, un matin, au moment de quitter le hameau où nous venions de passer la nuit, un officier supérieur russe me fit signe, et me prenant à l'écart :

— Vous êtes médecin ? me dit-il en français.

— Oui ; aide-major.

— Voulez-vous entrer dans nos ambulances ?

— Non.

— Pourquoi ?

— Je ne puis.

— On vous paiera bien : cent roubles d'avance.

— Non.

— Deux cents roubles. Réfléchissez ; il y va de votre avenir.

— C'est tout réfléchi. Je suis Français, et ne veux pas servir les ennemis de mon pays.

— Nous n'étions pas vos ennemis ; c'est vous qui nous avez attaqués.

— Je ne discute pas, je refuse.

— Prenez garde !... C'est votre dernier mot ?

— Oui.

— C'est bien. Allez.

Je rejoignis mes camarades, et l'on se mit en marche.

Je puis avouer aujourd'hui que ce n'est pas sans soupirer tout bas que j'avais décliné cette offre bien tentante ; mais j'avais foi dans mon étoile. La paix ne pouvait tarder à se conclure ; je serais échangé des premiers, grâce à ma profession. Seul, peut-être, de

mes compagnons de malheur, je n'étais pas malade. La fin de nos épreuves approchait, je me voyais déjà rapatrié, chirurgien-major, et, qui sait?... chevalier de ce nouvel ordre de la Légion d'honneur...

Un officier accourut au galop le long de la colonne, et arrêtant brusquement son cheval devant un sous-officier de Cosaques qui marchait à ma hauteur.

— Nous ferons halte à V***, lui dit-il brièvement; vous nous y débarrasserez de la capote verte.

Un vertige me saisit; je crus que j'allais tomber...

— Non, c'est une erreur!... il est impossible... Et cependant je ne puis m'y tromper! Quand bien même je n'aurais pas compris le russe, quand même je n'aurais pas entendu,... le ton de l'officier, le doigt dirigé sur moi, le geste expressif soulignant ces paroles: *Vous nous débarrasserez...* N'ai-je pas tué un des leurs? Il faut bien qu'ils se vengent! Mois seul, d'ailleurs, porte une capote verte... Ah! grands dieux!... Mourir! mourir ici! avant une heure... dans cinq minutes.

Je continuais à marcher comme une machine, buttant dans la neige à chaque pas.

— Mourir... moi!... continuais-je en pleurant; et des larmes jaillissaient de mes yeux brûlés par le froid... Mourir à vingt ans!... J'ai tout bravé, le climat, les maladies, la mitraille, et quand je touche au terme de cette atroce campagne,... mourir!... Sans revoir la France, mon pays, ma famille! Mourir assassiné! Ah! ils ne me tiennent pas encore!... Mais comment leur échapperas-tu, malheureux?

Et nous marchions, nous marchions encore, toujours! Autour de moi, tout était triste, désolé, mortel. Ces immenses plateaux de neige, s'étendant à perte de vue sous un ciel noir et bas, me glaçaient l'âme. Les légères ondulations du terrain, qu'on devinait sous ce manteau éclatant de blancheur, me donnaient le frisson, comme l'aspect d'un linceul couvrant des formes vagues et inquiétantes au fond d'un caveau sombre. Tout tremblant, je ramenai mes regards plus près de moi, et demeurai frappé à la vue du prisonnier qui marchait à mon côté. C'était un garçon de mon âge, maigre, élancé, grelotant sous les débris de son uniforme bleu. Son dos voûté, son regard brillant, ses doigts effilés et blancs, la rougeur de ses pommettes saillantes, tout indiquait en lui les symptômes certains de la phthisie galopante. Et cependant je lui portais envie. Il avait au moins quelques jours devant lui; je n'avais, moi, que quelques minutes. Eh bien! cela ne valait-il pas mieux? Mais non, et l'humanité est ainsi faite. Pendant soixante ans que

je l'ai étudiée dans ses luttes contre la mort, j'ai constaté l'existence de cette loi : Plus la vie est misérable, plus l'homme s'y attache, plus il se cramponne à la dernière espérance de la conserver.

Pourtant, cette théorie générale se démentit ce jour-là. Comme nos gardiens s'étaient un peu éloignés :

—Docteur ! m'appela mon pauvre voisin à voix basse.

—Que voulez-vous, mon ami ?

Ses yeux hagards brillaient d'un éclat singulier.

—Regardez, dit-il.

Et soulevant avec précaution le pan de sa capote, il me montra le canon luisant d'un pistolet qu'il avait pu garder je ne sais comment.

—A la première halte, fit-il... Son geste compléta sa pensée.

Vous voulez vous tuer ?

—Oui.

—Ne faites pas cela ! Vous ne savez pas ce que c'est que mourir.

—Et vous, docteur, le savez-vous donc ?

J'eus la bouche ouverte pour lui dire oui.

—Mais pourquoi ? continuai-je.

—Je souffre trop, de la faim, de la fatigue, du froid... du froid surtout.

Le malheur d'autrui ne pouvait plus m'émouvoir ; je ne lui répondis rien. J'étais de nouveau tout entier à l'affreuse pensée de ma mort prochaine. Je retournais en tout sens l'ordre barbare que j'avais saisi au vol, et n'y pouvais trouver ni motif d'en douter, ni moyen d'y échapper. J'étais pris dans un cercle de fer. Ma tête n'y pouvait plus tenir et je crois que je serais devenu fou, si, penchant la tête et marchant presque les yeux fermés, je n'étais tombé dans une sorte d'engourdissement physique et moral.

La voix de mon compagnon me réveilla.

—Nous y voilà, disait-il sourdement.

Je levai les yeux. Nous entrions dans le village de V***. Sur la place, sept ou huit Cosaques à pied s'alignaient comme en peloton d'exécution. Je retins à peine un cri d'épouvante. Que faire ?... Jeter à bas cette maudite capote verte ? Mais on la verrait, on me retrouverait...

Tout à coup une idée féroce éclate dans mon cerveau, m'absorbe, me domine... Sans hésiter, je m'approche de mon voisin.

Tenez, dis-je rapidement, vous avez froid ; donnez-moi votre habit, et prenez mon gros vêtement.

—Mais, docteur...

—Prenez... mais prenez donc !

La bête seule parlait en moi. Je lui arrache presque sa tunique, lui jette ma capote sur les épaules, puis me glissant entre deux mesures, je m'élançai affolé à travers champs.

Combien de temps courus-je ainsi ? Je n'en sais rien. J'allai jusqu'à bout de forces, et roulaï tout essouffé dans un fossé.

Mais la présence d'esprit me revient. Je me rappelle... je découvre enfin ce que j'ai fait. Mes cheveux se dressent d'horreur.—Malheureux ! Tu es un assassin !... Assassin moi ? Non, non !... jamais ! Je ne veux pas !—Et je me relève, et je vole vers le village pour prévenir un crime irréparable, et je crie de loin :—C'est moi !... c'est moi qu'il faut fusiller !

Je m'arrête une seconde pour prendre haleine, j'écoute... rien. Rien !... l'ordre n'est pas exécuté... il est encore temps. Je m'élançai de nouveau, j'arrive enfin... Je ne suis plus qu'à cent pas des maisons quand une détonation... Je reste foudroyé sur place, le sang me jaillit à la tête, je vois tout rouge autour de moi, et murmurant encore : assassin !... assassin !... je tombe assommé dans la neige...

Le docteur se tut. Un tremblement nerveux l'avait saisi. Une main crispée sur le bras du fauteuil, il cachait de l'autre ses yeux, mais, à travers ses doigts maigres, j'apercevais des gouttes de sueur perler sur son front. Glacé par son récit, je ne trouvais pas un mot à lui dire. Le vieillard reprit :

Je me réveillai dans une cabane de paysans qui me soignaient de leur mieux. Pendant huit jours je fus la proie d'un délire incessant, traversé par les visions les plus effrayantes ; tantôt me voyant attaché, la poitrine nue, en face d'un peloton de Cosaques prêt à faire feu, tantôt poursuivi par le cadavre d'un soldat français, et me débattant sans pouvoir fuir, dans les plis de ma capote verte. Enfin, ma nature indomptable reprit le dessus. A peine en convalescence, je questionnai, tout tremblant et en mauvais russe, les habitants de V***. Nul d'eux ne put me renseigner sur ce qui s'était passé lors de l'arrivée de la colonne de prisonniers français. Ils croyaient bien en effet qu'on avait fusillé quelqu'un, mais on les avait éloignés en ce moment de la place du village, et aucun corps humain ne s'y était retrouvé. Dès que je m'en sentis la force je voulus partir. J'échangeai l'habit de mon malheureux camarade contre un costume campagnard appartenant à mon hôte ; mais avant de me séparer de ce fatal vêtement, j'en retourne les poches, et j'y découvris, non sans émotion, le livret du pauvre soldat, qui portait :

3^e RÉGIMENT DE VOLTIGEURS

PIERRE DUMESTRE.

Je le serrai en pleurant sur ma poitrine, me jurant de porter toujours ce cilice vengeur, et,—qui sait ?—espérant qu'un jour peut-être il m'aiderait à expier mon crime. Je me mis en route, me

donnant pour un paysan de la Petite-Russie, réduit à la misère par un incendie, vivant ainsi de la charité publique. Au bout d'une semaine, j'atteignis Wilna; un mois après, j'avais rejoint les débris de la Grande-Armée sur les bords de l'Elbe.

Est-il besoin de vous dire que les champs de bataille des trois dernières années de l'Empire, Lutzen, Leipsick, Champaubert, Waterloo, me virent toujours aux premiers rangs? Partout je courus au devant de la mort, partout elle se détourna de moi. Pour ne pas m'épargner, elle savait trop bien que j'étais son complice.

La paix était conclue. Pour donner un aliment à l'activité qui, seule, me distrait parfois de mes remords, je me jetai dans un travail incessant. Logé dans une petite rue de Paris, voisine de l'Ecole de médecine, je ne sortais guère que pour assister aux cours; j'étudiais le reste du jour, et souvent toute la nuit, car, ainsi que Macbeth, j'avais tué le sommeil. Je conquis rapidement le diplôme de docteur, qui, loin de me causer beaucoup de joie, me trouva assez embarrassé.—Que faire maintenant, me disais-je? —Courir après la clientèle?—Elle pouvait m'échapper longtemps, et me laisser dans le désœuvrement que je voulais fuir à tout prix. D'un autre côté, ma bourse peu garnie demandait instamment à se remplir. J'en étais là de mes incertitudes, lorsque mon père mourut, me laissant une fortune suffisante pour assurer mon indépendance. J'eus alors l'idée de m'absorber dans les plus profondes études, mais je m'aperçus bientôt que la science spéculative répugnait à tous mes instincts. J'estimai que cent volumes de théorie ne valaient pas une seule maladie vaincue, et qu'en dehors de la pratique, la vieille maxime des philosophes d'Alexandrie: *La médecine est fille des songes*, pourrait bien avoir raison. Mon parti fut donc rapidement pris: voyager, dérouter par un continuel changement de résidence et d'occupation les accès de noire misanthropie dont la fréquence m'aurait sûrement, fatalement, conduit à des idées de suicide, qui devenaient déjà fort à la mode. Faisant de la médecine avec assiduité quoique en amateur, remplissant, malgré mon diplôme, les fonctions d'interne dans les hôpitaux, allant combattre les épidémies partout où elles éclataient, je parcourus ainsi en trois ans presque toutes les provinces de France.

En Touraine, un soir, j'étais assis, devant un grand feu, dans la salle commune d'une auberge de village, et j'attendais patiemment le courrier, qui passait à onze heures et devait me ramener à Paris. J'étais seul avec l'hôtesse, qui ronflait dans un coin. La pauvre femme avait bien essayé de lier conversation avec moi; j'étais

cette nuit-là triste et maussade, comme toutes les nuits de neige, et j'avais mal répondu à ses avances. Rien, au dedans comme au dehors ne troublait le silence de la veillée, lorsque le bruit de deux gros sabots montant les marches boiteuses de la porte d'entrée réveillèrent en sursaut la maîtresse du lieu. Un jeune garçon, vêtu d'une blouse et portant une lanterne, parut sur le seuil :

— Bonjour, la compagnie, dit-il ! Puis, s'adressant à l'aubergiste : Vous n'auriez pas vu le médecin par hasard ?

— Quel médecin, monsieur Berthier ?

— Pardi ! Il n'y a que celui-là.

— Vous venez trop tard, mon garçon ; M. Berthier est parti hier pour Paris.

— Est-il Dieu possible !

— Comme je vous le dis. Il est là bas pour affaires ; il ne sait quand il reviendra.

— Ah ! nous voilà bien ! continua le paysan en se grattant la tête.

— Est-ce que votre jeune maître est plus malade, François ?

— Plus malade ?... Dites donc qu'il ne passera peut-être pas la nuit. Pauvre M. Jacques ! C'est bien triste de voir ça ! Il ne veut pas mourir, il se débat... Et pourtant, il faut bien qu'on y passe, quand c'est votre heure. C'est à peine s'il a voulu recevoir M. le curé. C'est mam'zelle Jeanne, vous savez, qui en fait tout ce qu'elle veut, qui a obtenu ça de lui.

— Et votre maîtresse ?

— Madame ?... Oh ! Seigneur ! Elle soigne son enfant tant qu'elle peut ; puis elle se cache pour pleurer. Pour Monsieur, il reste assis sur une chaise, au pied du lit sans bouger, et de temps en temps, il répète tout bas, en branlant la tête :

“ Ah ! s'il faut encore perdre celui-là ?... ” Ce n'est pas gai, allez, chez nous !... Et puis, pas de médecin !... Comment faire ?... Comment faire ?...

Et le pauvre garçon se grattait toujours la tête. Je me levai :

— Dites-moi, l'ami ; demeurez-vous bien loin d'ici ?

Il me regarda sournoisement. Puis après mûre réflexion :

— Qu'est-ce que ça peut vous faire ?

— Je vais vous le dire. Vous cherchez un médecin ; en voici un.

— Où donc ça, fit-il en cherchant des yeux autour de lui !... Ah ! c'est vous ? Fallait donc le dire. Eh bien, en ce cas, en route ! Ce n'est pas loin : une petite lieue. Venez, on vous paiera bien, monsieur le médecin ; soyez tranquille !

Je ne pus m'empêcher de sourire.

— Et comment s'appelle votre maître ?

— M. Philippe. Tout le monde le connaît bien ici, allez !

Je pris congé de l'hôtesse, et, m'enveloppant dans mon manteau, je suivis le petit paysan sans mot dire.

Au sortir du village, j'enfilai, sur les pas de mon guide, un chemin de traverse où nous marchâmes bientôt assez péniblement. Un ciel sans lune, sans étoiles, noir à faire peur; la terre gelée, sillonnée d'ornières aux bords durcis, s'étendant au loin couverte d'une épaisse couche de neige. La lumière de la petite lanterne balancée devant moi ne servait qu'à m'éblouir, et j'essayais vainement de poser le pied dans les traces laissées par les larges sabots du jeune François. Je l'ai dit: je n'aimais pas à marcher dans la neige, dont l'aspect me replongeait toujours sous l'empire d'une sorte de terreur superstitieuse, et dont le froid pénétrant, particulier, me rappelait d'ailleurs, outre l'événement qui pesait si lourdement sur ma vie, les effroyables jours de cette guerre de Russie. Ce soir-là surtout, je me sentais mal à l'aise, et j'eus besoin, serrant violemment mon manteau sur mes épaules, de faire appel à mon énergie. La pensée que j'allais peut-être sauver un malade me ranima. Depuis cinq ans, chaque fois qu'un pareil bonheur m'arrivait, j'éprouvais un singulier soulagement, comme si j'arrachais à la Providence un morceau de mon pardon.

Je commençais à trouver le temps long, et je pensais que mon guide avait bien pu me tromper sur la distance à parcourir, lorsque des aboiements, lointains d'abord, se firent entendre; ils se rapprochèrent bientôt, et deux gros museaux vinrent, au risque de l'éteindre, heurter la lanterne du paysan qui s'écria: "Allons, Turc! Tout beau, Lion! Suivez-moi, Monsieur, n'ayez pas peur." Nous étions dans la cour d'une ferme, puis arrivés enfin devant une habitation bourgeoise. Une longue façade alignée sur le bord même du chemin, une porte élevée sur un petit perron, voilà tout ce que j'en pus voir dans l'obscurité qui m'environnait. François souleva et laissa retomber un large heurtoir; une voix cassée répondit à ce signal:

—Qui est là?

—Moi, ouvrez, Ursule.

—Amenez-vous le médecin? demanda une vieille femme, en tirant deux gros verrous et faisant crier la porte sur ses gonds.

—J'en amène un, mais ce n'est pas M. Berthier.

—Ah! fit la vieille d'un ton désappointé.

Elle leva sa chandelle à la hauteur de mon visage et me regarda tout ahurie. Puis, disant qu'elle allait prévenir ses maîtres, elle me fit entrer dans une pièce du rez-de-chaussée.

C'était un salon sans feu, éclairé seulement par une petite lampe dont, par économie, on avait baissé la mèche; je pris sur moi de la

relever. Sur la cheminée, deux énormes bouquets de marguerites et de roses trémières en papier, sous des globes de verre, encadraient la pendule. Ce monument en marbre noir était surmonté d'une Uranie en cuivre, assise, accoudée sur la sphère céleste et, le compas en main, contemplant le plafond. Accrochées au mur, deux grandes gravures coloriées représentaient l'*Accordée de village* et les *Pestiférés de Jaffa*. Sur la petite table ronde, couverte d'un tapis vert à ramages rouges, plusieurs livres de piété, l'*Homme des champs* de Delille, les *Poésies* de Fontanes, et les *Incas* de Marmon- tel. Dans un coin, un clavecin Louis XVI. Un paravent à paysage suisse bouchant la cheminée, un petit lustre enveloppé dans sa gaine de lustrine verte, les fauteuils et les chaises, rangés le long du mur, garnis de housses de percaline blanche, tout enfin trahissait un de ces salons inhabités, où la poussière, chassée par le balai, d'un coin va se reposer dans un autre ; respectables sanctuaires de famille, imprégnés d'un parfum de bourgeoisie campagne, et n'ouvrant leur porte à deux battants que de mauvaise humeur et forcés par de graves circonstances.

Je vis bientôt entrer un homme d'une cinquantaine d'années, petit, gros, haut en couleur, les cheveux déjà blancs, et ne perdant pas un pouce de sa taille dans ses souliers à boucles, ses bas chinés, sa culotte de drap et son habit marron à boutons de métal. Il vint à moi de cet air calme et simplement affable que donne la vie en pleins champs, et m'ayant fait asseoir :

—Je remercie vraiment le ciel, Monsieur, de vous avoir envoyé dans notre pays au moment où notre médecin est forcé de s'absenter, et où nous sommes menacés de perdre un enfant...

Sa voix trembla il ne put continuer.

—Le ciel, Monsieur, répondis-je, n'est pour rien là-dedans.

—Oh ! si ! C'est bien lui qui vous envoie... Mais, ajouta-t-il après m'avoir regardé, vous paraissez bien jeune.

—Je n'ai que vingt-six ans, mais j'ai beaucoup vécu, et d'ailleurs... j'ai vu bien des malades.

—Oh ! Monsieur, veuillez croire... Excusez-moi ; je ne doute pas... C'est mon fils, Monsieur, un enfant de quinze ans...

—Si vous le permettez, j'irai le voir, cela vaudra mieux que tout ce que vous pourrez me dire.

—Ah ! Dieu... Je crois bien ! Venez, Monsieur.

Nous montâmes un étage et je fus introduit dans une vaste chambre, où je ne distinguai d'abord, dans une demi-obscurité, que trois ou quatre femmes s'agitant confusément, et, au fond d'une alcôve, une forme vague dans un grand lit. La mère du malade, —je devinai que c'était elle,—s'approcha de moi, me prit les mains

et me les serra vivement, sans pouvoir parler ; les sanglots lui coupaient la voix. Je tâchai de la rassurer, je m'enquis de la maladie, je demandai quel traitement avait été mis en usage, puis je priai qu'on me laissât seul. Tout le monde se retira.

Le sujet était un grand et fort adolescent, aux prises avec une solide fièvre typhoïde. Après avoir constaté à quelle période en était le mal et m'être fixé sur les remèdes à employer, je regardai de plus près la figure du pauvre diable, qui battait la campagne et laissait échapper des paroles incohérentes. Ses traits étaient réguliers, assez beaux, et,—ce qui me frappa,—m'offraient quelque chose de *déjà vu*. Où donc avais je pu connaître cet enfant ? Nulle part évidemment..., et pourtant je sentais qu'il ne m'était par tout à fait étranger. Parfois, ne suffit-il pas d'un rien pour secouer en nous tout un chapelet de souvenirs endormis, qui n'attendaient qu'un mot, qu'un geste, un regard, pour renouer la chaîne de leurs anneaux brisés ? Je restai longtemps, assis au pied du lit, les yeux fixés sur le jeune homme, à fouiller les replis les plus secrets de ma mémoire. Le délire l'avait repris avec violence. A travers ses gémissements, quelques paroles distinctes se faisaient jour : " Pierre !... Pierre, tu reviendras... tu reviendras les consoler, ici ?..." Le pauvre diable croyait donc qu'il allait mourir ? —" Pierre !... reviens me remplacer... Reviens !... Que fais-tu donc là-bas..., dans la neige ? "

Je me levai subitement ; un petit frisson me courut le long du corps. Un grand feu flambait pourtant dans la cheminée. J'allai jusqu'à la fenêtre, j'écartai les rideaux : la campagne s'étendait au loin, toute blanche sous le ciel noir.

—Sthal et Haller ont raison, me dis-je, la neige exerce une influence particulière sur notre organisme, sur celui des malades surtout. Celui-ci la sent, la devine..., il en rêve.

Je ne sais pourquoi je pris la lampe, et l'approchai du jeune garçon pour le considérer attentivement. Je reculai aussitôt.

—Mais..., cette physionomie..., ces yeux... allons donc, impossible ! C'est ce mot de neige qui m'a troublé.

C'est égal, je me sentais mal à l'aise ; je n'osais plus regarder du côté du lit. Honteux de ma timidité, je parcourus à pas comptés la chambre dans toute sa longueur et, me grondant moi-même, j'étais parvenu à me rassurer, lorsque portant au hasard ma vue sur un portrait pendu à la muraille, je ne pus retenir un cri d'effroi... Tremblant, osant à peine lever les yeux, et ne pouvant m'en défendre :

—C'est lui !... Grands dieux ! C'est lui !... Cet uniforme, ces traits qui me sont restés là..., là, et que rien n'effacera jamais...

Cette fois j'avais peur, lâchement peur. Je sonnai, et c'est à peine si j'avais repris mon sang froid lorsqu'on entra.

—Eh bien ? fit anxieusement la mère.

—Eh bien ! Madame, dis-je, me remettant un peu, l'état est grave, sans doute, mais rien n'est désespéré. Cette crise sera peut-être plus salutaire que nuisible.

—Ah ! Monsieur, Dieu vous entende !

—Il faut, repris-je, que j'écrive une ordonnance et qu'on envoie promptement chercher des médicaments à la ville.

On me fit descendre, pour écrire, au salon, que je trouvai chauffé, dégarni de ses housses, et comme réveillé de son sommeil ordinaire.

—Monsieur, dis-je au père du malade, après qu'il eût remis mon ordonnance à un exprès, je désirerais vous parler.

—A moi ?

—A vous seul.

Dès que la porte se fut refermée sur nous :

—Me permettez-vous de vous adresser une question ? Chez le médecin, il y a toujours un peu de l'inquisiteur, et...

—Parlez, Monsieur.

—Comment se nomme votre fils.

—Jacques.

—Eh bien, il est un nom que dans son délire, votre fils Jacques répète souvent, celui de Pierre.

—Hélas ! oui, Monsieur. C'est le nom de son frère. Il l'appelle...

—Son frère est... absent ?

—Il est mort, dit tout bas le pauvre homme, en baissant la tête.

—Ah !... Pardonnez-moi d'avoir réveillé, sans le vouloir, un cruel souvenir.

—Au contraire, cela me fait du bien de parler de mon Pierre. C'était un si bon, si brave enfant, Monsieur !... Il a voulu être soldat de l'empereur, il s'est engagé ; puis il est parti avec son régiment pour la Russie..., et voilà six ans que nous n'avons eu de ses nouvelles !

—Mais..., ce n'est pas la curiosité qui me pousse à vous questionner, croyez-le ; c'est un bien vif intérêt. Avez-vous la certitude de sa mort ?

—Non, et ma pauvre femme l'attend toujours... Il est vrai qu'il en revient encore, de cette maudite campagne ! Mais, moi, je ne veux plus espérer. Il est mort, voyez-vous. Sans cela, est-ce qu'il ne nous aurait pas écrit ?... Il nous aimait tant, le cher enfant !...

Le vieillard s'arrêta ; les larmes débordaient de ses yeux. Je n'osais presque plus l'interroger, je tremblais d'en trop apprendre, mais je ne pouvais plus rester dans le doute.

—Quel était son régiment, demandai-je ?

—Le 3^e voltigeurs.

—Au nom du ciel, comment vous nommez-vous donc ?

—Moi ?... Dumestre.

—Ce nom me souffleta.

—On ne vous l'a donc pas dit, ajouta-t-il ? On m'appelle ici M. Philippe ; ce n'est que mon nom de baptême... Mais qu'avez-vous, Monsieur ? Vous êtes tout pâle. Vous vous trouvez mal.

Je fis appel à toute mon énergie. Un subit éblouissement m'avait saisi ; cependant je me levai.

—Excusez-moi, balbutiai-je. J'ai pris part à l'affreuse campagne dont vous parlez, et chaque fois qu'on me la rappelle...

—Mon Dieu !... auriez-vous connu mon fils ?

Non !... non, je vous jure... Mais ces souvenirs sont si horribles... Encore une fois, pardonnez-moi ; je n'ai besoin que d'un peu d'air, de solitude...

Je sortis brusquement, le laissant tout étonné. Une fois dehors, je me mis à courir, sans savoir où j'allais, dans les allées d'un petit jardin qui s'étendait, couvert de neige, derrière la maison.

—Est-ce possible ? me disais-je à voix haute. Le hasard, ou la Providence, me fait tomber chez les parents du malheureux que j'ai tué ! Il n'y a pas à douter... Ce portrait, ce nom de Pierre Dumestre..., c'est lui, c'est bien lui. Et rien ne m'a averti ! Et je n'ai pas eu le moindre pressentiment en franchissant le seuil de leur porte, moi..., moi, leur assassin ! Mais que faire ? Que feras-tu maintenant ?... Tout, tout doit donc te rappeler toujours cet affreux moment ?... Et cette neige qui m'entoure, cette neige qui me poursuit partout comme le témoin de mon crime !...

Un banc se trouvait devant moi, je m'y assis accablé, les yeux fermés. En cet instant, mes idées de suicide, que le temps avait éloignées, me revinrent. Je me demandai si je ne devais pas faire justice de moi-même. L'avenir m'apparaissait d'ailleurs si misérable que la mort eût été pour moi une bien douce délivrance. Tout alors m'abandonnait, la conscience de ma force et de ma jeunesse, mon amour de la science, l'espérance d'expier une heure, une minute de folie criminelle, l'affection de ma famille, de mes amis, tout disparaissait, tout s'effondrait en moi. Je me sentais entraîné sans espoir dans un abîme insondable... J'allais défaillir, quand j'entendis des pas craquer sur la neige ; j'ouvris les yeux, une ombre se dressait devant moi... Je poussai un cri de terreur... C'était M. Dumestre.

—Qu'avez-vous donc, mon cher Monsieur ? Etes-vous malade ?

—Non..., non, laissez-moi !

—Moi, vous laisser ? Hélas ! j'ai trop besoin de vous. Venez, rentrons ; mon fils vous demande.

—Votre fils ?... Ah ! monsieur Jacques ! Oui, vous avez raison.

Et je me dirigeai rapidement vers la maison, en répétant : " C'est vrai..., c'est vrai, ils ont besoin de moi," m'attachant à cette idée, comme l'homme qui se noie se cramponne à la main qu'on lui tend.

Je trouvai le malade un peu mieux, calme et plongé dans un demi-sommeil à peine agité. Les remèdes étaient arrivés de la ville ; je les appliquai, puis, rassurant les parents de Jacques, je déclarai que je veillerais seul, et j'exigeai que tout le monde allât se reposer.

J'étais brisé de fatigue, mais ayant les nerfs trop surexcités pour dormir, je m'assis au pied du lit, et les yeux fixés sur le pauvre enfant, je tombai bientôt dans une profonde rêverie. Un silence absolu régnait dans la maison, et rien ne troublait l'essor de ma pensée qui voyageait librement de mes aventures passées à ma situation présente. Non, me disais-je, ce n'est pas le hasard qui m'a conduit, après six ans de remords, du lieu du supplice d'un frère au chevet de son frère mourant. Ne dois-je pas bénir la Providence qui me crie, en ce moment même : Tu as tué l'un, guéris l'autre ? N'est-ce pas un commencement de pardon que cette mission imposée par elle ?... Mais que dis-je ? Tué !... Est-ce possible ?... Est-ce certain ?... Je ne l'ai pas vu... Non, mais j'ai entendu ; j'ai entendu ces coups de feu ! Et quand même mon crime n'eût pas réussi, n'en suis-je pas moins un assassin, puisque j'ai voulu l'être ? Quelle lâche crainte de la mort que j'ai tant de fois bravée, m'a donc inspiré cet éclair de folie homicide ? Et tendant les bras au portrait : " Ah ! si cela se pouvait ! Si je te voyais revenir ici, chez toi, au milieu des tiens ! Comme je me jetterais à tes genoux ! Comme je te baiserais les mains en te criant : Grâce ! Grâce !... Ah ! Dieu clément ! si vous le permettiez !..."

Je me remis sous la triste clarté de la veilleuse à regarder Jacques, et me sentis peu à peu envahir d'une tendresse indéfinissable pour cet enfant. Il ne m'avait encore vu qu'à travers les nuages du délire, je ne le connaissais que depuis quelques instants, et pourtant personne dès à présent ne m'était plus cher au monde. " Va, lui disais-je, sois sans crainte, je te sauverai ; la mort n'osera pas te saisir dans mes bras. Tu es mon seul espoir, tu es ma réhabilitation, mon honneur retrouvé. Je veux, je veux que tu vives ! "

Un petit trait lumineux se glissait sous les volets. Le jour se levait, j'ouvris la fenêtre. La route passant devant la maison, les arbres verts traînant à terre leurs longues branches, les champs

s'allongeant au-delà jusqu'à la ceinture des bois qui bordaient l'horizon et se noyaient dans le brouillard cotonneux du matin, tout était couvert de neige; neige épaisse, compacte, mate, rayonnante dans le calme absolu de l'atmosphère, lumineuse sous les teintes roses du ciel froid où le soleil allait paraître, et pourtant m'étreignant toujours le cœur par son aspect glacé, par son impassibilité de témoin obstiné de mon déshonneur. Je refermai la fenêtre, et me retournant vers le lit, je compris que là était, en ce moment, mon seul espoir de repos, d'expiation. Aussi dès que M. et Mme Dumestre parurent :

La nuit a été bonne, leur dis-je; mais la crise que nous venons de surmonter peut se renouveler... Je vais donc vous faire une proposition... singulière peut-être, et que vous serez d'ailleurs libres de refuser. Outre l'intérêt bien naturel qu'inspire votre fils, sa maladie offre certains caractères particuliers que je serais fort aise de pouvoir étudier. Je vous offre de rester ici quelques jours, tout au moins jusqu'au retour de votre médecin ordinaire, et ce sera moi qui me croirai votre obligé.

Les braves gens me regardaient un peu étonnés, puis se consultaient du coin de l'œil. Je crus deviner leurs craintes ou leurs scrupules.

—Je fais, dis-je, de la médecine en amateur, et j'y vois, non pas un métier, mais une science à approfondir.

Après les hésitations exigées par la politesse, ils acceptèrent, et je me trouvai installé en permanence au chevet du malade. J'avais atteint mon but. "Et cependant, me disais-je, tu demandes l'hospitalité aux parents de ta victime!" Cette pensée soulevait en moi une honte sourde, qui ébranlait parfois ma ferme volonté de sauver le frère de celui que j'avais tué. Je prétextai un état de santé particulier, des heures de repas différentes, et je vécus à part, pour ainsi dire, dans cette honnête et patriarcale maison, m'éloignant le moins possible de ce lit, poste d'honneur confié à ma garde et que je ne devais pas désertier.

Le premier jour, était venue s'y asseoir près de moi une grande jeune fille, au teint pâle. On l'appelait Jeanne; elle nommait M. et Mme Dumestre père et mère. Je sus bientôt qu'elle avait été fiancée à celui qu'on pleurait. Ses cheveux noirs, ses yeux tristes, limpides et profonds, de longs vêtements de deuil, une beauté sévère portant le cachet d'une sombre destinée, tout en elle disait le malheur, un malheur calme, sans phrases, sans larmes, et qui, s'il n'a plus d'espoir, n'accepte pas, n'acceptera jamais la cruelle injustice du sort. Orpheline, elle avait adopté la famille de celui que la mort ne pouvait l'empêcher d'aimer. Elle ne parlait guère qu'à Jacques,

son frère, et lorsqu'il s'agissait de lui donner un soin délicat ou le forcer à prendre une boisson salubre, sa voix grave et douce agissait sur le pauvre enfant mieux que mes ordres ou les prières de sa mère. Chose étrange ! Son regard si tendre, si bon alors, devenait, quand il se fixait sur moi, sec, inquiet, et me pénétrait comme une lame d'acier. Dès qu'elle détournait les yeux, je la regardais à mon tour, et je n'aurais pu dire si elle m'inspirait une pieuse admiration ou une crainte superstitieuse.

Quelques jours se passèrent ainsi. La nuit, seul à veiller le malade, je me sentais plus à l'aise, et mon cœur oppressé se dilatait dans le silence et le repos. Mais les journées étaient dures. Nous étions tous là, assiégeant ce pauvre lit, autour duquel j'avais en vain réclamé un peu moins d'agitation : le père entrant et sortant vingt fois en une heure ; la mère, tantôt pleurant en cachette, tantôt restant immobilisée dans une pose extatique, parlant dans son cœur au portrait de son Pierre, son voltigeur, dont elle était si fière et qu'elle attendait toujours ; M^{lle} Jeanne, travaillant sans mot dire ou empressée auprès du cher petit Jacques, pleine de soins nouveaux imprévus ; moi enfin, résistant toujours à une envie folle de m'enfuir, puis me disant que, moi parti, la mort entrerait peut-être, m'efforçant de prendre l'air indifférent du médecin auprès du malade, et acceptant, à force d'énergie et comme expiation, la tâche de fermer une tombe entr'ouverte là même où j'en avais creusé une.

Le mieux se déclara enfin. Une crise, que j'attendais et qui faillit emporter l'enfant, se dénoua favorablement ; le mal était enrayé et la convalescence commençait. Je parlai de partir, on me retint.

—Attendez sa première sortie, me disait-on.

Je me la rappelle comme d'hier, cette première sortie. Appuyé sur le bras de sa sœur Jeanne, Jacques suivait, au plein soleil de midi, la grande allée du jardin, du pas faible et traînant des malades. Les parents, ravis, le suivaient ; puis, je venais derrière, avec les domestiques, qui étaient accourus pour " voir marcher Monsieur Jacques."

—Il ne faut pas te fatiguer, criait la mère.

—Oh ! encore un peu, jusqu'au banc du vieux cerisier... Voyez, Jeanne me porte presque.

On me consultait du regard, et j'accordais jusqu'au vieux cerisier. Je reconnus le banc ; c'était le même où j'étais venu tomber d'accablement et de terreur, la nuit de mon arrivée. Il jouait un grand rôle dans le jardin—que dis-je ?—dans la famille ; dans cette famille comme il en est encore tant, heureusement pour notre pays dont elles sont la force, le cœur, le sang même, familles paisibles,

où l'honneur et le dévouement règnent sans partage ; pépinières de prêtres, de soldats, qu'elles arrachent de temps en temps de leur sein pour les donner à la France ; souche sacrée, enracinée au coin de terre natal ; race utile et modeste, dont le toit et le foyer de la maison paternelle, les arbres du jardin, les objets usuels même, font partie intégrante, et pour qui l'univers est borné par deux haies et quatre murailles.

On rentra. Mon devoir était accompli, je n'avais plus qu'à partir. Je fis part de mon intention bien arrêtée à mes hôtes ; ils m'accablèrent de regrets et de remerciements qui m'embarrassaient et me faisaient mal. J'eus beaucoup de peine à ne rien accepter de M. Dumestre. Toute la maison, maître et gens, me faisait fête. Seule, Jeanne me traitait selon mon mérite ; elle demeurait silencieuse et glacée devant moi, *comme si elle savait*.

C'était, je l'ai dit, une étrange fille, et qui, seule, au milieu de ces braves gens, dont l'âme candide se dévoilait tout entière dans une parole, dans un geste, restait pour moi comme un problème insoluble. J'avais plus d'une fois, depuis quelques jours surtout, surpris chez elle un regard singulier qui s'attachait sur moi. Elle évitait de me parler, mais semblait chercher à deviner mon secret. Était-ce une illusion de ma conscience troublée ? Ou bien subissais-je l'influence de sa beauté, grave et fière, mais si attrayante ? Toujours est-il que j'éprouvais un véritable malaise en sa présence, et que cet œil noir, profond, sévère, lorsqu'il se fixait sur le mien, secouait dans mon cœur le souvenir distrait et le remords endormi.

Le lendemain matin, je faisais dans ma chambre, mes préparatifs de voyage. Au moment de quitter cette demeure, le croirait-on ? j'éprouvais une profonde tristesse. Hôte d'une famille que j'avais plongée dans le deuil et qui aurait dû me maudire, je m'en éloignais avec un regret sincère. La reconnaissance de ces braves gens, leur simplicité, leur malheur chrétiennement supporté, un toit hospitalier, une vie patriarcale, tout m'attachait à eux. Mais je n'étais pas même digne de les aimer, et je m'en allais, heureux de leur avoir fait un peu de bien, et me rendant justice en brisant des liens que je n'aurais pu supporter sans honte et sans trahison. Néanmoins, je partais presque content de moi.

Je regardais machinalement par la fenêtre, la petite voiture qui devait me conduire au passage du courrier de Paris ; elle m'attendait, déjà chargée de mon léger bagage. Un coup frappé à ma porte me tire de mes réflexions ; j'ouvris et me trouvai en face de M^{lle} Jeanne. Je demeurai interdit ; elle, au contraire, comme ayant trop bien pris sa résolution pour hésiter au moment d'agir, entra sans hâte et sans trouble, et m'ayant simplement dit qu'elle avait

à me parler, referma la porte quand je me fus incliné en signe d'assentiment, et s'assit. Je restai debout devant elle.

—Vous allez partir, Monsieur, et je serais ingrate de ne pas joindre mes remerciements à ceux de mes parents, pour avoir sauvé mon frère.

Ces mots de parents, de frère, elle les prononçait naturellement ; n'était-elle pas et pour toujours, la femme du pauvre Pierre ? Elle continua,

—Ma démarche auprès de vous peut vous sembler bizarre. Il n'est pas bienséant, je le sais, qu'une jeune fille entre ainsi chez un homme, mais je suis une campagnarde ; je ne comprends guère l'usage du monde. Et d'ailleurs, fit-elle avec un triste sourire, je ne suis pas fille, je suis veuve. Enfin,—et ici elle s'arrêta,—enfin... je désire avoir un entretien avec vous.

—Parlez sans crainte, Mademoiselle, et s'il est en mon pouvoir...

J'étais intrigué et un peu inquiet. Elle se recueillit, puis brusquement :

—Vous savez quelque chose sur Pierre !...

Encore !... encore ce supplice du souvenir, du remords qui ne m'avait laissé de répit que pour revenir bientôt plus violent, me torturer par la bouche de cette femme si belle, si touchante dans sa douleur ! Elle était là, immobile, le regard droit et clair me perçant l'âme, la main tendue vers moi, demandant l'aumône d'un mot d'espoir que j'aurais donné ma vie pour pouvoir lui dire. Elle prit mon trouble pour un demi-aveu.

—Oui, n'est-ce pas ? vous savez quelque chose. Ah ! je l'avais bien deviné, allez !... Rien qu'à vous voir, dès le jour de votre arrivée, jeter à tout moment les yeux sur le portrait de mon Pierre. Mais je croyais... —Je me trompais sans doute, et je vous en demande pardon,—je croyais découvrir dans l'expression de votre visage quelque chose de si triste et de si bizarre, de... oui, c'est cela,... de si sauvage, que je n'ai pas osé vous interroger. Ah ! je l'aurais voulu cependant, mais j'avais peur ; vous me sembliez lié à l'être chéri par un mystère effrayant. Vous jugez ainsi, Monsieur, combien la tête d'une pauvre fille peut divaguer, se forger des chimères... Il faut me pardonner, voyez-vous ; le malheur est tombé sur moi comme le tonnerre, je suis restée foudroyée, et parfois je me demande si je ne suis pas folle...

Ses yeux brillaient en effet d'un feu étrange, et je tremblais pour sa raison.

—Je vous ai surveillé alors, continua-t-elle, je vous ai épié, il faut bien que je vous l'avoue. Hier je vous ai vu, lorsque vous étiez dans la chambre de Jacques, et que vous lui faisiez vos

adieux, d'une amitié si douce, si vraie. Mon petit frère s'est ensuite assoupi dans son grand fauteuil ; tout le monde est sorti. Alors, vous croyant seul, vous vous êtes rapproché du portrait de Pierre, et vous êtes resté là, debout, à le contempler longtemps, longtemps, comme pour bien fixer ses traits dans votre mémoire avant de vous en séparer. Je vous voyais par la porte entrebaillée, et j'avais bien envie d'entrer, de vous prendre sur le fait et de vous forcer à parler, mais j'ai voulu voir jusqu'au bout ce que vous feriez... Tout à coup, vous avez caché votre visage dans vos deux mains ; puis, tombant à genoux, les bras tendus vers l'image du pauvre martyr, vous avez murmuré des mots que je n'ai pu entendre... seulement, à votre accent, j'ai compris que c'était une prière et que vous pleuriez... Moi, je pleurais aussi... J'allais me décider à entrer, quand j'ai vu quelqu'un monter l'escalier ; je me suis enfuie comme une coupable jusqu'à ma chambre.

J'écoutais ce récit, ne sachant qu'y répondre, et l'entrecoupant de mots balbutiés :

—Mais non, Mademoiselle ;... je vous assure, je ne sais rien... Calmez-vous, je vous en prie...

Loin de se calmer, elle s'exaltait encore :

—Ne me dites pas non ; vous avez connu Pierre.... Allons, parlez !... Voyons ! Il est mort, n'est-ce pas ?... Oh ! je le sais ; s'il n'était pas mort, s'il y avait le moindre espoir, vous l'eussiez dit, vous nous eussiez au moins entretenu de cette maudite campagne. Un soldat raconte toujours ses campagnes ; et vous, vous avez toujours évité de nous en dire un seul mot.

—Mais, mademoiselle Jeanne, votre esprit s'égare. Croyez-moi ; si je ne parle jamais de cette affreuse guerre, c'est qu'elle m'a laissé d'horribles souvenirs qu'il est au-dessus de mes forces d'évoquer.

—Mais alors, pourquoi pleurer devant ce portrait... pourquoi lui tendre les bras ?... Non, vous ne me dites pas la vérité. Vous me croyez peut-être trop faible pour l'entendre... Vous vous trompez bien, allez ! Je suis forte ; on peut tout me dire. Moi seule d'ailleurs le pleure vainement ici. Son père, accablé d'abord, se distrait maintenant : sa mère ne veut pas le croire perdu à jamais, elle espère, elle attend toujours : quant à Jacques, c'est un enfant... C'est donc à moi qu'il faut tout dire. Tenez, je vais vous aider... Vous voyez bien que je puis tout apprendre ; je suis calme..., je ne pleure plus. Allons ! vous avez été attaché à son régiment... ou bien, vous avez pansé ses blessures... Vous ne répondez pas ?... Ce n'est pas cela ! Alors, vous l'avez donc envoyé à l'ambulance ?...

ou bien, vous l'avez vu... vu... tomber sous les balles des Cosaques, dans la neige...

—Mademoiselle !...

—Vous tremblez ; ah ! c'est cela ! j'ai deviné ! s'écria-t-elle avec une sorte de joie amère et sauvage. Puis éclatant en sanglots :

—Allons, Monsieur, je vous en supplie !... Ayez pitié de moi ! Un mot, rien qu'un mot, je vous implore...

Elle me prit doucement, religieusement la main, et se mettant à genoux, voulut la baiser. Je jetai un cri de honte, et la relevai si brusquement que je fus aussi surpris qu'elle de ma violence.

Nous restâmes tous deux un moment à nous regarder en silence ; elle, dressée devant moi, grandie dans ses vêtements noirs aux plis sévères. Puis, froidement, gravement :

—Mais que me cachez-vous donc ? dit-elle d'une voix sourde.

Devant ce regard perçant, inquisiteur, le mien dut se baisser. Un frisson glacial me prit, je chancelai, et m'affaissant à ses pieds :

—Vous me torturez, murmurai-je !... Pardonnez-moi, je suis bien malheureux !

Je n'y tenais plus ; je me sentais envahi d'une grande pitié, d'un d'un immense attendrissement. Tout mon esprit, tout mon être se détendait dans un soupir de soulagement. Je comprenais qu'il fallait tout lui dire, m'humilier devant elle. Le secret fatal qui m'étouffait allait enfin s'élaner de mon cœur dans un aveu complet, sincère, dans un cri de délivrance... Mais quand je relevai la tête pour parler, je vis Jeanne si belle dans sa douleur, dans son anxiété, que le respect humain, l'orgueil ressaisirent la proie qui leur échappait. Je ne pus me résoudre à la colère, au mépris, au dégoût de cette adorable, de cette parfaite créature.

—Non ! non ! c'est impossible... Jamais, jamais !

Et je m'enfuis épouvanté. Je sautai dans la voiture qui m'attendait. Le soir même, je débarquais à Paris. J'écrivis dès le lendemain une lettre d'excuse à M. Dumestre, pour lui expliquer de mon mieux mon départ brusque et impoli de cette petite maison que croyais ne plus revoir.

J'avais vécu là, près d'un mois, concentré en moi-même, en face de mon crime, et je me plongeai avec avidité dans l'étude reprise, la vie occupée et l'agitation de la grande ville. Je pensais le moins souvent possible à mes hôtes de la Touraine. Seule, l'image de Jeanne me poursuivait souvent en rêve. Tantôt je la voyais grave, froide, les yeux menaçants, une main levée vers un portrait, l'autre étendue vers moi ; tantôt se traînant à mes pieds, suppliante, toute en larmes, les cheveux flottants, plus belle encore dans son désespoir... Et cependant, je le jure..., oui, je puis le

juré après soixante ans passés..., je ne l'aimais pas, je ne l'ai jamais aimée. Le ciel m'a épargné cette infamie...

Je travaillais beaucoup. Un mémoire médical, lu en grande solennité à l'Académie des sciences, m'avait valu une sorte de célébrité passagère, et j'étais parvenu presque à trouver une puissante diversion à mes sombres souvenirs, lorsqu'au bout d'un an, je vis entrer, ou plutôt se précipiter dans mon cabinet de travail, M. Dumestre, joyeux, épanoui, triomphant, métamorphosé.

—Ah!... enfin! s'écria le petit vieillard en m'étouffant dans ses bras, enfin je vous trouve, mystérieux docteur! Que c'est mal d'oublier ainsi ses amis?... Je n'ai pu avoir votre adresse que par une lettre laissée là-bas par vous, et retrouvée par miracle... Mais, qu'importe! Grande nouvelle! grande nouvelle!... Devinez! Eh quoi!... vous ne devinez pas?

—Pardonnez-moi, je....

—Il vit, docteur! Il revient; il est à Strasbourg, à l'hôpital, malade encore..., mais ce n'est rien, vous le guérirez; car je vous emmène, vous savez!... Enfin, loué soit Dieu! La Sibérie a lâché sa proie!

—Au nom du ciel..., de qui parlez-vous donc?

—Mais de Pierre!

—Pierre!...

—Eh! oui, ce pauvre enfant!... Ma chère, ma sainte femme avait raison, elle. Vous vous rappelez qu'elle ne voulait pas le croire mort, qu'elle l'attendait toujours... Ah! l'instinct des mères!

—Pierre!... répétais-je encore abasourdi. Mon étonnement, trop grand encore, ne laissait pas de place à la joie.

—Ah ça! vous n'avez pas l'air de me croire?... Ces savants sont incrédules! Tenez, Thomas, tenez, touchez, lisez: voici la lettre de Strasbourg.

—Il a écrit?

—Lui?... Non; comment voulez-vous, malade comme il est!... Non, c'est un employé, un garçon de salle;... ce que vous appelez... Enfin, lisez, vous verrez bien.

Je me jetai sur la lettre.

Strasbourg, 13 février 1818.

Monsieur,

Je suis chargé par votre fils, Dumestre (Pierre), ancien soldat au 3^e voltigeurs, pendant la campagne de Russie, de vous annoncer son heureuse arrivée à l'hôpital militaire de Strasbourg. Vous vous étonnerez sans doute qu'il ne vous ait donné aucune nouvelle

depuis plus de cinq ans. Prisonnier, puis ouvrier aux mines de Sibérie, il ne pouvait le faire à son grand désespoir, la police russe interceptant toute lettre destinée à la France. Maintenant il est libre, et a pu, quoique souffrant encore d'une blessure à la main droite, traverser toute l'Allemagne et débarquer enfin ici. Sous peu de jours, il espère se mettre en route et rentrer au foyer paternel. Ses ressources étant épuisées, il vous prie de lui faire parvenir au plus tôt cinquante écus, pour payer les frais du voyage qui l'amènera dans vos bras. Vous aurez la bonté de m'adresser cette somme pour lui, car sa blessure l'empêcherait d'en signer le reçu, et par conséquent, de la toucher. Il vous embrasse tendrement, heureux du bonheur que vous et toute la famille éprouverez à le revoir, et je joins à l'expression de sa tendresse celle des sincères compliments de votre tout dévoué serviteur.

GUÉREAU, (Félix),

Employé à l'hôpital royal militaire de Strasbourg.

Mon premier moment, après cette lecture, fut tout à la joie, la joie d'un mort qui renaîtrait à la vie, et sans les prétentions au scepticisme, dont je me vantais et qu'affectait déjà la jeunesse des écoles, je serais tombé à genoux pour adresser de ferventes actions de grâces au ciel. Le ciel n'existant pas, je me jetai dans les bras de M. Dumestre.

—Eh bien, qu'en dites-vous ? mon ami, s'écria-t-il. Ah ! cette lettre, cette bienheureuse lettre !... Je l'ai déjà lue et relue vingt fois ; jamais je n'ai pu l'achever sans pleurer... Et tenez, cette fois encore...

La figure du pauvre petit vieux rayonnait ; les larmes ruisselaient sur ses joues empourprées.

—Vous pensez quel remue-ménage, là-bas, lorsque le piéton nous apporta cela ! Ce furent des cris tels, que j'en suis encore abasourdi. Ma femme, ma chère Agathe, se trouva mal en murmurant :

—Je le disais bien... Je le disais bien, moi !... Mais quand elle se remit, elle avait vingt ans. Jacques sautait au plafond, en battant des mains... Les domestiques criaient. Turc lui-même aboyait... Vous savez, Turc, qui a failli vous dévorer à votre arrivée... Ah ! ah ! ah !... Tenez, c'est vous qui, ce soir-là, nous avez apporté le bonheur. Jacques guéri... Pierre revenu !.. Ah ! mon Dieu !... c'est trop ; non, vraiment, c'est trop !

Et le brave homme m'embrassa encore ; lui aussi sautait, lui aussi avait vingt ans. Il avait sorti d'une armoire fermée depuis longtemps ses plus beaux habits ; jamais je ne l'avais vu si coquet.

Il s'était remis à priser ; ç'avait été, dit-il, son péché mignon, et il pouvait bien, en signe de joie, se le permettre encore. Il prononçait : *pehmette encohe*, à l'incroyable, suivant la mode de sa jeunesse, et, le jarret tendu, la tête haute, il faisait tourner, par un petit coup sec, sa tabatière entre le pouce et le médium, et secouait son jabot en exécutant une pirouette qui sentait d'une lieue son ancien régime.

—Mais, reprit-il, le croiriez-vous ? Il n'y a que cette entêtée de Jeanne, Jeanne qui devrait être si heureuse !... Eh bien ! elle n'a pas voulu croire tout de suite au retour de Pierre. Elle a dit ceci, cela... que ce n'était pas certain... qu'il fallait d'abord s'assurer...

Le doute me serra le cœur ; je crus qu'un nuage noir s'abattait dans la chambre.

—La folie !... Comprenez-vous cela ? Ah ! je vous l'ai chapitrée, mademoiselle Jeanne !... Nous gâter notre joie ! Douter de ce bon M. Guéreau, de ce brave garçon qui écrit de si belles, de si excellentes lettres !... C'est mal, c'est bien mal ! Je vous dis qu'elle est folle... N'est-ce pas ?

—Sans doute, Monsieur, mais vous savez, on est devenu incrédule. Il y a eu tant de ces pauvres soldats de 1812 dont on a annoncé le retour, ... et puis...

—Allons ! vous voilà comme elle ?... fit M. Dumestre stupéfait : vous ne croyez pas à cette lettre ?

—Certes ; mais...

—Eh bien, alors, c'est dit ; je vous emmène à Strasbourg, car vous m'êtes indispensable ; vous le soignerez pendant la route. N'oublions pas qu'il souffre encore de sa blessure, le pauvre enfant !... Et moi, qui suis là à rire !... Je ne suis bon qu'à lui porter ses cinquante écus, et même davantage. Mon voyage n'était pas indispensable, mais, ma foi ! je puis le faire : notre petit vin blanc de Touraine s'est bien vendu cette année...

—Allons, vite, docteur ! Que faites-vous là, à me regarder ? Vite, vous dis-je. La poste part à midi ; j'ai retenu les deux places du fond. Déjeûnez, faites votre valise, et dans une heure, je viens vous prendre. Je vais, en attendant, faire un tour aux galeries de bois du Palais-Royal, et envoyer un petit cadeau, une surprise à ma femme.

Et il descendit lestement l'escalier en fredonnant : *Enfant chéri des dames...*

J'avais eu beau me défendre ; il fallait céder. Mais que j'étais loin de partager la confiance du pauvre homme ! Mlle Jeanne avait raison. Que de fois, depuis cinq ans, un héros de cette fatale retraite avait-il été signalé aux siens comme vivant encore ? Que de

fois aussi l'espoir de le voir rentrer en France, germant rapidement au cœur de ceux qui le pleuraient, n'avait-il pas été cruellement déçu ? Ici, c'était un fils unique que des camarades revenus d'Allemagne avaient laissé, à Dresde, à Leipsik, souffrant encore d'une blessure, mais en bonne voie de guérison ; ailleurs c'était un père, un mari, qu'on avait vu bien portant huit jours après la bataille où on l'avait d'abord dit tué. Enfin, la Sibérie n'était-elle pas là-bas, avec ses mines peuplées de nos pauvres soldats, misérables, tombant accablés de travail, de fatigue, et relevés par le knout, ne pouvant ni donner, ni recevoir de nouvelles, mais en vie au moins, et devant retrouver bientôt la liberté ? Puis le temps s'écoulait ; le doute, l'inquiétude, la tristesse augmentaient de jour en jour, et cependant la certitude du malheur ne pouvait jamais prendre entière possession de ces âmes où l'espérance était entrée. Car l'espérance fait partie de l'air que nous respirons, de la lumière qui nous éclaire. Elle parcourt sans cesse la terre, entraînant avec elle tous ceux qui souffrent, accrochés aux longs plis de sa tunique azurée. L'humanité ne peut vivre sans elle, et c'est la seule déesse du monde antique que la loi chrétienne ait consacrée, en l'élevant au rang de vertu.

Moi-même je m'y laissai prendre. Roulant sur la route de Strasbourg en compagnie de M. Dumestre, je partageai bientôt la confiance naïve et sereine du vieillard me contant ses rêves, ses vues sur l'avenir de ce fils retrouvé, l'époque probable de son mariage avec Jeanne, leur établissement dans le faire-valoir de sa petite propriété ; quant à Jacques, il serait commerçant, ses goûts le portaient de ce côté-là : bref, tout l'échafaudage des projets qu'on élève si rapidement dans un moment de bonheur. Rien n'est plus communicatif, et je songeais déjà combien j'aurais de peine à ne pas sauter au cou de ce brave Pierre en lui demandant pardon, ce qui paraîtrait bien étrange. Puis, j'y songeais... Allait-il me reconnaître ?... Impossible !... Néanmoins je me promettais bien de soulager pour toujours ma conscience en lui faisant ma confession.

Il était quatre heures du soir. La flèche de Strasbourg perçait longtemps, devant nous le ciel gris, sombre et bas, lorsque la neige se mit à tomber. Le frisson que me donnait toujours son aspect me sillonna tout le corps. Le doute me ressaisit ; son action dissolvante fit évanouir l'une après l'autre les chimères que je m'étais forgées. Je vis ce vieillard atterré devant une fausse nouvelle, une exploitation peut-être ; puis la petite maison là-bas reprenant son aspect attristé, tout le monde y revenant en deuil, la pauvre mère succombant à sa douleur, et Jeanne, Jeanne dont l'image se

dressait devant moi, avec ses longs vêtements noirs et son regard acéré fixé sur le mien....

Mais nous arrivons ; il est temps, non plus de rêver, mais d'agir. M. Dumestre, à peine sur le trottoir, m'entraîne vers l'hôpital, dont il a tout d'abord demandé le chemin. J'aurais pu le lui désigner moi-même, car j'y avais rempli les fonctions d'interne pendant six mois à la conclusion de la paix. Reconnu par le gardien-chef, j'introduis mon compagnon dans l'intérieur du triste édifice, et pour nous rendre plus vite au cabinet du médecin principal, je veux traverser une des grandes salles. La porte ouverte, puis refermée sur nous, une longue avenue de lits se présente, une odeur particulière, l'odeur âcre, écœurante de la petite vérole nous saisit à la gorge. M. Dumestre, tout pâle, se retourne.

—Dieu veuille qu'il ne soit pas ici !... me dit-il à mi-voix.

—Dieu veuille qu'il y soit !... murmurai-je sans lui répondre.

Tout à coup il m'échappe et s'élançe vers un garçon de salle :

—Vous avez bien ici Pierre Dumestre ?

—Dumestre?... Mais non.

—Mais si !... Un ancien soldat au 3^e voltigeurs... qui revient de la Sibérie...

—Ah ! Dumestre ?... Hé, dis donc, Guéreau ! crie le garçon d'un ton goguenard à un de ses camarades..., as-tu du bonheur ! Voilà tes cinquante écus... Seulement, ça va te gêner, c'est un parent qui te les apporte lui-même.

M. Dumestre reste ébahi. Moi, qui ai compris, je saute au collet de cet homme.

—Tais-toi malheureux, tais-toi !

—Voulez-vous me lâcher, vous ?... Faut-il être bête aussi pour croire à une plaisanterie...

A ce mot, le vieillard, livide, chancelant, balbutie :

—Alors c'est... c'est une plaisanterie... c'est... Ah ! mon Dieu !... ayez pitié de nous !...

Il s'affaisse ; je le relève, le saisis dans mes bras, arrache ses vêtements et lui pose la main sur le cœur ; puis, atterré, sans forces, je le laisse retomber comme une masse. Un jet de sang s'échappe de son front heurté sur un pied de lit..., mais sans danger ; l'apoplexie l'avait déjà foudroyé...

.....
 ...Je n'ai jamais pu évoquer un souvenir précis de ce qui se passa alors. Je me vois seulement dans le cabinet du médecin principal me disant :

—Le misérable qui a causé la mort de votre compagnon est déjà hors d'ici. Croiriez-vous, mon cher collègue, que c'est le

vingtième que je renvoie ainsi?... Ces drôles-là prennent sur le contrôle de compagnie, appartenant à un officier entrant à l'hôpital, le nom et l'adresse d'un homme disparu pendant la guerre. Ils écrivent à tout hasard à la famille, et comme il y a parfois des gens assez... naïfs pour leur envoyer de l'argent, cela les encourage.

Je me trouve ensuite sur la route de Strasbourg à Paris, puis à Tours, dans une chaise de poste dont l'arrière est chargé d'une caisse de chêne, longue, mince... Quel voyage ! Si, terrassé par le sommeil, je ferme les yeux, j'aperçois grimacer devant moi une petite figure de vieillard, tantôt pleurant, tantôt me souriant malicieusement... Si je reste éveillé, chaque étape, chaque lieue me rappellent le malheureux père : en déjeûnant, il y a six jours, dans cette auberge, il me racontait l'histoire de sa jeunesse, son mariage, sa vie pendant la Révolution ; en montant cette côte à pied, c'était le récit du départ de son fils, de son Pierre pour la grande armée, l'intérêt de ses lettres jusqu'au moment où il n'avait plus écrit...

Enfin, je suis dans un petit cimetière de Touraine, agenouillé devant une fosse encore ouverte. La neige, toujours la neige, y tombe lentement, à flocons épais, blanchissant les pelletées de terre qu'on y jette, comme des larmes du ciel pleurant sur une des plus grandes infortunes de ce misérable monde. A la porte du champ de repos, une mère, une épouse évanouie qu'on emporte ; à mon côté, Jacques, suffoqué par les sanglots ; et sur l'autre bord du trou, Jeanne, l'œil sec, ardent, toujours fixé sur moi, debout, droite dans la robe noire qu'elle n'a jamais quittée, elle...

Je ne les ai pas revus. J'ai su seulement que Jeanne resta auprès de Mme Dumestre ; ce fut elle qui lui ferma les yeux. Libre alors et quitte envers la famille de son fiancé, elle entra aux carmélites de Blois ; elle y mourut bientôt. Jacques vit encore dans l'héritage paternel, marié, grand-père, entouré d'une nombreuse postérité. Pour moi, vous savez ce que j'ai fait : si, pendant soixante ans, j'ai partout poursuivi la mort, luttant avec elle, arrêtant son bras sur les champs de bataille ou dans les hôpitaux, je veux espérer que Dieu ne m'a laissé si longtemps sur terre, que pour permettre à un assassin d'expié son crime...

—Ne dites pas cela ! m'écriai-je en me levant. Un éclair de folie peut-il entrer en balance avec toute une vie de sacrifice, de dévouement...

Je m'arrêtai sur un geste du docteur. Il prit sur sa table un pli cacheté, et me le tendant :

—Je lègue toute ma fortune à Jacques Dumestre et à ses enfants. Voici mon testament ; j'ai compté sur vous pour le leur faire par-

venir... Et maintenant, mon ami, laissez-moi ; j'ai besoin de repos. Ce récit m'a brisé, et je suis pourtant heureux de vous l'avoir fait. Dites-moi adieu, et donnez quelquefois une pensée à votre vieux docteur...

Il se tut, et sembla s'assoupir. Je pris en silence sa longue main décharnée, et après l'avoir baisée doucement je sortis sur la pointe du pied, non sans jeter sur le vieillard un profond regard de vénération et de pitié.

Huit jours après, je suivais son cercueil au cimetière. Au moment de l'absoute, le soleil déchira les nuages, et je pus regagner ma demeure dans une rêverie triste et douce, par une calme soirée d'hiver, marchant sur une neige durcie, craquante, dont la vue me rappelait le secret du docteur Ambert, mais sous un ciel pur, étincelant d'étoiles, ouvert et infini comme la miséricorde divine, et me souvenant des dernières paroles de Walter Scott sur son héros Rob Roy : " Il y a dans la vie de certains hommes trop de mal et trop de bien à la fois pour que nous puissions les juger. Cela n'appartient qu'à Dieu."

ALEXANDRE ROCOFFORT.

CONCOURS LITTÉRAIRE.

La commission rappelle aux concurrents pour le prix de *cent piastres* institué par l'Union catholique de Montréal, que les manuscrits—*Etude biographique et historique sur M. de Maisonneuve, fondateur de Montréal*—doivent être adressés à la " commission du concours littéraire de l'Union catholique au collège Sainte-Marie," avant le 1^{er} janvier 1879.

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

On s'en souvient, c'était en 1875. Dans le but d'étudier les diverses compositions de l'air, son anatomie, si vous voulez, trois hommes s'embarquèrent dans une frêle nacelle aérienne et s'élançèrent dans l'immensité de l'espace. Après une course poussée jusqu'à près de 9,000 mètres, une hauteur jusqu'alors inconnue, il n'en revint qu'un seul : les deux autres étaient morts. Sivel et Crocé-Spinelli avaient cessé de vivre en effet, et Tissandier seul, faible, mourant, avait survécu à la périlleuse tentative. Raréfaction de l'air, insuffisance d'oxygénation du sang, telle fut la cause immédiate de ce double malheur. La cause première n'en fut pas moins une négligence impardonnable à des savants. Leur provision d'oxygène était trop peu considérable, et la corde de la soupape était loin d'être disposée convenablement. Glaisher auparavant avait fait mieux. Il avait enroulé autour de son bras la corde de la soupape, et lorsque, parvenu à une élévation de 8,800 mètres, il subit les premiers symptômes funestes, il roula au fond de la nacelle, mais son propre poids suffit à ouvrir la soupape et il fut sauvé.

Depuis la mort de Crocé-Spinelli et de Sivel l'engouement aérostatique avait passablement diminué. La navigation aérienne avait perdu de son prestige temporaire. On aimait mieux aller à pied, ou plutôt étudier sans sortir de chez soi, tranquille dans son cabinet, et comme Leverrier trouver des étoiles au bout de son crayon..., sans regarder en l'air. Mais l'ambition qui a perdu son maître si souvent, n'en est pas moins toujours sa maîtresse, et l'ambition scientifique qui semble assez raisonnable n'est pas la moindre des ambitions; de sorte que malgré ces deux victimes illustres mais malheureuses, le goût revient de faire ce qui n'a pu être fait jusqu'à présent. Et les études en ballon sont à l'ordre du jour, pas ici. Oh non ! L'ascension aérostatique qui a eu lieu der-

nièrement est un joujou d'enfant qui a amusé bien du monde. Et c'était fait pour cela aussi. Partir du pied de la montagne pour aller débarquer près du carré McGill, qui est encore le pied de la montagne, il n'y a pas là de quoi semer bien des émotions chez ceux qui en ont faim ou soif.

A propos d'émotions aériennes, une anecdote en passant. Un aventurier, je ne sais s'il était reporter du *Witness* ou d'un autre journal, ayant faim ou soif d'émotions (les uns prétendent que cela se mange, d'autres que cela se boit), s'embarque un bon jour dans le panier d'un ballon, au milieu d'une excitation plus partagée par lui-même que par les spectateurs. Les cordeaux sont coupés et le voilà lancé. Malheureusement les voyageurs ne peuvent atteindre une hauteur satisfaisante, ou émotionnante, et voilà mon aventurier au désespoir. Il veut monter davantage, impossibilité ; il courait après les émotions et s'aperçoit qu'il n'en ressent nullement. Une idée lui vient de monter sur le ballon. Son associé veut le retenir ; il ne peut, il lui faut consentir. Alors l'on put assister au spectacle fantastique d'un homme grim pant avec une agilité surprenante sur ce ballon contrariant, se coucher à plat ventre sur ses flancs, qu'il serrait avec violence, et y rester cramponné, tout haletant des efforts qu'il avait faits, et *tout plein* des émotions qu'il cherchait. Mais soit excès de satisfaction, ou d'ataxie intellectuelle, quand il fut descendu, il était mort.

Nous ne savons si c'est au moyen du ballon, toujours est-il que l'on vient de faire dans la lune une découverte assez importante. Notre époque s'est donné la tâche de combattre les vérités qui jusqu'ici paraissaient les mieux établies. L'an dernier, un savant américain de Washington a prouvé que, contrairement à tout ce qu'on avait cru jusqu'alors, la planète Mars possède deux satellites. Aujourd'hui un savant allemand, Hermann Klein, informe qu'un nouveau et énorme cratère vient de se déclarer dans la lune. On sait que Schroter, Herschel, Mailler et grand nombre d'autres savants astronomes du siècle dernier supposaient que la lune avait une configuration immuable, que c'était une espèce de monde éteint, "un astre mort." Tout cela, paraît-il, est erreur : la lune a affirmé sa vitalité dans l'éruption de ce cratère, qui n'avait pas encore été signalé à sa surface. D'après le docteur Klein, ce nouveau cratère se trouve presque au milieu du disque lunaire, à l'ouest d'un autre cratère appelé "Hyginus." Au premier quartier de la lune il se présente sous la forme d'un abîme noir, d'une largeur de près de 4,000 mètres. Il dépasse ainsi tous les cratères de notre globe terrestre, le volcan de Kiranea excepté. Ses bords ne paraissent pas élevés, on dirait d'une immense déchi-

rure. Tout nous porte à croire que ce cratère est un nouveau-né arrivé à la lune, puisque nous ne le constatons nullement dans les descriptions détaillées faites de 1871 à 1876.

Après ce temps-ci nos astronomes, braqués sur ce point, dans toutes les parties du monde, vont probablement confirmer la vérité de cette découverte.

Pendant que ces derniers savants vont voyager dans la lune, James Gordon Bennett, du *New York Herald*, prépare son voyage au pôle nord. Le navire de l'entreprise est le *Pandora*, bâtiment anglais qui a déjà navigué dans les mers polaires et qui a été construit à cette fin. Le départ aura lieu en juin prochain, pavillon américain arboré, d'après un acte d'autorisation du congrès. C'est à San Francisco que le navire recevra son armement définitif. On pense que c'est l'intention du promoteur de l'expédition de faire prendre le détroit de Behring pour tenter le passage de l'océan Pacifique au pôle. Pourquoi une somme n'est-elle pas votée ici pour que le Canada ait un représentant à bord du *Bennett* (le nouveau nom qui a pris la place de *Pandora*). Je suis sûr que les représentants ne seraient pas difficiles à trouver...

Le vapeur l'*Essex*, qui a fait avec succès d'importantes opérations de sondage à travers l'Atlantique, sur la côte occidentale de l'Afrique, jusqu'au cap Frio, sur la côte du Brésil, en passant par Sainte-Hélène, donne les chiffres suivants : La plus grande profondeur rencontrée entre l'Afrique et Sainte-Hélène a été de 5,600 mètres et de 6,006 mètres entre Sainte-Hélène et le Brésil. Et dire qu'un Jules Verne a pu descendre et marcher dans de telles profondeurs... Sainte-Hélène s'élève à peu près à pic d'un fond recouvert par 3,650 mètres d'eau. En quittant la côte d'Afrique, le fond descend rapidement à 900 brasses (environ 1,460 mètres) dans les soixante premiers milles, il s'enfonce ensuite jusqu'à 4,860 mètres sur un parcours d'environ 700 milles, puis il s'élève peu à peu jusqu'à Sainte-Hélène avec changement dans la nature du fond, la vase faisant place aux coraux de toute sorte. Les sondages ont été faits avec des cordes de piano en se servant de l'appareil de sir Thompson. Et voilà pour ceux qui aiment les chiffres.

Des congrès spéciaux, passons aux congrès généraux. Paris vient de voir réuni le plus grand congrès scientifique du siècle. La science, comme l'industrie pour qui elle travaille, avait rendez-vous à Paris à l'occasion de l'Exposition universelle.

Le congrès s'est ouvert solennellement le 22 août dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de M. Frémy. Nous ne pouvons donner un rapport tant soit peu complet de ce qui s'est passé à ce congrès. Contentons-nous d'assister à une

seule de ses conférences. Elle est faite sur les *moteurs animés*. C'est M. Marey qui parle.

Dans cette conférence pleine d'intérêt, M. Marey démontre aussi clairement que possible que les découvertes scientifiques, les expériences et les appareils si théoriques qu'ils pussent paraître, avaient toujours, à un moment donné, leur application pratique; et prenant pour exemple le cheval et la locomotion, il nous montre que l'invention des ressorts, la traction élastique, pouvaient déjà dans une grande mesure permettre au cheval de ne pas dépenser une force inutile ou même nuisible, et comment on pouvait arriver à diminuer les frottements, les chocs, les obstacles inutiles. Les mouvements du cheval sont ensuite passés en revue au moyen de la méthode graphique dont les applications sont si nombreuses. Il nous montre comment avec ces appareils graphiques on peut étudier le pas, le trot, le galop, le moment exact où chacun des pieds pose sur le sol pendant ces diverses attitudes, et comment les artistes eux-mêmes peuvent utiliser ces connaissances pour la reproduction exacte d'un animal en mouvement. Cette conférence s'est terminée par la présentation d'un appareil des plus ingénieux destiné à reproduire par la méthode graphique les notes d'une composition jouée sur un orgue ou un piano.

Dans la salle, après la conférence de M. Marey, nous admirons la machine à liquéfier les gaz, nous voyons tour à tour l'acide carbonique liquide, solide ou gazeux, les téléphones, phonographes, électro-motographes, microphones, les produits chimiques les plus nouveaux à côté des instruments de physique les plus perfectionnés, les microscopes monoculaires ou binoculaires, etc.

La maison Christophe a envoyé ses machines à graver et des spécimens de toutes les opérations de la galvanoplastie. Puis M. Trouvé est là, montrant ses plus jolies machines électriques, son exploration et surtout son appareil avec lequel il peut éclairer toutes les cavités et qu'il a appliqué à la lampe du mineur.

Une autre application inattendue mais précieuse, c'est celle du thermocautère à la soudure des métaux. Tous les couvreurs la posséderont un jour et ainsi disparaîtra une cause d'incendie des monuments et en particulier des cathédrales des grandes villes.

Nous ne pouvons pénétrer au Trocadero sans nous arrêter à la salle du Champ-de-Mars consacrée aux missions et voyages scientifiques et qui présente d'une façon pour ainsi dire palpable, les résultats des découvertes de tous genres faites à l'étranger au profit exclusif de la science. Une grande carte des missions scientifiques exécutée depuis 1867 par ordre du ministre de l'instruction publique et dressée par M. Hennequin est en quelque sorte le résumé, la

table des matières de la salle des missions. On y voit d'un seul coup d'œil les noms des savants envoyés par le gouvernement pour faire des recherches scientifiques de toute nature et les différents points du globe qu'ils ont explorés. Les victoires du passé sont là, glorieux trophées qui illustrent les noms des vainqueurs, les conquêtes de l'avenir sont aussi également visibles comme autant d'ouvrage qu'il reste à faire.

L'Amérique du Sud et l'Amérique du Centre occupent à la salle du Champ-de-Mars une place bien exigüe comparativement à celle de l'Amérique du Nord et de sa grande république ; mais il s'y rencontre des produits bien curieux à étudier, et entre autres, le *palo de leche*, ou lait de l'arbre de la vache, que nous procure le Vénézuéla.

M. de Humbolt disait que parmi les nombreux phénomènes observés par lui peu avaient frappé aussi vivement son imagination que celui du *brosunium galactodendron*, un arbre donnant en abondance du lait rappelant celui des animaux ; et quand M. Bous-singault partit pour l'Amérique, l'illustre voyageur n'oublia pas de lui recommander l'examen chimique de ce produit. Cet examen commencé il y a déjà plusieurs années put être complété dernièrement par le même savant. D'après ses conclusions le lait végétal se rapproche certainement, par sa constitution générale, du lait de vache en ce sens qu'il renferme un corps gras, des matières sucrées, du caséum et de l'albumine, des phosphates. Seulement il y a différence dans la proportion de ces substances, la somme des matières fixées étant trois fois plus forte que celles qui entrent dans la composition du lait de vache. L'arbre de la vache peut atteindre une hauteur de 15 à 20 mètres. M. Boussingault raconte que lorsqu'il était à Maracay, près du lac de Tacarigua, à faire ses études astronomiques, il se nourrit, pendant plus d'un mois, de ce lait végétal que des Indiens lui apportaient. Il rapporte, à ce sujet, une anecdote que nous rapportons textuellement. On était à la fin de la guerre d'indépendance, la forteresse de Puerto Cabello, sur la mer des Antilles, tenait encore pour les Espagnols et l'armée américaine la bloquait. Désireux de visiter les postes répartis sur le versant méridional de la cordillère littorale, le voyageur français partit des eaux thermales de las Trincheras, point occupé il y a plus d'un siècle par des boucaniers français. Arrivé au torrent de Naguanagua il rencontra des soldats portant des bidons. Il supposait que ces hommes allaient chercher de l'eau, mais comme ils avaient passé le torrent sans s'arrêter, il leur demanda où ils allaient. Un d'eux répondit qu'ils allaient traire l'arbre. Ne comprenant pas, le voyageur les suivit fort intrigué.

“Après nous être élevés, dit-il, de 500 à 600 mètres, nous nous trouvions au milieu d’une forêt où abondaient de magnifiques *brosunium galactodendron*, dont les racines rampantes couvraient la surface du sol. La température de l’air était de 20 à 22 degrés. Aussitôt arrivés, les soldats pratiquaient à coups de sabre, de nombreuses incisions pour faire jaillir du lait; en moins de deux heures les bidons étaient remplis, on reprit le chemin du campement. La station où nous étions n’est pas loin de la ferme (hacienda) de Barbula, là où Humbolt vit les nègres de la plantation recueillir du lait végétal pour y tremper leur galette de cassave ou de maïs. Le majordome affirmait que les esclaves engraisaient par ce régime. Dans la matinée, les Indiens du voisinage recevaient aussi du lait dans des calebasses; les uns le buvaient sur place, les autres le portaient à leurs enfants.”

Dans les quelques instants que nous avons passé au palais du Trocadéro, nous avons donné quelques idées des applications pratiques de la méthode graphique. L’Académie de médecine vient de lui payer un légitime tribut dans une discussion fameuse. M. Gavarret, remontant aux origines de la méthode a retracé, à grands traits, ses débuts dans les sciences exactes, avant son apparition en physiologie. Pouillet, Poncelet, Regneault l’ont primitivement appliquée à la mécanique et à la physique. Quelles belles découvertes ne lui doit-on pas sur la transmission des ondes sonores? Sans l’enregistrement automatique, sans les divisions infinies du temps serait-on arrivé aux lois de la vitesse du son?

En médecine, Herts, Donders, n’ont-ils pas mesuré le temps physiologique? Le temps mis, par exemple, entre l’impression par les nerfs et la perception par le cerveau. Le cardiographe entre les mains de MM. Chauveau et Marey n’a-t-il pas tranché toutes les questions sur les fonctions du cœur? Ne sait-on pas que c’est le cardiographe qui par l’augmentation de pression constatée, a prouvé que le sang pénétrait dans les cavités du cœur par son propre poids, pendant le repos de l’oreillette et du ventricule.

A la même Académie M. Giraud-Teulon a présenté un rapport sur un travail de M. Victor Tixier, intitulé *Fixation des images sur la rétine*. A propos de ce travail, l’honorable rapporteur croit devoir exposer certaines découvertes récentes qui sont appelées à révolutionner les théories sur la production des couleurs. Au commencement de l’année 1877, le professeur Boll, de Rome, annonça que si la rétine est transparente, ce n’était que jusqu’aux deux tiers antérieurs, en profondeur de sa dernière couche ou membrane de Jacob, que pour le dernier tiers de la hauteur du bâtonnet, il était plongé dans une substance de couleur pourpre,

et que si cette coloration avait été méconnue jusque là, c'était que le simple accès de lumière la pâlisait ou la détruisait avec une extrême rapidité.

Après une étude approfondie, M. Boll fut conduit à formuler la conclusion suivante : " L'action exercée sur la rétine par la lumière est d'ordre chimique et la formation des images une véritable photographie." Des images positives d'objets exposés devant les yeux avant ou immédiatement après la mort mettaient ce fait hors de doute. Enfin M. Boll ajoutait que si la lumière effaçait le pourpre rétinien, l'obscurité le reproduisait au fur et à mesure.

Bientôt après, Kuhne, de Heidelberg, trouva l'organe producteur du pourpre rétinien dans la couche mosaïque ou l'hépithélium hexagonal de la choroïde, déjà nommé épithélium rétinien par quelques anatomistes.

Une nouvelle fonction physiologique inattendue, la *photo-chimie-rétinienne*, était ainsi découverte. Cette découverte est appelée à éclairer d'un jour nouveau et moins arbitraire certains côtés importants de la physiologie et de la pathologie oculaires.

SÉVÉRIN LACHAPELLE, M. D.

Ville Saint Henri, octobre 1878.

CHRONIQUE PARISIENNE.

J'ai manqué, je dois le dire, toutes les bonnes occasions qui ont défrayé la chronique de ce dernier mois. Je n'ai pas assisté au congrès des cochers, ni à celui des femmes : je n'ai pas reçu d'invitation au meeting pour la paix. Non seulement je n'ai pas suivi les expériences aquatiques du capitaine Boyton, mais je suis resté étranger à toutes les manœuvres militaires. Je n'avais pas de carte pour le service solennel *en l'honneur* de M. Thiers : je n'en avais pas non plus pour le dernier bal du ministère. Enfin je n'ai su que par les journaux que l'exécution de Barré et de Lebiez avait eu lieu, que M. Gambetta avait prononcé un grand discours politique dans le Midi, et que le Maréchal avait passé une revue à Vincennes.

Les échos m'ont pourtant apportés tout ces bruits de notre vie publique, jusque dans la retraite où je me suis renfermé pour cueillir mes fruits et voir mûrir mes raisins : tant il est vrai qu'avec les journaux il n'y a plus de solitude.

Les miens sont pleins des cris d'alarme indignée que soulève dans tous les cœurs honnêtes le grossier et sanglant programme que le tribun vient de tracer à Romans, en le donnant comme le *minimum* des revendications immédiates de la République ; et, en le méditant moi-même, je me suis souvenu d'un engagement que j'avais pris vis-à-vis de vous, bienveillants lecteurs, au cours de ma dernière lettre.

Or, cette vie paroissiale, que je m'étais promis de vous esquisser, cette vie paroissiale, seule force de centralisation, et seul moyen d'organisation de la vie religieuse en France, est réellement quoique hypocritement visée dans le susdit discours-programme. Gambetta a beau nous dire que le clergé séculier est opprimé plutôt qu'oppressé, et détourner toute sa bile sur l'épiscopat et les ordres religieux, personne n'est dupe de cette tactique ; et quand, dix lignes plus bas, il annonce le service militaire obligatoire pour tous, chacun peut voir l'intérêt qu'il porte au recrutement de ce même clergé, qui se trouverait avoir ainsi la caserne pour séminaire.

De cette vie paroissiale, si puissante autrefois, si défaillante presque partout aujourd'hui, il me semble que trois points sont à considérer particulièrement : le lieu, le temps et les personnes. Le lieu, qui n'est pas exclusivement, mais principalement l'église : le temps, qui n'est pas exclusivement, mais principalement le dimanche : le personnel, qui se compose du pasteur et des fidèles.

Tous ceux d'entre vous qui ont traversé la France en ces derniers temps, savent les magnifiques restaurations religieuses dont nos grandes villes ont été le théâtre. A Paris seulement et dans les environs, que de travaux superbes ? On nous a rendu Notre-Dame, la Sainte-Chapelle, Saint-Germain des Prés, la basilique de Saint-Denis : et partout où le temps, la Révolution et le mauvais goût coalisés avaient mutilé les merveilles du plus grand des arts, la réparation intelligente et généreuse ne se faisait pas attendre. Le mouvement a été plus lent pour les cathédrales de province, dont plusieurs attendent encore soit leur achèvement, soit leur restauration.

Le budget des beaux-arts est chiche en ce temps de république ; et bien que chaque candidat-député avant son élection, ne manque pas de promettre, de même que des ponts pour tous les cours d'eau et des embellissements à la cité, des restaurations à sa cathédrale, cette dernière promesse est toujours la plus mal tenue.

Malgré tout, les paroisses de nos cités ont généralement de superbes églises restaurées. Contrairement aux campagnes où les églises neuves dominent, particulièrement dans l'Ouest, on y voit peu de constructions proprement dites et presque toutes sont médiocres, à côté des chefs-d'œuvres que nous a laissés le moyen âge. Voyez plutôt à Paris, le gothique mignard et disproportionné de Sainte-Clotilde, les nefs fantaisistes de Saint-Augustin, la façade tourmentée de la Trinité, la meilleure pourtant de ces œuvres contemporaines ! Si la vie paroissiale y réalise un confortable inconnu aux vieilles basiliques du moyen âge, c'est au préjudice du symbolisme religieux le plus élémentaire et même du goût artistique le moins raffiné. Certes ! la vie paroissiale est bien sortie des catacombes cette fois ! et si le fidèle des villes ne vient pas à la messe et n'entend plus le sermon, ce n'est pas par crainte de s'y trouver mal à l'aise ! Depuis la double portière bien capitonnée jusqu'à la banquette de velours ; depuis le ventilateur en été jusqu'au calorifère en hiver : depuis le donneur d'eau bénite jusqu'aux bedeaux empressés, tout a été prévu pour sa plus grande commodité et son confortable. C'est, sinon l'excès, du moins le superflu, alors que la vie paroissiale manque ailleurs du nécessaire.

Laissez les grandes voies qui portent d'une ville à l'autre le mouvement du luxe et de la fécondité. Pénétrez par ces chemins ombreux et gazonnés dans la vraie campagne ; et voyez, dans la lande grise ou au penchant des monts, cette toiture branlante et moussue, surplombant des murs verdâtres et moisis. Entrez par cette porte disjointe : voyez ces vitraux ébréchés, ces chaises boiteuses, ce rétable enfumé, cette cloche unique et fêlée. Une vague odeur d'humidité vous saisit à la gorge et vous regardez avec stu-

peur l'envahissement des lierres et des ronces qui par les fenêtres mal closes descendent jusque dans le saint lieu. Vous vous demandez quel culte l'on peut obtenir et quelle vie paroissiale on peut avoir entre ces quatre murs lézardés et sous cette charpente vermoulue : entre cet autel qui n'est qu'un coffre surmonté de mauvais chandeliers et ces fonts baptismaux où l'eau sainte et le saint Chrême reposent le plus souvent dans un vase de cuisine ! C'est tout ce que la pauvreté réelle des habitants ou leur hideuse indifférence ont pu offrir ici au maître du monde, (rarement ces deux causes existent à la fois dans le même lieu) et il est touchant de voir parfois comment le zèle d'un pauvre prêtre s'ingénie pour atténuer sinon pour dissimuler cette détresse. La propreté exquise de ce pavé inégal, la blancheur immaculée des linges, la lumière de la lampe, les fleurs fraîches renouvelées sur l'autel, toute atteste que la nouvelle étable de Bethléem n'est pas abandonnée et qu'aux pieds du divin Maître veille au moins le zèle d'un dévoué serviteur.

Veillez croire ce tableau vrai, au moins pour les trois-dixièmes de nos églises de campagne. Il est vrai qu'on est en train d'y obvier par diverses œuvres et particulièrement par les fonds de l'association de Saint-François de Sales, et que cette détresse ne se présente comme absolument irrémédiable que dans certains pays à la fois riches et indifférents.

Partout ailleurs, les églises sont très-convenables, sinon même coquettes et luxueuses. Le matériel du culte y a été renouvelé à une meilleure marque, et une armée d'industriels, non toujours des plus consciencieux, inonde la France de prospectus, où ils font assaut de propositions toutes plus engageantes les unes que les autres.

Aussi voyons-nous pendre aux voûtes des lustres en cuivre ciselé et émaillé, alternant avec des lampes gothiques du plus beau travail. Les statues de Munich, ou imitation, étincellent au fond des niches ogivales : les stalles, les orgues, les peintures, les vases sacrés sont généralement assortis au style de l'édifice et les curés mettent leur gloire à appareiller ainsi, d'après les données archéologiques les plus sûres, l'église et le matériel du culte qui y est annexé.

Et maintenant s'il faut vous dire ce qu'est devenu le dimanche dans ces jolies ou grandioses nefs, quelles sont les assemblées qui les animent et les exemples qui s'y donnent, je suis navré d'être forcé d'avouer, que nous ne progressons pas sur beaucoup de points et que partout ailleurs nous sommes en baisse.

En matière religieuse, comme en toute chose, il y a en France un va et vient désolant. On monte, on descend, on remonte, on retombe encore suivant les fluctuations de la vie politique et les

courants de l'opinion, c'est-à-dire du respect humain. Certes ! il y a eu depuis la Révolution de bons moments, à l'aurore du siècle notamment, quand nos pères, sevrés du culte pendant 10 ans, venaient, comme Esdras et Néhémie, chercher leur Dieu et leur religion au milieu des ruines. Après le renouveau religieux qui marqua les premiers temps de la Restauration, il fallut subir la réaction voltairienne de 1830, époque si désolante, que jamais on ne vit moins d'hommes à la messe... Ils y revinrent en plus grand nombre que jamais vers les premières années de Napoléon III, puis s'éclaircirent, au moment des démêlés du gouvernement avec le souverain pontife. Aujourd'hui, notre récente révolution aidant, ils ont peut-être augmenté dans les villes, mais en même temps qu'ils diminuaient sensiblement dans les campagnes.

Je connais un évêque qui, en arrivant dans son diocèse, eut l'idée de se demander combien, sur les 400,000 âmes qui lui étaient confiées, il y en avait qui faisaient leurs pâques ; il en trouva 37,000 ! Aujourd'hui, après vingt ans d'efforts, il y en a 55,000 ; c'est-à-dire que dans ce diocèse, il y a encore plus de 300,000 infidèles ; n'y a-t-il pas là de quoi faire pleurer ? Je connais un curé de ville, qui a 17,000 habitants sur sa paroisse ; il y en a 3,000 qui font leurs devoirs religieux ; où sont les 14,000 autres ? On frémit à la pensée de ces paroisses de Paris, qui renferment 40, 50, 60 milles habitants et où il y a huit, dix, douze prêtres écrasés par le matériel du ministère, accablés par le soin des fidèles qui *pratiquent*, et incapables de donner même un regard à ces foules immenses qui n'ont plus de religion.

Si donc la vie paroissiale est en baisse dans nos cités, si l'ancien moule de la paroisse urbaine est en une foule de ville de plus en plus stérile, il faut l'attribuer avant tout, vous le voyez, au manque de prêtres et ensuite au respect humain. Une grand'messe où les hommes n'ont de place qu'au milieu des femmes et, à cause de leur déshabitude des choses de Dieu, ne savent que faire ; des vêpres où des chantres salariés sont les seuls acteurs, où les femmes même n'apportent que trop souvent aucun intérêt, si bien qu'elles ne viennent qu'au moment du salut : " tout ce culte solennel, dit un pieux auteur, si beau au 17^{me} siècle et qui déjà incompris a traversé le 18^{me}, n'a guère de vie aujourd'hui. Il faudrait autre chose, et déjà mille signes révélateurs ne permettent pas de se tromper sur ce que Dieu attend de nous. "

Le même auteur cité plus haut raconte qu'un évêque de France dont la ville épiscopale n'a que 10 ou 12 mille âmes, s'attristait de ce que le dimanche aux messes, il n'y eût point d'hommes. Il eut l'idée d'annoncer que désormais on dirait, tous les dimanches à huit heures, une messe où les hommes seuls seraient admis, et il

déclara hardiment que ce serait lui qui la célèbrerait. On le traita de fou. A quoi pensait-il ? Ignorait-il donc que presque aucun homme ne *pratiquait* dans cette petite ville ? Le premier dimanche, il n'y eut en effet que 20 hommes ; mais dès le second il y en avait 50. Aujourd'hui, il y en a 600.

Voilà le respect humain. Mais n'y a-t-il que cela ? Les messes à *toutes les heures* dans les villes, n'ont-elle pas leurs inconvénients ? Est-ce que la foule ne s'attache pas de préférence aux messes basses de midi, et à toutes celles qui ne comportant ni annonces, ni prédications, ne sont pas messes paroissiales ? Est-ce que l'affectation que mettent les riches et en général les personnes pieuses à se porter ces jours-là dans les chapelles de communauté, n'est pas fatale comme exemple, aux pauvres et aux tièdes ?

J'habite en ce moment une campagne très rapprochée d'une ville épiscopale de 35,000 habitans, réputée une des plus religieuses de France. Que les dimanches y sont tristes au point de vue de la vie paroissiale ! Car à l'exception de la messe la plus matinale, où les domestiques se portent en foule et entendent une courte instruction, l'église est déserte aux principaux offices. La grand'messe de dix heures qui est supérieurement chantée par la psalette et où se déchaîne le bruit des grandes orgues n'est fréquentée que par un groupe de religieuses et de vieilles femmes, renforcées par les enfants des écoles, et c'est devant cet auditoire, qu'un des vicaires débite son prône toujours bien préparé.

Les familles riches et pieuses s'étouffent pendant ce temps dans la chapelle du Carmel, dans celles des jésuites, des franciscains et des dominicains, où l'on ne prêche jamais le matin. Quant à la partie mondaine de la population, elle se porte en foule aux messes de midi, où il est rare de voir feuilleter un livre de prières ou rouler un chapelet.

Le soir, les vêpres paroissiales se chantent dans le désert jusqu'à *Magnificat*. C'est le moment où l'on voit entrer les dévotes qui *veulent avoir la bénédiction* : j'entends celles qui ne retournent pas aux chapelles.

Faut-il rappeler le chassé-croisé pernicieux qui s'établit le dimanche de la ville à la campagne et de la campagne à la ville ? Les petits bourgeois et les ouvriers s'entassent à Paris dans les trains de banlieue, avec des paniers bourrés de jambon et de bouteilles de vin. Pour eux le dimanche c'est d'aller dîner sur l'herbe avec une friture ou un poulet froid, au son des violons qui entraînent des danses dites champêtres. Ils reviennent le soir couverts de poussière, très fatigués et, s'ils osaient le dire, très éccœurés. Heureux, quand le saint Lundi ne les retient pas à la campagne.

Pendant ce temps les campagnards encombrant les estaminets des villes, où ils vont boire à longs traits le vin bleu, la débauche, l'impiété et les passions révolutionnaires. Là, où la proximité d'une capitale ne leur permet pas cette émigration, ils se livrent au travail toute la matinée. Quel triste spectacle pour un prêtre zélé ! Les cloches en branle, l'église parée, l'autel rayonnant de lumières et de fleurs, et pas ou presque pas d'hommes ! Les lourds chariots passent et repassent devant l'église, le marteau retentit sur l'enclume et les champs se couvrent de moissonneurs ou de vigneron. A peine le pasteur peut-il obtenir l'assiduité de la part des enfants qui fréquentent son catéchisme, et lorsque, le soir, il se place dans sa stalle pour chanter les vêpres avec son sacristain, il compte ses enfants de chœur et les quelques femmes et quelques filles qui ont coutume de rompre alors la solitude du saint lieu.

S'il pouvait encore se faire illusion sur l'indifférence de ses paroissiens, si les poussières accumulées sur des places toujours vides ne l'avertissaient pas assez de leur péché et de leur absence, le pasteur n'aurait qu'à considérer ce qui se passe les jours de fête. Alors, ce n'est pas seulement une foule, c'est une cohue, ces hommes ayant désappris les bienséances chrétiennes et se cherchant bruyamment et avec préoccupation une place qu'ils craignent de ne pouvoir obtenir sur d'autres. Car le campagnard matérialisé a retenu le culte des *bonnes fêtes*, comme il dit, c'est-à-dire de Noël, de Pâques, de la Fête-Dieu et de la Toussaint. Il les met en opposition avec les autres et avec le dimanche et s'en fait un *minimum* de religion qu'il estime très suffisant pour attirer la protection de Dieu sur ses récoltes.

Voilà ce qui a survécu de la vie paroissiale dans un grand nombre, peut-être devrais-je dire dans la moitié des provinces de France. Là où le dimanche est mort, tout est mort : là où il progresse, tout progresse. Et maintenant, la paroisse restera plus que jamais le baromètre religieux et social de nos destinées, et il ne faut pas s'étonner de l'immense effort de réorganisation dont elle est en ce moment l'objet de la part de nos évêques. Oui, nous avons trop de petites congrégations, trop d'œuvres nouvelles et semblables, trop de loteries et de souscriptions. On a beau dire que les œuvres ne se nuisent pas : elles se nuisent. Fleurs charmantes dont la plupart ne durent qu'une heure et qui n'en épuisent pas moins le sol où elles n'ont paru qu'un instant. Aujourd'hui, l'heure du luxe est passée, et tous les catholiques doivent fixer leurs ressources sur l'œuvre paroissiale, qu'aucune autre, quelle qu'elle soit, n'a le droit d'affaiblir ni d'énervier.

TH. BARBOT.

Octobre 1878.

CHRONIQUE

Des régates—c'est-à-dire une course en canot exécutée par deux hommes faisant, chacun dans une embarcation, force de rames à qui arriverait le plus vite à un but désigné et reviendrait le premier au point de départ, voilà le "grand événement" qui a marqué le commencement du mois. Cet "événement," qui avait mis tout le *sport* en émoi, s'est accompli dans le bassin de Lachine en présence d'un public plus nombreux que choisi, quoiqu'il y eût du choix, dit-on. La *gentry* canadienne, l'un des coureurs étant du Canada, et la *gentry* yankee, l'autre coureur étant des Etats Unis, s'étaient donné rendez-vous pour assister à la lutte ; celle-ci pariait que son "champion" arriverait "premier" pour l'honneur et la gloire du "castor ;" celle-là proclamait, d'avance et comme toujours, la victoire certaine de l'"aigle" invincible. Nous ne compterons pas, c'est affaire de *reporters*, les "pulsations rapides" dont battait le poulx des spectateurs, nous ne décrirons pas les émotions de crainte et d'espérance qui tour à tour faisaient tressaillir leurs cœurs à mesure que les "coureurs" avançaient vers le but et à mesure qu'ils en revenaient ; ces choses ne nous intéressent point : nous dirons pourtant que le "castor" a vaincu l'"aigle," quoique cela ne nous intéresse pas davantage.

Les "monteurs" de cette course..... à l'argent, qui se souciaient bien que le "castor" fût le vainqueur ou la proie de l'"aigle," n'ont pas dû réaliser les profits qu'ils attendaient de leur spéculation. Ils avaient calculé qu'un appel bruyant à l'une des plus détestables passions, celle du jeu, amènerait, à Montréal, 60,000 étrangers les poches pleines. C'est tout au plus si trois ou quatre mille *sportmen* du Canada et des Etats Unis, et encore pas le dessus le panier, ont répondu à cet appel. Il y a loin de ce nombre de visiteurs relativement minime à celui que les hôteliers s'étaient apprêtés à héberger. Cependant, *M. Cocktail* et *M. Grogsseller*, paraît-il, ont fait d'assez bonnes recettes : si le jeu a été médiocrement animé, les gosiers ont été copieusement arrosés, avec autre chose que de l'eau du Saint-Laurent. Après tout, les *sportmen* étaient réunis pour voir ce qui se passerait sur l'eau, et non pour en boire contrairement à leur habitude.

Quelle est l'utilité d'un spectacle comme celui qui a été donné dans le bassin de Lachine ? La vue d'un pareil spectacle peut-elle

inspirer au peuple des sentiments honnêtes, le moraliser, produire un bien quelconque ? Il est certain, au contraire, que des rassemblements de ce genre dégénèrent toujours en des cohues tumultueuses au milieu desquelles la morale et les mœurs reçoivent de nombreux et larges accrocs. Mais comment s'y prendre pour empêcher ces rassemblements ? il n'y a pas de lois qui les défendent. Soit ; mais il n'y a pas non plus de lois qui les autorisent. En l'absence de dispositions législatives ou réglementaires touchant la matière, ça été une idée étrange que de proclamer un " jour de fête," à l'occasion d'une course en canot, et de donner ainsi à la spéculation de quelques particuliers le caractère d'une institution " nationale." La mode du jour exige qu'on ne parle que du progrès, de l'amélioration, du perfectionnement du peuple. C'est, ce semble, tourner le dos à ce but que d'encourager des amusements " populaires " dans lesquels, étant laissée de côté l'intelligence, il n'y a de place que pour l'admiration de la force et de l'adresse corporelles et pour l'" intérêt " que peut avoir certaine classe d'individus à parier que les muscles de Pierre sont plus élastiques que ceux de Paul, sans préjudice à prouver l'élasticité de leur propres muscles en administrant à leurs adversaires, et parfois à leurs amis, un coup de poing sur l'œil. Des incidents touchants—de cette manière—agrémentent, règle générale, les assemblées de certains *sportmen* de ce continent—et de l'autre également. L'assemblée de Lachine n'a pas fait exception : il y a eu des yeux bleuis, des nez écrasés, des osanores démontées, et, pendant la mêlée, plus d'une montre, plus d'un porte-monnaie, voire même plus d'un vulgaire mouchoir de poche, ont changé sinon de propriétaire, au moins de possesseur. Cependant il y avait de la surveillance sur les lieux. Nos édiles, dont la prévoyante sagesse mériterait toutes sortes d'éloges si elle se faisait sentir là où elle est utile chez nous, avaient envoyé un détachement de leur police chez les autres. Mais trois Horaces contre des centaines de Curiaces, que voulez-vous qu'ils fissent ? Mourir ? c'eût été trop triste pour un " jour de fête ;" d'ailleurs, ce n'était pas leur consigne. Aussi tout le détachement est-il revenu en excellente santé et le cœur aussi léger que le gousset de bon nombre de spectateurs.

Les tribunaux criminels de la province ont jugé plusieurs affaires graves pendant la dernière session. Il y a eu deux condamnations à mort ; mais l'une d'elle a été rapportée.

La seconde condamnation capitale a été prononcée à Saint-Jean d'Iberville, contre un Piémontais, reconnu coupable d'avoir, au mois de juillet dernier, à Lacolle, assassiné un colporteur d'origine française, dans le but de s'emparer d'une somme d'argent consi-

dérable dont il le croyait porteur. Ce crime, que les *reporters* s'étaient évertués à transformer en une "cause célèbre," sans doute en raison de l'origine étrangère de l'auteur et de la victime, s'est en définitive réduit aux proportions d'un meurtre "vulgaire," qu'on nous passe l'expression. L'instruction et les débats qui n'ont révélé aucune combinaison mystérieuse, mais qui, au contraire, ont très clairement démontré la bêtise et l'"inexpérience" de l'assassin, devraient éclairer les *reporters* sur un point où leur "patriotisme" les égare, à savoir que les "étrangers" n'ont pas encore transformé l'assassinat en un art perfectionné.

Avant de quitter le prétoire, quelques mots au sujet d'un procès — celui des orangistes — lequel s'est terminé par l'acquiescement des prévenus. Les témoins ont refusé de répondre aux questions à eux posées, en se retranchant derrière la lettre de la loi qui exempte un "témoin" de l'obligation de dire la vérité, quand il juge à propos de ne pas la dire par crainte de se compromettre. Toutes les réponses obtenues peuvent être ramenées à cette formule : "Je sais que les hommes que vous poursuivez sont des orangistes comme moi, et que nous avons, eux et moi, prêté un serment défendu par loi ; mais je ne veux pas dire ce que je sais, et je me moque de vous." " Cette réticence, a dit le président du tribunal, pourrait paraître extraordinaire de la part des témoins, mais elle est "justifiable," parce que la loi n'oblige personne à s'incriminer soi-même." Cependant on se demande pour quelle raison les témoins ont craint de s'incriminer en disant la vérité, si la *constitution* de la société n'a rien d'illégal. Il semble au contraire que les orangistes avaient tout intérêt à prouver que leur organisation est légale et inoffensive. Quoi qu'il en soit du subterfuge grâce auquel ils ont glissé entre les mains de la justice, les orangistes et leurs amis se réjouissent et ne manquent pas de dire qu'ils ont trouvé le moyen de faire finir la chose en "fiasco et en farce." Très bien, pourvu que, à certain jour, la "farce" ne tourne pas au lugubre.

La fièvre jaune continue ses ravages dans les Etats du Sud. On comptait déjà plus de 10,000 victimes à la fin de la première quinzaine de ce mois. La ville de la Nouvelle Orléans a été et est encore terriblement éprouvée : du 4 juillet, jour où ont été constatés les quatre premiers décès, jusqu'au 10 octobre, il y en a eu 3,548. "Rien, dit un journal de la Louisiane, ne saurait donner une idée de la désolation de notre ville, naguère encore si animée et si brillante, maintenant changée en un triste lazaret."

Des élections ont eu lieu, le 8 octobre, dans l'Ohio, l'Indiana, l'Iowa et la Virginie occidentale. Le scrutin ne paraît pas avoir

changé la situation des partis : les républicains et les démocrates ont eu des pertes et des gains qui se font contre-poids. Si, selon la coutume des *politicians*, on conclut du résultat des élections d'octobre à celui des élections de novembre, une bonne majorité dans la Chambre des représentants restera acquise aux démocrates.

Si l'espace ne faisait défaut, nous aurions donné ici plusieurs extraits d'une correspondance particulière de Berlin remplie de révélations intéressantes sur les rapports de M. de Bismarck avec les socialistes, afin d'obtenir leur concours en vue de l'unification de l'Allemagne sous la direction de la Prusse. Le marché fut conclu après quelques hésitations de la part des socialistes ; il n'est pas douteux qu'ils posèrent comme condition l'établissement du *kulturkampf*, condition que M. de Bismarck accepta et remplit plus tard, ne prévoyant pas que le "système" tournerait contre l'empire et la dynastie. Mais le chancelier a une façon tout à fait sommaire de se débarrasser des reproches que lui adressent les socialistes à cause de l'attitude hostile qu'il a prise envers eux. Il dément les paroles et nie les faits, et ajoute à ses démentis et à ses dénégations quelque plaisanterie teutonne dans le genre de celle-ci, adressée à M. Bebel, chef militant actuel du socialisme : "Si vous avez inventé les histoires que vous racontez au sujet de mes relations avec votre parti, vous avez assez de talent pour devenir correspondant du *Times*."

Les ministres de la R. F., MM. Bardoux, Freycinet, Léon Say ont pris leurs vacances, au commencement de septembre, et sont allés discourir et banqueter dans le Nord de la France, tandis que leur grand maître à tous, M. Gambetta, parcourait triomphalement la vallée du Rhône. Passant en gare de Lyon, M. Gambetta a dit aux conseillers municipaux venus pour lui présenter "leurs hommages" : "Persévérez dans la voie que vous avez choisie." Or cette voie de choix, à laquelle M. Gambetta a fait allusion, est celle que suivent les radicaux, assistés du préfet, pour mener une campagne des mieux organisées contre l'enseignement religieux.

De Lyon à Valence, le verbeux Génois a prononcé une douzaine de discours, parlant tantôt de la portière de son wagon, tantôt au milieu des coupes pleines, enfin sur le pont d'un bateau à vapeur ; il n'a manqué que le "balcon." Mais ces discours n'étaient que des bagatelles : c'est à Romans où devait être débité le grand discours, le discours ministre, président, dictateur, le discours du maître de la magistrature, du clergé et de l'armée. Le citoyen Gambetta s'est déclaré partisan de l'inamovibilité de la magistrature ; mais si les juges prononcent des arrêts qui ne soient pas conformes aux passions politiques des radicaux, ce sont des attein-

tes qu'il faut réprimer. Quant aux catholiques, il les a signalés comme le péril social et a dénoncé "le danger que fait courir à la société l'*esprit clérical, syllabique et vaticanesque* dont les combinaisons subtiles tendent à amener la servitude générale." Pour ce qui concerne l'armée, il veut qu'on commence par supprimer le volontariat d'un an, puis qu'on soumette tous les Français au service militaire sans aucune exception.

Le *Times* de Londres, dont on connaît la tendresse pour M. Gambetta, n'a pu s'empêcher de critiquer très sévèrement le discours de Romans. Le journal de la Cité commence par constater que M. Gambetta a mis les "républicains modérés très mal à leur aise," parce que les paroles du chef de la majorité parlementaire feront revivre la tradition que la République est l'ennemie de la magistrature, du clergé et de l'armée. Sa critique est encore plus nette au sujet du service militaire : "Quant à assujettir le clergé au service militaire, c'est, dit-il, une entreprise des plus dangereuses. C'est empêcher absolument le recrutement du clergé séculier ; tout gouvernement qui tentera cela en France se suicidera." M. Gambetta paraît s'être aperçu qu'il s'était trop lâché pour une fois, car il est allé à Grenoble expliquer ses paroles dans un discours, qui, à notre sens, les a aggravées. A moins que M. Gambetta ne veuille créer une Eglise nationale avec une constitution civile du clergé, tentative qui n'a pas été heureuse sous la première R. F., on ne voit guère comment il peut, quoi qu'il dise au contraire, n'être pas l'ennemi de la religion catholique, en nourrissant dans son cœur les sentiments qu'il professe pour l'*esprit clérical, syllabique et vaticanesque*.

Une dépêche récente de France a annoncé la mort subite de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, depuis la fin de l'année 1849. La santé du prélat était très précaire depuis quelque temps ; aussi avait-il dû se rendre dernièrement dans le midi de la France pour prendre du repos et réparer ses forces défaillantes.

On doit s'attendre à des jugements fort divers sur la part active que Mgr Dupanloup a prise dans un grand nombre de questions religieuses et politiques d'une extrême importance. La presse de "l'autre côté des lignes" a déjà donné la preuve de la diversité des opinions à cet égard, lesquelles peuvent se résumer ainsi : excès de louange d'un côté, excès d'amertume de l'autre. Quant à nous, voici tout ce que nous dirons du dernier acte marquant de l'homme politique : il est à déplorer que Mgr Dupanloup ait été de l'avis de M. le duc de Broglie, contre celui de M. le comte de Chambord, touchant les conditions dans lesquelles devait, pour être durable, s'accomplir la restauration de la monarchie française.

A. DE B.